



R A P P O R T

SUR LA GESTION ET LES COMPTES PENDANT L'EXERCICE 2021

PREAVIS N°16/2021-2022

Madame la Présidente du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Chardonne (art. 108),

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de la Commune pendant l'exercice 2021 et de vous soumettre les comptes de la Commune, de même que divers rentiers arrêtés au 31 décembre 2021.

TABLE DES MATIÈRES

Conseil communal	3
Bureau du Conseil au 1 ^{er} juillet 2021	3
Liste des 50 Conseillères et Conseillers	3
Décisions du Conseil communal.....	4
Municipalité	7
Législature 2021 - 2026	7
Personnel communal et prestataires extérieurs	9
Administration générale	10
Greffes municipal.....	10
Bourse communale	10
Contrôle des habitants / Bureau des étrangers.....	11
Service voirie.....	13
Service bâtiments	15
Votations et Élections	17
Initiatives et Référendums	18
Sociétés locales	18
Bibliothèque intercommunale	18
Affaires sociales	19
Course des aînés	19
100 ^{èmes} et 90 ^{èmes} anniversaires	19
Entraide familiale	19
Comité de la Layette.....	19
Passeport Vacances	19
Ondine – Service d'accueil extrascolaire à midi	20
Préparation à la retraite	20
Participation communale aux dépenses sociales cantonales	20
Développement durable	21
Bâtiments	21
Domaines	22
Forêts.....	22
Vignoble.....	22
Finances	23
Travaux	23
Nettoyage du lac.....	24
Gestion des déchets	24
Police des constructions	25
Aménagement du territoire	25
Police	25
Conclusions	26
Annexes	27

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL AU 1^{ER} JUILLET 2021

Président :	Anne Ducret
1 ^{er} vice-président :	Pierre-Yves Tribolet
2 ^{ème} vice-président :	Leila Dadgostar
Scrutateurs :	Anne-Laure Dumas et Philippe Durnat
Scrutateurs suppléants :	Bernard Groves et Anne Gilliéron
Secrétaire :	Valérie Schnyder
Huissière :	Megane Grin
Huissier suppléant :	Jean-François Neyroud

LISTE DES 50 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Législature 2016-2021 (au 1^{er} juillet 2021)

PLR
Les Libéraux-Radicaux

(17 membres)

Birchler David
Chapuis Alain
Cornamusaz Aurélie
Ducret Anne
Ducret Fabrice
Ducret Francine
Ducret Jean-Marc
Fort Mélanie
Gilliéron Romain
Michel Laurent
Monnier Nicole
Morel Delphine
Mouron Jean-Philippe
Payot Marc
Rosset Philippe
Troxler Josef
Volet Charles

CSP
Chardonne sans parti

(21 membres)

Bertolini Stefano
Borel Cécile
Cagnard Corinne
Caillet Pierre-Alain
Dadgostar Leila
Décorvet Pascal
Dufey Boris
Dumas Anne-Laure
Falcly Sophie
Groves Bernard
Marmy Baptiste
Neyroud Carine
Neyroud Elise
Pellé Nathalie
Peppler Astrid
Prêtre Daniel
Ramseier Jean-Pierre
Rutsche Christin
Skinner Madeleine
Tillemans Leah
Vallotton Yannik

GCI
**Groupement des Citoyens
Indépendants de Chardonne**

(12 membres)

Almond Caroline
Burnat Louis-Noé
Chappuis Céline
Durnat Philippe
Gilliéron Anne
Marclay Catherine
Mercier Philippe
Mercier Sébastien
Pelot Jean-David
Tribolet Pierre-Yves
Verdan Philippe
Wernli Heinz

Commission de gestion

pour l'année 2021

Membres : Heinz Wernli
Alain Chapuis
Nicole Monnier
Baptiste Marmy
Pascal Decorvet
Boris Dufey
Philippe Mercier

Commission des finances

pour l'exercice 2021-2022

Jean-Marc Ducret
Francine Ducret
Jean-Pierre Ramseier
Yannik Vallotton
Astrid Peppler
Céline Chappuis
Catherine Marclay

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 3 fois en 2021
Présidence de Mme Anne Gilliéron (GCI), du 01.07.2020 au 30.06.2021

20**Avril
2021****| Préavis n° 7/2020-2021**

relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) au projet de sécurisation et de rénovation du Centre des Congrès et d'Exposition, à Montreux

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. de reconnaître l'intérêt public régional du projet de sécurisation et de rénovation du Centre des Congrès et d'Exposition,
2. d'approuver le principe de la participation de la CIEHL à son financement, selon les modalités exposées dans le présent préavis.

| Préavis n° 8/2020-2021

relatif à une demande de crédit de CHF 63'277.- concernant la réfection de l'allée du cimetière

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

3. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection par la pose de pavés en grès suisse de l'allée du cimetière,
4. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 63'277.-, à amortir sur dix ans, sauf mieux,
5. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 63'277.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
6. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

8**Juin
2021****| Assermentation des Autorités communales pour la
législature 2021 - 2026**

à la grande salle de Chardonne

Présidence de Mme Anne Ducret (PLR), du 01.07.2021 au 30.06.2022

25**Juin
2021****| Préavis n° 9/2020-2021**
relatif aux comptes 2020 du Fonds Culturel Riviera

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'adopter les comptes 2020 du Fonds Culturel Riviera.

| Préavis n° 10/2020-2021

sur la gestion et les comptes 2020 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour l'exercice 2020,

| Préavis n° 11/2020-2021

sur la gestion pendant l'exercice 2020

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2020, tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

| Préavis n° 12/2020-2021

relatif à une demande de crédit de CHF 2'000'000.- pour l'assainissement de la partie Nord du chemin de l'Ecouralaz

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux réalisation de l'assainissement de la partie Nord du chemin de l'Ecouralaz,
2. de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 2'000'000.-,
3. d'amortir cette dépense par prélèvement d'un montant de CHF 100'000.- sur la réserve portée au bilan sous le no 9282.14 « Fonds de réserve routes et chemins », par un prélèvement d'un montant de CHF 300'000.- sur la réserve portée au bilan sous le no 9282.04 « Fds de réserve assainissement EC_EC » et le solde de CHF 1'600'000.- étant à amortir sur vingt ans, sauf mieux,
4. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 200'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
5. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

10**Septembre
2021****| Préavis n° 1/2021-2022**

concernant l'autorisation à accorder à la Municipalité de traiter les affaires jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 50'000.-, y compris l'achat, la vente ou l'échange de terrains, ceci pour la législature 2021 - 2026

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. conformément aux dispositions de l'art. 4 chiffre 6 de la loi du 28 février 1956 sur les communes et l'art. 19, lettre E du règlement du Conseil communal, de lui accorder

l'autorisation générale de traiter les affaires jusqu'à un montant de CHF 50'000.-, y compris l'achat, la vente ou l'échange de terrains, ceci pour la législature 2021 - 2026.

| Préavis n° 2/2021-2022

concernant l'autorisation de plaider pour la législature 2021 - 2026

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'accorder à la Municipalité l'autorisation de plaider dans tous les litiges relevant de la compétence du Juge de Paix et du Tribunal d'arrondissement, jusqu'à un montant de CHF 100'000.- autorisation valable pour la législature 2021 - 2026.

| Préavis n° 3/2021-2022

sur le placement de capitaux, demande d'autorisation générale pour la législature 2021 - 2026

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale d'effectuer des placements de capitaux auprès des établissements faisant partie de l'Union des banques cantonales suisses, des grandes banques suisses et des membres de l'Union des banques régionales, caisses d'épargne et de prêts, y compris les centrales d'émission respectives ainsi qu'auprès d'autres communes du canton, en application de l'article 44, ch.2, lettre J, de la loi sur les communes du 28 février 1956, ceci pour la législature 2021 - 2026.

| Préavis n° 4/2021-2022

concernant les indemnités des membres de la Municipalité

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'adopter les montants des indemnités des membres de la Municipalité tels que proposés dans le préavis.

| Préavis n° 5/2021-2022

concernant les indemnités des membres du Conseil communal

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'accorder aux membres du Conseil communal les indemnités proposés par le bureau du Conseil.

| Préavis n° 6/2021-2022

relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2022

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'adopter, tel que présenté, le projet d'arrêté d'imposition de la Commune de Chardonne pour 2022.

Utilisation des compétences municipales

Néant.

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2021 - 2026

Syndic : M. Fabrice Neyroud

Dicastères	Municipal(e)	Suppléant(e)
Administration générale Aménagement du territoire Police des constructions	M. Fabrice Neyroud	le vice-syndic M. Jean Luc Ducret M. Jean Luc Ducret
Sécurité Travaux	Mme Amélie Flückiger	M. Gilbert Cavin Mme Alice Reymond
Voirie / Bâtiments Gestion des déchets	Mme Alice Reymond	Mme Amélie Flückiger Mme Amélie Flückiger
Finances Bancs rocheux Développement durable Informatique Fonds culturel Riviera	M. Jean Luc Ducret	M. Gilbert Cavin M. Gilbert Cavin Mme Alice Reymond Mme Alice Reymond Mme Alice Reymond
Ecoles Affaires sociales Domaines Bibliothèque Cultes	M. Gilbert Cavin	Mme Alice Reymond Mme Amélie Flückiger Mme Amélie Flückiger Mme Amélie Flückiger --

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires et 7 séances extraordinaires en corps ou en délégation pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis.

Les principaux objets traités ont été entre autres les suivants :

- ▶ nouveau PACom
- ▶ dangers naturels
- ▶ rochers
- ▶ éclairage public
- ▶ concept énergétique de la commune
- ▶ COVID-19
- ▶ réfection des routes
- ▶ ordre public
- ▶ organisation scolaire
- ▶ travaux au collège de Chardonne
- ▶ signalisation routière et LCR
- ▶ parcours bois et nature

Régionalisation

Conférence des Municipalités du Cercle - Les Municipalités du Cercle se sont réunies trois fois en 2021 :

- le 26 avril à Jongny pour la présentation de l'étude de faisabilité - besoins futurs en préscolaire et en locaux scolaires
- le 30 août à Corseaux pour discuter de l'accueil de jour de la petite enfance
- le 22 novembre à Corsier-sur-Vevey pour discuter de l'accueil de jour, des pistes cyclables ainsi que du projet de fusion

Conférence des syndics du district - Présidence pour l'année 2021 : Mme Christine Chevalley, syndique de Veytaux, jusqu'au 30 juin 2021 puis M. Fabrice Neyroud, syndic de Chardonne, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Les syndics se sont retrouvés les 27 janvier à Vevey, 31 mars à Vevey, 5 mai à St-Légier, 11 juin à Veytaux, 14 juillet à Vevey (séance extraordinaire), 1^{er} septembre à Veytaux, 13 octobre à La Tour-de-Peilz, 17 novembre à Vevey

Ont été traités notamment les objets suivants : UCV/ADCV, Agglomération Rivelac, VMCV-VMR, taxe de séjour.

Population résidente comparée depuis 2000

<u>Communes</u>	<u>2000</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	2020	2021	<u>Différence par rapport à 2020</u>
Blonay	4'773	6'183	6'175	6'151	6'215	6'291	+ 76
Chardonne	2'611	2'921	2'941	3'032	3'093	3'078	- 15
Château-d'Oex	3'034	3'433	3'460	3'468	3'494	3'549	+ 55
Corseaux	2'077	2'289	2'282	2'287	2'311	2'330	+ 19
Corsier-sur-Vevey	3'097	3'396	3'386	3'363	3'420	3'390	- 30
Jongny	1'289	1'549	1'536	1'544	1'670	1'805	+ 135
Montreux	21'895	26'653	26'006	26'065	26'180	26'012	- 168
Rossinière	487	545	548	548	537	534	- 3
Rougemont	933	882	882	858	863	862	- 1
St-Légier	3'966	5'167	5'185	5'243	5'522	5'634	+ 112
La Tour-de-Peilz	10'104	11'779	11'871	11'906	12'088	12'222	+ 134
Vevey	15'364	19'829	19'904	19'871	19'780	19'721	- 59
<u>Veytaux</u>	<u>835</u>	<u>870</u>	<u>884</u>	<u>922</u>	<u>956</u>	<u>952</u>	<u>- 4</u>
Totaux	70'465	84'674	85'060	85'258	86'129	86'380	+ 251

PERSONNEL COMMUNAL ET PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

Greffes municipal

Mme Leila Hondzo	secrétaire municipale à 80%
Mme Léa Perroud	1 ^{ère} secrétaire à 100% puis à 40% (dès le 01.12.2021)
Mme Sacha Brun	secrétaire à 100%
Mme Maeva Fernandez	1 ^{ère} secrétaire e. r. à 100 % (du 01.07.2021 au 30.11.2021)

Contrôle des habitants/Bureau des étrangers

Mme Joana Almeida	préposée à 100%
-------------------	-----------------

Bourse communale

Mme Florence Mouron	boursière à 100%
Mme Angélique Guizzetti	aide-boursière à 40%

Bibliothèque intercommunale

Mme Chrystelle Schmocker	bibliothécaire à 50%
Mme Sarah Zanoli	aide-bibliothécaire à 20%

Archiviste

--

Service voirie et bâtiments

M. Pierre Fischer	chef du service voirie
-------------------	------------------------

Pionniers

MM. Guy-François Genton, Osman Halimi, Raffaello Audétat, José Guerreiro Figueira, Stéphane Karlen, Dimitar Pankov

Concierges

MM. Avdyl Hyseni, Ali Eren Inan, Salih Thaqi

Concierge du Temple

Mme Frédérica Dimarcq

Police Riviera, Vevey

M. Christian Hertzseisen, agent de proximité

Service des forêts

M. Reynald Keller, inspecteur forestier (jusqu'au 30.06.2021)
M. Damien Jordan, inspecteur forestier (dès le 01.07.2021)

Garde forestier

M. Maxime Roth

Responsable végétalisation

M. Jean-Philippe Mouron

Vignes

M. Jérôme Neyroud, vigneron-tâcheron

Cave

M. Olivier Ducret, caviste

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Au vu de la situation liée au COVID-19, les guichets de l'administration communale ont été accessibles uniquement par téléphone, par email et sur rendez-vous, et ce durant une partie de l'année.

Le personnel administratif a été prié de faire du télétravail. Suite à un sondage effectué auprès des employées, cette manière de travailler a été fortement appréciée. Pour l'ère post-COVID, la Municipalité a décidé de maintenir la possibilité de travailler depuis la maison un jour par semaine.

La Commune de Chardonne a été impactée par la COVID-19 notamment par l'annulation des diverses manifestations et réceptions communales.

GREFFE MUNICIPAL

1'241 lettres ont été écrites au nom de la Municipalité, ainsi que des ordres de service ou circulaires. 48 procès-verbaux, divers préavis et attestations ont été rédigés.

De nombreuses autres tâches incombent au bureau du Greffe municipal, dont les principales sont :

- la préparation des séances de Municipalité et la gestion de celles-ci,
- le suivi des dossiers ouverts par la Municipalité,
- la gestion du personnel,
- l'établissement des dossiers de naturalisation,
- les réservations des salles communales,
- la gestion du site internet,
- la gestion en collaboration avec les entreprises Vision 2 Action, Ofisa et Canon de l'informatique communale,
- l'élaboration du bulletin "Le Chardonneret",
- la gestion des votations et élections en collaboration avec le Contrôle des habitants,
- l'archivage,
- la gestion électronique des documents (GED),
- la délivrance des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser,
- la gestion du secrétariat de l'Association Plein-Ciel,
- la gestion du secrétariat de la Commission municipale de développement durable
- l'application de la Loi sur les résidences secondaires et de la LFAIE, etc.

Il est à relever que si le nombre de lettres envoyées reste relativement constant depuis plusieurs années, le nombre de courriels reçus et envoyés reste quant à lui stable, soit en moyenne 120 courriels par semaine, auxquels il faut ajouter 30 à 40 demandes papier par semaine.

D'une manière générale, l'administratif se complique chaque année, en raison notamment des nouvelles lois mises en œuvre, amenant autant de contraintes et de mise à niveau des règlements communaux, sans parler des exigences toujours plus pressantes des citoyens.

BOURSE COMMUNALE

S'occupe de la gestion financière de la commune, soit la comptabilité débiteurs, créanciers, la gestion des liquidités, les salaires, la facturation des taxes et impôts communaux (taxe déchets, taxe égouts, impôt foncier) et du contentieux.

Elle s'occupe également de la gérance des bâtiments communaux et de la gestion des clés de ceux-ci ainsi que de la location des places de parc. La gestion de la comptabilité de la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), la vente des cartes journalières CFF, la vente des vins communaux, etc. font également partie des multiples activités de la bourse communale.

Concernant la vente des Flexicards, nous constatons une érosion des ventes depuis plusieurs années, particulièrement après cette période de COVID-19. La statistique ci-après le confirme.

Pourcentage des cartes vendues :	2020 – 2021	55.21%
	2019 – 2020	60.38%
	2018 – 2019	75.07%

CONTRÔLE DES HABITANTS / BUREAU DES ÉTRANGERS

Le total de la population de notre Commune au 31 décembre 2021 est de 3'078 habitants, soit 15 personnes de moins qu'en 2020.

1'230 fiches de mutations (arrivées, départs, déménagements, mariages, séparations, divorces, naissances, décès, changement de nom, etc.) ont été établies par le Contrôle des habitants. Il y a eu 32 naissances et 42 décès.

Les documents suivants ont été délivrés :

- 110 cartes d'identité, pour un montant total de CHF 6'230
- 279 permis pour étrangers, représentant une part communale de CHF 5'117

Effectif des étrangers :

Afghanistan	10	Érythrée	2	Nouvelle-Zélande	1
Afrique du Sud	1	Espagne	37	Pays-Bas	8
Allemagne	53	États-Unis	18	Pérou	1
Arabie saoudite	1	Finlande	4	Pologne	15
Argentine	1	France	303	Portugal	30
Australie	4	Grèce	7	République centrafricaine	1
Autriche	9	Hongrie	4	Roumanie	22
Belgique	26	Inde	5	Royaume-Uni	81
Bésil	6	Indonésie	1	Russie	14
Bulgarie	6	Iran	7	Serbie	3
Cabo Verde	1	Irlande	7	Seychelles	1
Cameroun	1	Italie	42	Slovaquie	4
Canada	6	Japon	1	Soudan	1
Chili	3	Kosovo	4	Suède	5
Chine	5	Lettonie	3	Tchéquie	3
Chypre	6	Malaisie	1	Thaïlande	1
Colombie	2	Malte	1	Turquie	3
Congo (Kinshasa)	2	Maroc	1	Ukraine	8
Croatie	3	Mexique	1	Venezuela	1
Danemark	1	Moldova	1	Vietnam	2
Égypte	2	Nigéria	1	Total	808
Équateur	1	Norvège	2		

Nombre total de nationalités étrangères différentes sur la commune : 64

Répartition de la population

	Hommes		Femmes		moins de 16 ans		Total	
					Garçons	Filles		
Total population suisse	923	-3	1'074	-6	171	-5	152 -4	2'320 -18
Total population étrangère	319	-1	309	+3	63	-1	67 +2	758 -3
Total général de la population	1'242	-4	1'383	-3	234	-6	219 -2	3'078 -15
Bourgeois	96	-5	120	-1	29	+1	20 +1	265 -4

Réception des nouveaux habitants

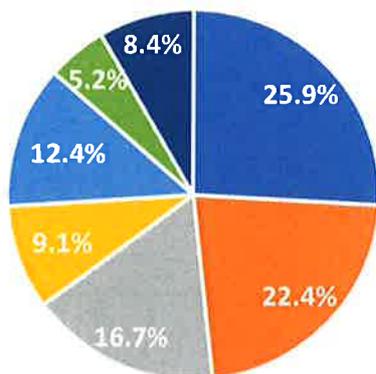
Au vu de la situation COVID-19, la réception des nouveaux habitants, qui aurait dû avoir lieu en juin 2021, a été annulée et reportée en juin 2022.

SERVICE VOIRIE

L'effectif du service de voirie en 2021 était de 6 employés à plein temps plus 1 apprenant (article 32) qui a rejoint l'équipe en octobre 2020 et terminera son cursus en juin 2022.

À partir de juin, un employé a commencé à avoir des soucis de santé et en octobre nous avons dû le remplacer par un intérimaire jusqu'à la fin de l'année, voire plus.

Au total, le service de voirie a travaillé 11'558 heures effectives, réparties comme le montre le graphique ci-dessous et selon les tâches suivantes :



- Routes : Fauche des bords, entretien des grilles, balayage/soufflage des feuilles, élagage des bords. Entretien et réparations ponctuelles du revêtement des routes, chemins et trottoirs.

- Parcs, jardins et cimetière : Taille des arbres, aménagements floraux, tonte et entretien des places de jeux et aires de repos, mise en place, entretien et arrosage des décorations florales y.c. seilles. Entretien du cimetière, y.c. mauvaises herbes, aménagements floraux, services funèbres. Mise en service/hors service, entretien et nettoyage des fontaines.

- Neige : Pose, enlèvement et entretien de barrières à neige et piquets de balisage. Déblaiement de la neige, salage avec véhicules et outils manuels.

- Administration et dépôt : Tâches administratives exécutées par le chef de voirie (organisation du travail, gestion des heures, commandes, demandes d'offres, etc.). Entretien des machines et des véhicules. Rangement, nettoyage et entretien de l'outillage et des locaux de voirie.

- Déchets : Collecte du PET, Alu et fer blanc, entretien des poubelles publiques et Roby dog, entretien et nettoyage des points de collecte.

- Manifestations, signalisation et décoration : Préparation des différentes manifestations (Jazz au caveau, Caves ouvertes, etc.). Pose et dépose des drapeaux pour les manifestations. Pose et dépose des illuminations de Noël. Aide à la signalisation de manifestations et des chantiers communaux.

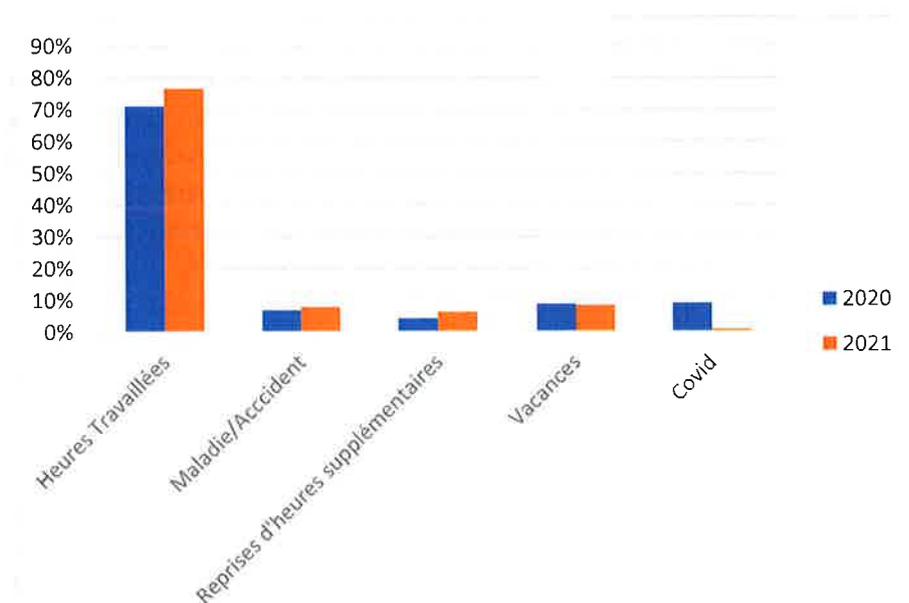
- Divers : Participation à la journée « coup de balai », pose des numéros sur les bâtiments et des noms de rues et chemins, transport et mise en place des sapins de Noël, y compris la coupe en forêt, mise en place et enlèvement des compteurs d'eau dans les vignes et entretien des vannes, contrôle périodique des déversoirs, aide ponctuelle au service de conciergerie. La Municipalité reste attentive à la gestion des heures supplémentaires du service.

En effet, il est inévitable que les collaborateurs doivent travailler en dehors des horaires habituels et cela durant la période hivernale et lors de différentes manifestations, comme le montre le graphique ci-dessous. Avec le nouveau chef de voirie, l'objectif est de réduire au maximum les heures supplémentaires.

L'absence pour cause Covid-19 a fortement baissée. Aucun accident n'a eu lieu durant les heures de travail, grâce à l'attention toute particulière mise sur ces risques. A ces absences s'ajoutent les congés liés à la reprise des heures supplémentaires ainsi que les vacances.

Ci-dessous, le graphique résume les différentes absences en fonction des heures travaillées ainsi qu'une comparaison avec l'année 2020.

Le service de voirie a fourni un excellent travail durant cette année 2021, nous avons pu assurer l'exécution des tâches courantes ainsi que les imprévus.



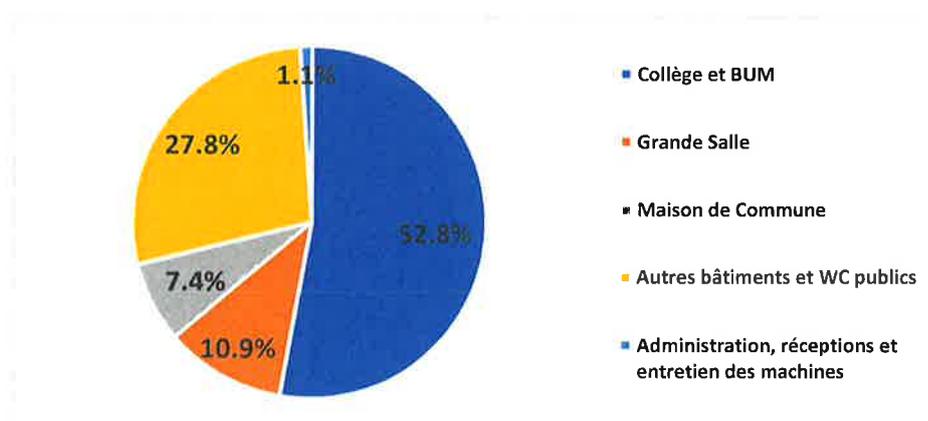
SERVICE BÂTIMENTS

<p><u>9 bâtiments utilité publique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maison de Commune ▪ Grande salle ▪ Maison de la musique ▪ Caveau des vigneron ▪ BUM ▪ Collège de Chardonne ▪ Collège de Pully ▪ Espace Cendrillon ▪ Chalet Butticaz 	<p><u>4 WC publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rue du Village ▪ Route de Bellevue ▪ Gare du funi au Mt-Pèlerin ▪ Place Cendrillon <p><u>3 immeubles en location :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logis de Chardonne ▪ Village 5 et 7 ▪ Maison de Commune 	<p><u>3 temples/chapelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chardonne ▪ Baumaroché ▪ Pully
--	--	--

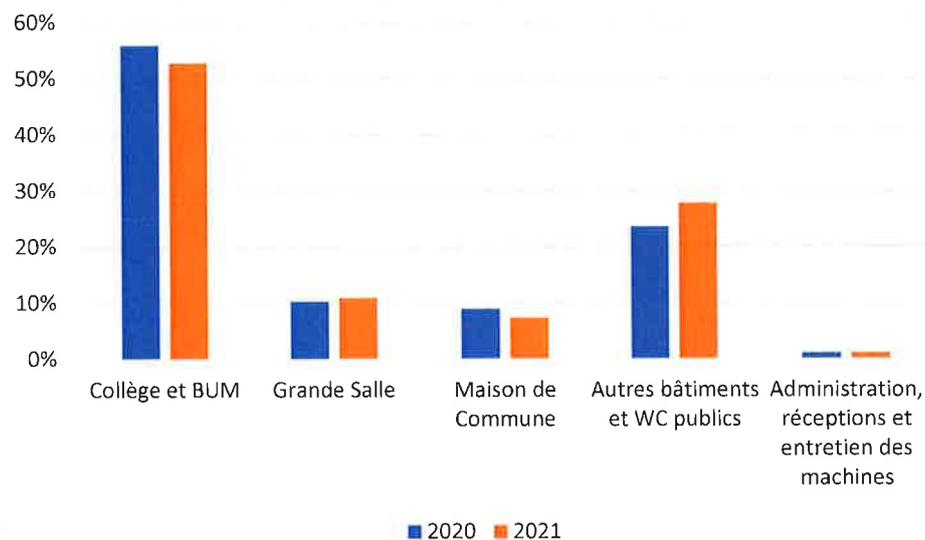
Composé de 2 employés à plein temps et d'un employé à 67%, le service de conciergerie s'est acquitté des tâches principales suivantes pour les bâtiments et salles de la liste ci-dessus :

- Nettoyage et suivi de l'entretien des bâtiments communaux
- État des lieux avant et après location des salles
- Demande d'offre et organisation des travaux d'entretien avec la Municipalité, les locataires éventuels et les entreprises mandatées
- Mise en place et rangement de salles lors de certaines manifestations

En 2021, un total de 4823 heures de travail a été effectué par le service, réparties comme le montrent les graphiques ci-dessous. Le service des bâtiments a fourni un excellent travail.



La répartition du temps de travail entre chaque bâtiment reste assez stable. Par contre la nouvelle structure d'accueil (UAPE) qui a débuté en août 2021 a contribué à une augmentation du travail des concierges.



En ce qui concerne les absences par rapport aux heures travaillées, vous pouvez constater, dans les graphiques ci-joints, que celles-ci restent très basses.

Les absences liées au COVID-19 sont tombées à zéro.



VOTATIONS ET ÉLECTIONS

	<u>Electeurs inscrits</u>	<u>Votants</u>	<u>%</u>
 7 mars – Votations fédérales et Elections communales			
Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage <u>Chardonne</u> : OUI 651 / NON 584	1'979	1'274	63.82
Services d'identification électronique LSIE <u>Chardonne</u> : OUI 437 / NON 778	1'979	1'274	63.82
Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie <u>Chardonne</u> : OUI 478 / NON 749	1'979	1'274	63.72
Election communale – Municipalité 1 ^{er} tour	2'230	1'370	53.09
Election communale – Conseil Communal	2'230	1'130	50.67
 28 mars – Election communale			
Election communale – Municipalité 2 ^{ème} tour	1'974	1'693	
 28 mars – Election communale			
Election à la syndiculture : élection tacite de M. Fabrice Neyroud			
 13 juin – Votations fédérales			
Pour une eau potable propre et une alimentation saine <u>Chardonne</u> : OUI 409 / NON 866	1'980	1'304	65.71
Pour une suisse libre de pesticides de synthèse <u>Chardonne</u> : OUI 459 / NON 815	1'980	1'304	65.71
Loi COVID-19 <u>Chardonne</u> : OUI 897 / NON 366	1'980	1'304	65.71
Loi sur CO2 <u>Chardonne</u> : OUI 729 / NON 548	1'980	1'304	65.66
Mesures policières de lutte contre le terrorisme <u>Chardonne</u> : OUI 768 / NON 482	1'980	1'304	65.61
 26 septembre – Votations fédérales			
Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital <u>Chardonne</u> : OUI 364 / NON 775	1'978	1'191	59.86
Mariage pour tous <u>Chardonne</u> : OUI 760 / NON 394	1'978	1'191	60.11
 28 novembre – Votations fédérales			
Initiative sur les soins infirmiers <u>Chardonne</u> : OUI 868 / NON 512	1'981	1'421	71.43
Initiative sur la justice <u>Chardonne</u> : OUI 363 / NON 969	1'981	1'421	71.13

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Signatures valables

Initiatives fédérales

• pour des transports publics gratuits, écologiques et de qualité	27
• non à l'arnaque sur le droit de timbre	14
• pour mieux vivre à la retraite	61
• pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne	3
• SOS Commune	7
• responsabilité en matière de téléphonie mobile	1

Référendums fédéraux

• contre la loi fédérale du 18.06.2021 sur un train de mesures en faveur des médias	17
• contre la loi COVID-19 du 19.03.2021	23
• contre la modification du Code civil Suisse	4
• non aux détentions arbitraires	9
• contre la loi Covid-19 du 25.09.2020	36
• non à la loi sur le CO2	30
• non à des peines préventives	7

SOCIÉTÉS LOCALES

- Chorale "Le Pèlerin"
- Fanfare de Chardonne-Jongny
- FSG Chardonne-Jongny
- Jumelage Chardonne – Barbezieux-St-Hilaire
- L'Echo du Mont-Pèlerin
- Marché des Vins
- Pétanque Chardonne-Jongny
- Ski-Club
- Société de développement de Chardonne – Mont-Pèlerin
- Société de jeunesse
- Tir au petit calibre

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet www.chardonne.ch ainsi que sur les sites respectifs des sociétés.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Voir rapport d'activité de la bibliothèque, en annexe.

AFFAIRES SOCIALES

COURSE DES AÎNÉS

La traditionnelle sortie des vétérans s'est déroulée le 6 octobre 2021, à la grande salle de Chardonne. Projection du film « le bonheur était dans le pré » présenté par M. Jérôme Gremaud, biologiste et suivi d'un repas.

52 personnes ont pris part à cette journée.

100^{ÈMES} ET 90^{ÈMES} ANNIVERSAIRES

13 nonagénaires et 2 centenaires ont été fêtés. Une délégation municipale portant tourtes, fleurs et bouteilles, a rendu visite à ces heureux jubilaires.

ENTRAIDE FAMILIALE

En 2021, malgré la pandémie de COVID-19, l'entraide familiale de Chardonne-Jongny, présidée par Mme Ruth Rinsoz, a géré l'ensemble des prestations liées aux transports et à la distribution des repas à domicile pour la population des villages de Chardonne et de Jongny.

A noter que ces aides sont assurées bénévolement par des personnes engagées et solidaires, principalement en faveur de nos aînés.

Il a été effectué 1'984 trajets pour 25'094 km et livré 3'967 repas, confectionnés par la Maison du Pèlerin. Pour les transports que les 4 roues de secours et services bénévoles de Vevey et environs ont effectué avec nos chauffeurs des communes de Chardonne et Jongny : 636 trajets et 10'586 km.

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement sans faille.

COMITÉ DE LA LAYETTE

Depuis la dissolution du Comité de la Layette, la Municipalité a maintenu l'accueil des nouveau-nés. Le suivi des naissances est assuré par le Contrôle des habitants et une lettre municipale est adressée à chaque famille ayant un nouveau-né, avec un bon d'achat en cadeau. 32 enfants, domiciliés à Chardonne, ont vu le jour en 2021.

PASSEPORT VACANCES

Les activités du Passeport-Vacances ont eu lieu du 5 au 16 juillet 2021 et du 9 au 20 août 2021. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants et 470 passeports ont été vendus dont 32 pour les enfants de Chardonne.

ONDINE – SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE À MIDI

Les quatre Communes du Cercle (Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey et Jongny) ont confié la gestion des secteurs suivants à l'Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC) :

→ Scolaire → Préscolaire → Parascolaire → Animation Jeunesse

Le Conseil Intercommunal de l'Association est composé de Conseillers communaux issus des quatre Communes membres selon une répartition prévue dans les Statuts de l'ASIC. Un Conseiller municipal délégué par chaque Commune du Cercle compose le Comité de Direction.

Le Service parascolaire ONDÎNE ayant intégré les buts de l'ASIC lors de la révision de ses Statuts, ceux-ci approuvés par le Canton en date du 10 février 2021, son rapport d'activité est dorénavant intégré dans le rapport de gestion annuel de l'ASIC.

Le rapport de gestion complet ainsi que de nombreuses informations sur l'Association scolaire se trouvent sur le site www.epscorsier.ch.

PRÉPARATION À LA RETRAITE

L'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite organise plusieurs cours proposés à deux catégories de personnes, celles approchant l'âge légal de la retraite et celles pour qui cette échéance se réalisera dans 10 ans. Une lettre de la Municipalité encourage chacun à y participer afin de pouvoir résoudre au mieux tous les changements découlant de cette nouvelle situation.

Les principaux thèmes sont les suivants :

- la vie après le travail,
- le bénévolat,
- systèmes relationnels, couple, famille, réseau,
- finances : les ressources de la retraite, succession, relations bancaires,
- gérer ses revenus et produits financiers,
- assurances sociales et prévoyance vieillesse,
- cultiver sa mémoire,
- hygiène de vie,
- aménagement du temps libéré,
- la santé dans l'assiette.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX DÉPENSES SOCIALES CANTONALES

Le canton de Vaud fait bénéficier certaines catégories de sa population des régimes sociaux principaux suivants : prestations complémentaires AVS/AI – prévoyance et aide sociales – protection de la jeunesse – enseignement spécialisé. Les communes participent à ce financement selon la classification des communes.

Régimes sociaux 2021

Prestations complémentaires à domicile et hébergement
Assurance maladie
RI + participation cantonale à l'assurance chômage
Subventions et aides aux personnes handicapées
Prestations pour la famille et autres prestations sociales
Bourse d'étude et d'apprentissage
Participation communale

Acomptes 2021

CHF 1'453'575.-
CHF 609'380.-
CHF 1'450'503.-
CHF 663'025.-
CHF 360'194.-
CHF 174'800.-
CHF 4'711'477.-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2021 ayant été marquée par le changement de législature, l'accent a été mis sur le projet de parcours nature au Mont-Pèlerin pour lequel 3 séances ont eu lieu les 5 mai, 2 juin et 12 octobre 2021. Vous trouverez en annexe le descriptif du projet ayant été préavisé favorablement par le Canton le 31 mars 2022.

Ci-dessous, quelques chiffres 2021 concernant les projets en développement durables :

Location VTT électriques au Mont-Pèlerin	Etat au 31 décembre 2021
Utilisateurs enregistrés	255
Emprunts enregistrés	724
Heures de location	1'493 heures
Km parcourus	6'782 km
Montant total remboursé aux usagés	CHF 396.-
Charges	CHF 3'917.35
Montant total collecté	CHF 8'943.-

Bornes de recharges pour voitures électriques	Versement 2021
Charges	CHF 2'710.15
Versement partenaires	CHF 5'135.90

Fonds pour le développement durable	Etat au 31 décembre 2021
Séances Commission de développement durable 2021	20 mai et 10 juin 2021
Dossiers acceptés et subventions versées	43
Solde disponible	CHF 53'059.70

BÂTIMENTS

Principaux travaux :

Collège de Pully

- Réparation fuite d'eau sur le chauffe-eau solaire
- Remplacement du réducteur de pression
- Travaux divers

Rue du Village 5-7

- Travaux de mise en conformité de la cage d'escalier
- Divers travaux à la Demi-Lune
- Remplacement des carreaux dans plusieurs pièces d'un appartement

Espace Cendrillon

- Réparations diverses suite à du vandalisme (porte wc)
- Installation électrique à l'extérieur

Collège et Bâtiment de Chenaux

- Pose d'une barrière
- Transformation de l'appartement du concierge en UAPE
- Remplacement d'un chauffe-eau pour la nouvelle cantine
- Produits de nettoyage, désinfectant, masques, etc

- Achat d'ampoules/tubes LED pour remplacer anciennes ampoules/tubes

Local ancienne Poste

- Rénovation de l'ancienne poste
- Fourniture et pose d'un store à lamelles

Grande Salle

- Remplacement de l'éclairage de la scène

DOMAINES

FORÊTS

Voir rapport d'activité du garde-forestier, en annexe.

VIGNOBLE

Après quatre bonnes années, le millésime 2021 semble tout aussi bon malgré le gel et un début d'été pluvieux et difficile. Du printemps à début août, la saison a été très humide. Les vignes ont souffert, certaines parcelles ont subi des attaques de mildiou et d'odidium. Grâce à un excellent travail à la vigne, nous avons pu limiter les attaques de ces champignons et préserver les grappes et le feuillage.

Suite à un mois de septembre sec, la maturation s'est faite normalement et les vendanges ont pu avoir lieu début octobre.

En ce qui concerne la Commune, nous sommes satisfaits d'avoir presque atteint le quota de 1kg/m² dans le chasselas. Il s'agit de la limite fixée par le Canton pour les AOC de Lavaux.

Lors de la vente aux enchères à Chardonne, les trois parcelles ont trouvé acquéreur.

La Mène a été vendue à Arc en Vins SA, Le Chantey à Obrist SA et Samoret a été vendu au Domaine des Rueyres.

Au total, cela fait 9'816 kilos qui ont été misés.

Au final, nous avons encavé 11'300 litres de moût 2021 et 185 litres de doral.

Concernant les rouges, nous avons récolté 1'100 litres pour le gamay et 1'000 litres pour le merlot. Nous avons atteint les quotas indépendamment du fait que nous demandons au tâcheron de limiter la récolte et de chercher la qualité.

Ces quantités maîtrisées nous permettent d'élaborer des vins de grande qualité.

A noter que les sondages ont été bons : en moyenne, nous avons obtenu 79 degrés oechsle pour le chasselas, 97 Oe pour le doral, 98 Oe pour le merlot et 96 Oe pour le gamay.

Pour la réserve communale, nous avons à nouveau sélectionné la parcelle « la championne » qui est ressortie du lot.

Nous nous réjouissons de vous faire découvrir ce millésime riche et bien équilibré, dans la droite ligne des derniers millésimes.

Le rendement des vignes communales est le suivant :

BLANC

Chasselas :

Récolte encavée en 2021 :
représentant un rendement moyen de :

11'300 lt.
0.84 kg/m²
=====

Doral :

Récolte encavée en 2021:
représentant un rendement moyen de :

185 lt.
0.65 kg/m²
=====

ROUGE

Gamay :

Récolte encavée en 2021:
représentant un rendement moyen de :

1'100 lt.
0.95 kg/m²
=====

Merlot :

Récolte encavée en 2021:
représentant un rendement moyen de :

1'000 lt.
0.86 kg/m²
=====

FINANCES

Voir documents au début de la deuxième partie regroupant les comptes.

TRAVAUX

Rapport de M. Frédéric Schneiter,

Canalisations :

La campagne de curage et contrôle préventif a été réalisée comme chaque année. Elle a permis de nettoyer une partie des canalisations et de se tenir au courant de l'état de celles-ci, afin d'anticiper d'éventuels problèmes futurs. Ces contrôles ont mis en évidence un certain nombre de défauts ou problèmes. Certains ont pu être traités par des travaux ponctuels ou par des curages plus soutenus, cependant, le solde nécessitera des interventions plus conséquentes. Elles seront organisées dans le courant de l'année prochaine.

Cours d'eau :

Dans le cadre du projet d'étanchéification de la Salenche, et comme annoncé dans le précédent rapport, suite à un oubli de la part de la Direction générale de l'environnement (DGE), une enquête complémentaire a été demandée. La recherche des propriétaires des parcelles concernées par le projet n'a pas été aisée, une succession n'ayant pas été annoncée au registre foncier, les héritiers n'ont pas été facile à trouver. En toute fin d'année, tous les propriétaires (héritiers compris) ont été contactés et nous avons reçu leur accord oral pour l'exécution du défrichage, ainsi que pour une coupe d'entretien devant se réaliser avant nos travaux sur le ruisseau.

Nous avons pu finaliser les divers documents pour le dossier de défrichement et préparer en même temps les conventions et procurations à faire signer par tous les propriétaires privés. En début d'année prochaine, tous ces documents seront signés, les coupes d'entretien seront réalisées en début d'année et l'enquête publique pour le défrichement pourra être publiée.

Un autre projet sur un cours d'eau est en préparation. Nous avons proposé de renaturer le ruisseau de la Bergère, la partie actuellement canalisée, traversant la parcelle n°2214 En Gort, en amont de la route de Baumaroché. Les propriétaires privés ont été contactés et nous avons reçu leur accord oral. Le projet sera préparé dans le courant de l'année prochaine.

Routes :

Suite à la tournée des routes, puis aux diverses grosses intempéries, plusieurs tronçons routiers ont fait l'objet d'une réfection ponctuelle ou globale. Les principaux sont les chemins de Popraz, Crau-Mayor, Mivy, Perriaz, la Gay et de Praz Valley

La couche de roulement finale a pu être mise en place sur le chemin de la Pérose et sur la partie inférieure du chemin de l'Ecouralaz et le préavis a pu être clôturé. L'étude et les travaux de réfection des réseaux souterrains et de la chaussée de la partie supérieure du chemin de l'Ecouralaz ont débuté.

Plusieurs regards de visite ont également été remplacés ou remis à niveau.

Routes à intérêt agricole :

Le dossier de demande de subventions a été réalisé et les décisions de subventionnement cantonales et fédérales ont été reçues. Ce type de subvention permet de refaire des routes en bénéficiant des aides partielles de la part du Canton et de la Confédération. Suite à ces décisions, nous avons fait réaliser différents sondages et prélèvements pour déterminer plus précisément la portance des sols, la qualité des matériaux en place, ainsi que la présence de matériaux pollués. Les résultats nous ont permis d'affiner les méthodes de réfection de ces chemins. Une nouvelle rencontre avec le canton sera organisée en début d'année prochaine pour finaliser et fixer les taux de subventionnement. Un préavis spécifique sera présenté au Conseil communal en temps voulu.

NETTOYAGE DU LAC

Ce travail est effectué par le SIGE pour toutes les communes riveraines.

GESTION DES DÉCHETS

Ramassage au porte à porte :

1'028'548 kg d'ordures ménagères ont été ramassés en 2021 (incinérables + papier + compost), représentant une moyenne de 85'712 kg par mois et environ 334 kg par habitant.

On constate cette année une augmentation du volume des ordures ménagères, du compost et du papier.

Ramassage du verre :

152'620 kg de verre ont été récupérés, soit environ 50 kg par habitant.

Tableau récapitulatif – évolution des 10 dernières années (en kg)

Année	Ordures ménagères incinérables	Déchets encombrants	Papier	Verre	Déchets compost	Total
2011	670'080	128'000	200'810	135'000	207'000	1'340'890
2012	641'050	137'000	206'200	136'000	375'000	1'495'250
2013	635'360	149'000	212'490	140'000	417'350	1'554'200
2014	431'000	--	227'360	142'000	287'630	1'087'900
2015	402'240	--	194'970	139'320	308'190	1'044'720
2016	403'110	--	241'470	140'240	273'790	1'058'610
2017	403'970	--	234'630	142'000	265'960	1'046'560
2018	392'010	--	238'020	142'000	341'230	1'113'260
2019	385'210	--	225'320	144'000	255'500	1'010'030
2020	421'650	--	229'390	157'930	281'820	1'090'790
2021	431'398	--	234'840	152'620	362'310	1'181'168

Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »

Voir rapport d'activité SATOM, en annexe.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe.

POLICE

Voir rapport de gestion de l'Association Sécurité Riviera sur le site internet :
www.police-riviera.ch ou www.securite-riviera.ch

Protection civile

Voir rapport de l'organisation régionale sur les sites internet :
www.securite-riviera.ch
www.pci-rivpde.ch

Service du feu

Voir rapport de l'organisation régionale sur le site internet :
www.sdis-riviera.ch

CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, à un titre quelconque, nous ont accordé leur confiance et leur appui.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes pendant l'exercice 2021

OUI le rapport de la Commission de gestion sur cet objet,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2021, tels que présentés ci-après,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire

 F. Neyroud   L. Hondzo

The seal of the Municipality of Chardonne is circular with the text 'MUNICIPALITE DE CHARDONNE' around the perimeter. Inside the seal, there is a coat of arms featuring a shield with a cross, flanked by two figures, and a banner below with the words 'LIBERTÉ ET PATRIE'. The words 'CANTON DE VAUD' are also visible at the top of the seal.

Chardonne, le 9 mai 2022
10.02/LH/ja

ANNEXES

Rapports d'activités suivants :	N° page
➤ de la Bibliothèque intercommunale	1 à 13
➤ du Garde-forestier, M. Maxime Roth	14
➤ de la Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »	15 à 16
➤ du Bureau technique intercommunal	17 à 31
➤ de l'avant-projet de parcours bois nature	32 à 42



Bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny Rapport d'activité 2021

Introduction

Durant cette année 2021, notre fréquentation habituelle de la bibliothèque a été chahutée en raison des mesures sanitaires à appliquer.

Toutefois, pour les animations que nous avons pu organiser, le public était présent. Toutes nos animations ont été repensées et adaptées aux normes covid en vigueur au fil du temps et des nouvelles directives fédérales.

Les demandes de nouveautés dans notre catalogue restent constantes, voire en augmentation.

Statistiques de l'année écoulée

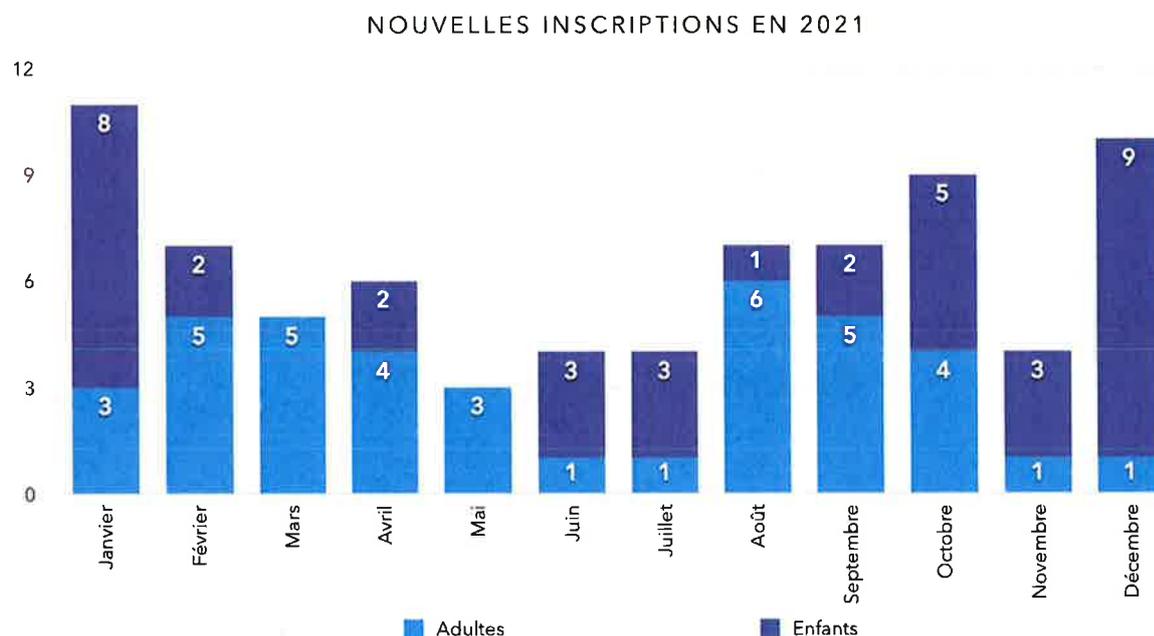
Lecteurs

Très régulièrement de nouveaux lecteurs viennent s'inscrire à la bibliothèque.

En 2021, nous avons eu 52 nouveaux comptes lecteurs créés.

Les nouveaux inscrits de 2021 se répartissent ainsi : il y a 39 adultes et 38 enfants (au total, 77 nouveaux lecteurs).

Les familles qui viennent s'inscrire, sur notre conseil, privilégient la création d'un seul compte familial, plutôt qu'un compte individuel; ceci afin de leur simplifier la consultation des prêts et interactions en ligne.



Au 31 décembre 2021, nous avons 1'115 comptes lecteurs.

Après plusieurs années de restructuration de nos comptes lecteurs individuels, nous sommes enfin parvenus à un regroupement de tous nos comptes. Chaque compte peut comprendre entre 1 et 6 lecteurs (compte familial).

En 2021, nous avons supprimé 342 comptes lecteurs pour diverses raisons : déménagements, ou lecteurs qui nous ont contactés pour supprimer leur compte. Notre restructuration est également comptée dans ces suppressions.

Toutefois, il reste bon nombre de membres inactifs (par exemple : dernier emprunt entre 2009 et 2017). Une réflexion est en cours pour savoir si nous devons supprimer les comptes inactifs depuis plus de 5 ans.

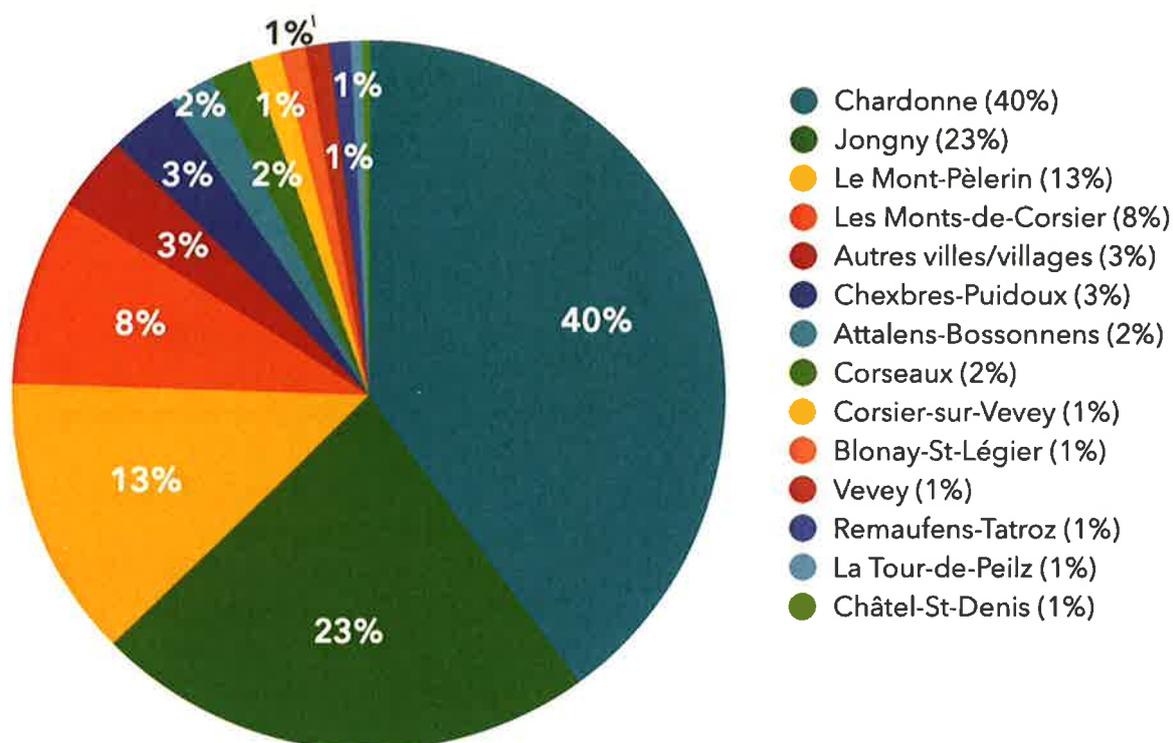
Ainsi, sur l'ensemble des comptes lecteurs, 430 sont des comptes actifs, c'est-à-dire que des documents ont été empruntés au moins une fois durant l'année 2021.

Nous pouvons estimer à 650 personnes le nombre de nos lecteurs effectifs (sans compter les groupes scolaires ou autres Fondations).

Au 31 décembre 2021 la répartition totale des comptes se fait ainsi : il y a 695 comptes adultes dont 24 comptes « enseignant », 411 comptes enfants, 2 comptes « Fondation » et 7 comptes pour la gestion de la bibliothèque (animations, sorties internes, inventaire, livres à fourrer, etc.)

La majorité des lecteurs (76%) viennent de Chardonne (40%), Jongny (23%) et du Mont-Pèlerin (13%).

Le graphique suivant détaille la répartition des lieux de provenance :



Documents

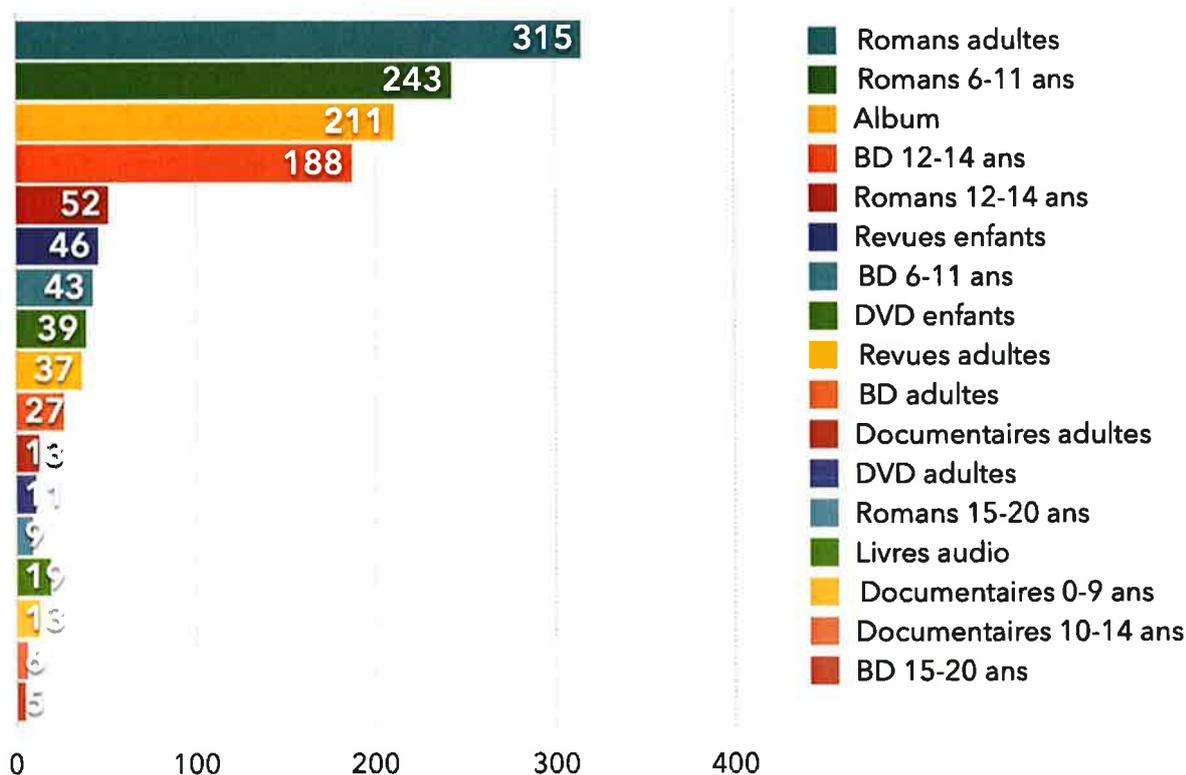
Au 31 décembre 2021, il y avait 20'550 documents à emprunter à la bibliothèque, dont 1'277 documents acquis durant l'année.

Comme chaque année, nous avons reçu des dons de certains lecteurs : 102 documents que nous avons gardés (romans, DVD, BD).

Le reste a été redistribué lors de notre foire aux livres, déposé dans les boîtes à livres de Chardonne et Jongny, ou simplement mis à la déchèterie au vu de leur état.

Comme chaque année, nous avons également dû faire face à de nombreuses pertes de livres par nos lecteurs et remplacements. Ces documents-là ne sont pas comptés dans le total des acquisitions de 2021.

Les nouveaux documents se répartissent ainsi :



Nos jeunes lecteurs sont toujours friands de nouveautés et en redemandent. La tranche d'âge des enfants de 0 à 11 ans constitue un lectorat très important et qui est toujours en quête de nouveautés.

Les adultes ne sont pas en reste car c'est plusieurs fois par semaine que des demandes d'achat nous sont exprimées.

Annuellement, nous devons procéder à un grand désherbage dans nos collections et nos documents afin de pouvoir garder une bibliothèque attractive et renouvelée.

En 2021, 763 documents ont été retirés des collections sur des critères tels que leurs statistiques d'emprunt, leur état général, ainsi que la pertinence du contenu. Un tri plus sélectif devra être fait en 2022 au niveau de la place disponible.

Prêts

Il y a eu 46'361 prêts cette année. Une réelle augmentation par rapport aux années précédentes.

L'effet covid avec la fermeture des cinémas, musées et autres lieux culturels a dû jouer un rôle déterminant dans cette augmentation.

Nous ne pouvons que nous féliciter que la bibliothèque soit devenu un endroit aussi prisé !

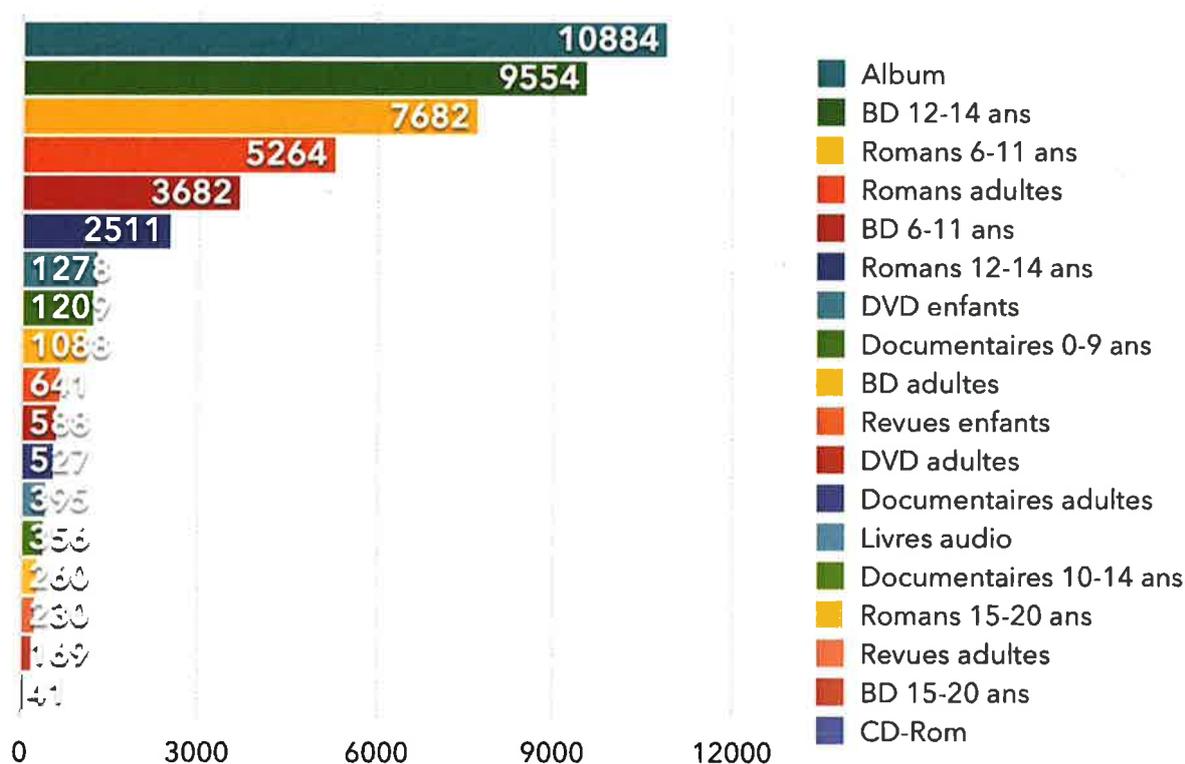
Année	Prêts	Année	Prêts	Année	Prêts
2021	46361	2018	34866	2015	Pas de chiffre
2020	36563	2017	37323	2014	31031
2019	39306	2016	36395	2013	34571

Les prêts sont répartis de la manière suivante :

Les livres¹ sont les documents les plus empruntés avec 28'693 prêts. Ils sont suivis par les bandes dessinées avec 14'493 prêts. Bien que la bibliothèque propose d'autres documents, notamment audiovisuels, la majorité des prêts restent donc des « documents papier ».

Les DVD ne sont cependant pas en reste avec 1'866 prêts sur toute l'année.

PRÊTS EN 2021



Depuis 2016, nous mettons également à disposition des livres électroniques grâce à la fondation Bibliomedia à Lausanne. 86 de nos lecteurs y sont inscrits, dont 5 nouvelles inscriptions au cours de cette année. Au total, 199 livres numériques ont été empruntés.

¹ Sont compris dans cette catégorie : les romans, les documentaires et les albums, adultes et enfants confondus.

Animations²

Notre programme d'animations annuel propose des ateliers et activités pour les enfants et les familles.

Nos lecteurs sont demandeurs et apprécient ce qui est proposé.

Toutes ces animations ont lieu en-dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque au public.

Les animations scolaires ne sont pas comptées dans ce programme.

Mois	Animation	Mois	Animation
Janvier 2021	Né pour lire	Août 2021	Foire aux livres
	Soirée jeux	Septembre 2021	Né pour lire
Février 2021	Né pour lire		Soirée jeux
Mars 2021	Né pour lire		Atelier Plume et Pinceau
	Livre-moi tes histoires	Octobre 2021	Contes en forêt
	Soirée jeux		Né pour lire
Avril 2021	Né pour lire		Atelier Philo
	Atelier autour du livre	Novembre 2021	Né pour lire
	Comptines et jeux de doigts		Atelier Halloween
	Soirée jeux		Atelier Philo
Mai 2021	Né pour lire		Nuit du conte
	Comptines et jeux de doigts	Décembre 2021	Né pour lire
	Atelier autour du livre		Soirée jeux
	Journée de la lecture à voix haute		Contes aux frimousses
	Rallye Egzeko		
Juin 2021	Né pour lire		
	Livre voyageur AROLE		
	Comptines et jeux de doigts		
	Soirée jeux		
	Contes aux frimousses		

Animations scolaires

Les classes de Chardonne et Jongny (1-8P) viennent régulièrement à la bibliothèque pour des animations. Celles-ci sont organisées durant les heures de fermeture de la bibliothèque et durent en général 50 minutes. Les animations sont facultatives : chaque enseignant·e a le choix d'y participer avec sa classe ou non. Durant l'été précédant la rentrée scolaire, tous reçoivent le programme d'animations pour toute l'année et choisissent de s'inscrire à celles qui les intéressent.

Notre programme pour l'année scolaire 2021 était bien chargé avec 78 animations prévues.

² Toutes nos animations (non détaillées dans ce rapport) peuvent être vues en images sur notre site internet : <https://bibliochardonnejongny.ch/animations/>

C'est toujours un plaisir d'accueillir les classes à la bibliothèque; plaisir partagé par les enseignant-e-s et les élèves. Cela nous permet de créer des liens avec eux, de leur faire découvrir la lecture et les livres par des moyens détournés et ludiques.

Ces animations sont organisées en tandem avec Madame Sarah Zanoli selon ses horaires de travail, ce qui amène une dynamique supplémentaire et une grande aide pour répondre aux demandes des enfants.

Mois	Degré	Nombre de classes	Animation	Mois	Degré	Nombre de classes	Animation
Année scolaire 2020-2021				Année scolaire 2021-2022			
Janvier 2021	1-2 P	1	Domino des livres	Septembre 2021	1-2-3 P	7	Présentation de la bibliothèque
	1-2 P	1	Kamishibai		4 P	1	Animation autour d'un album
	3 P	1	Course aux albums	5 P	1	Story cubes	
	6 P	1	Comment choisir un roman ?	5 P	1	Prix Chronos	
	7 P	2	Histoires « minute »	5 P	1	Animation autour d'un album	
Février 2021	1-2 P	2	Animation autour d'un album	8 P	1	Kamishibai	
	2-3 P	1	Histoire en désordre	Octobre 2021	1-2-3 P	1	Présentation de la bibliothèque
	4 P	1	Histoire à écrire		4 P	1	Animation autour d'un album
	4 P	1	Kamishibai		6 P	2	Charades
	5 P	1	Comment choisir un roman ?	8 P	1	Kamishibai	
	6 P	1	Comment j'ai adopté un gnou	Novembre 2021	1-2-3-4 P	9	La pêche aux monstres
6 P	1	Prix Chronos	5 P		1	Prix Chronos	
Mars 2021	1-2 P	2	Animation autour d'un album	Décembre 2021	1 > 8 P	11	Contes de Noël
	3 P	1	Animation autour d'un album		6 P	1	Prix Chronos
	4 P	1	Animation autour d'un album				
	4 P	2	Histoire à écrire			39	
	5 P	1	Comment choisir un roman ?				
Avril 2021	1-2 P	4	Animation autour d'un album				
	2-3 P	1	Animation autour d'un album				
	5 P	1	Comment j'ai adopté un gnou				
	6 P	1	Animation autour d'un album				
Mal 2021	1-2 P	3	Animation autour d'un album				
	3 P	1	Animation autour d'un album				
	4 P	1	Histoire à écrire				
	6 P	1	Comment j'ai adopté un gnou				
Juin 2021	3 P	1	Animation autour d'un album				
	5 P	1	Comment j'ai adopté un gnou				
	5 P	1	Animation autour d'un album				
	6 P	2	Kamishibai				
		39					

Animations « hors bibliothèque »

Depuis 2018, nous collaborons avec **Les Frimousses** pour nous rendre dans leurs locaux afin de raconter des histoires aux enfants. Ces animations s'organisent tout au long de l'année (entre 2 et 6 fois par année). En 2021, seules 2 conteries ont pu avoir lieu.

Nous avons notamment pu organiser une matinée contes dans leurs locaux pour leur course d'école et les recevoir à la bibliothèque pour des contes de Noël.

Un grand merci à Madame Ischi et son équipe pour cet accueil.

Suite à la demande de Monsieur Thierry Chevalley, nous avons participé au rallye Egzeko³ qui a eu lieu en mai autour du Temple de Chardonne et de la bibliothèque.

Nous avons organisé un poste tenu pour Madame Sarah Zanoli et moi-même. C'est toujours un plaisir de collaborer avec l'équipe d'Egzeko.

³ <https://www.egzeko.ch>

Dans l'optique de promouvoir la lecture, cette année, nous avons participé à 2 projets organisés par ISJM (Institut suisse Jeunesse et Médias⁴) :

- le « Livre voyageur⁵ » qui consiste à déposer à certains endroits de la commune des livres afin que les gens s'en emparent.
- la « Journée de la lecture à voix haute⁶ » où des lectures à voix haute étaient proposées devant la bibliothèque pour nos usagers, à des heures définies. Monsieur Jérôme Zanolli a donné bénévolement de son temps pour cet évènement.

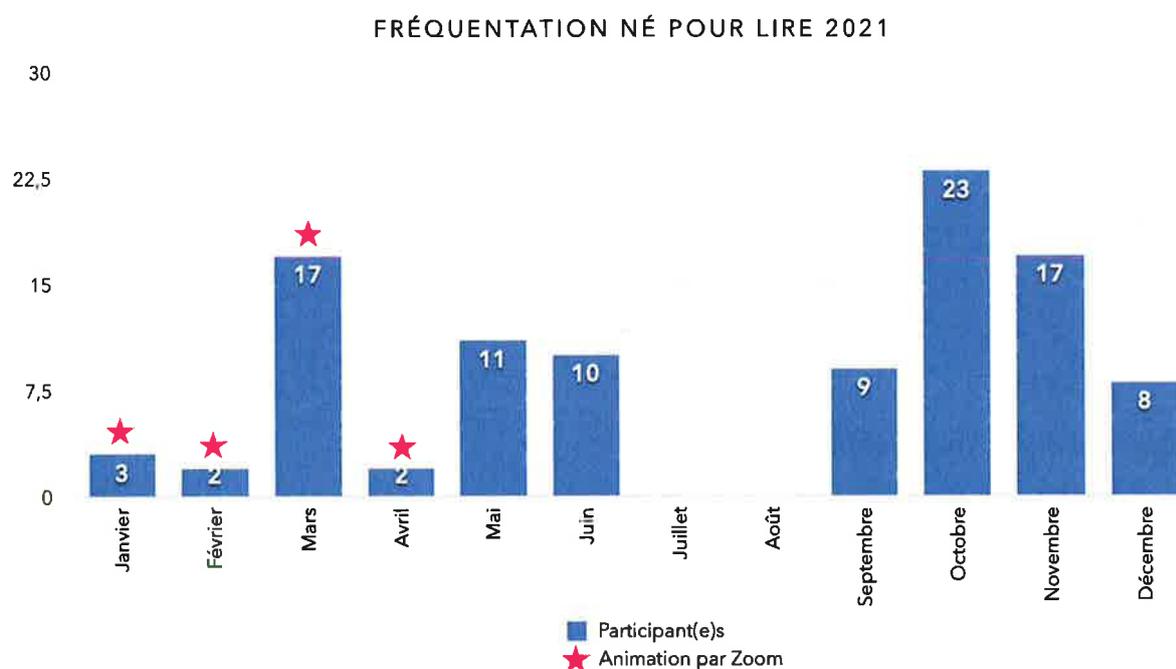
Ces 2 animations ont rencontré beaucoup de succès et seront réitérées l'année prochaine.

Né pour lire

L'animation « Né pour lire » est proposée chaque premier mercredi du mois aux enfants jusqu'à 4 ans. C'est toujours un moment privilégié partagé avec eux.

Cette animation a dû être repensée et réorganisée avec les mesures sanitaires en vigueur. Nous avons mis sur pied plusieurs rendez-vous via la plate-forme Zoom⁷ pour des lectures online (de janvier à avril). Cette manière de procéder n'est pas optimum pour les tout-petits qui ont besoin d'avoir un contact direct avec la/les raconteuse·s.

Depuis mai, le concept de notre animation a été décliné en 2 sessions de 20 minutes sur place à la bibliothèque.



Cette animation est dorénavant sur inscription.

⁴ <https://www.isjm.ch>

⁵ <https://www.isjm.ch/arole/livre-voyageur/>

⁶ <https://www.journee-de-la-lecture.ch/fr/>

⁷ <https://zoom.us>

Chaque année, courant août, nous adressons un courrier à tous les nouveaux parents de Chardonne et Jongny pour leur parler de cette activité. Certaines personnes découvrent la bibliothèque par ce biais et s'y inscrivent.

La fréquentation a légèrement baissé par rapport aux années précédentes, du fait des mesures sanitaires en vigueur (pass sanitaire obligatoire). Le nouveau concept (2 sessions) plaît aux parents.

Cette animation est organisée en tandem avec Madame Sarah Zanoli; ce qui amène une belle dynamique, un moment plus vivant pour des lectures à deux voix.

Comptines et jeux de doigts

Après de nombreux reports en fonction des mesures covid à respecter, nous avons pu organiser les ateliers « Comptines et jeux de doigts » prévus avec Madame Liz Moscarola. Ces ateliers sont adressés aux enfants de 18 mois à 4 ans.

Pendant une heure, elle a enchanté enfants et adultes au son de ses instruments et avec des comptines.

Ateliers, animations et contes à la biblio

Malgré toutes les mesures sanitaires à respecter, cette année, nous avons pu organiser divers ateliers et animations.

Pour cette nouvelle année, nous tenions à amorcer un virage avec nos animations afin de toucher à tous nos jeunes lecteurs (0-15 ans), qu'aucuns ne soient oubliés.

C'est pourquoi nous avons mis en place certains ateliers adressés aux 5-10 ans : une nouveauté.

Après plusieurs expériences de conteries avec Madame Gaëlle Brändli (c.f. La nuit du conte, Contes en forêt, etc.), celle-ci nous a proposé des animations d'ateliers dans le cadre de sa formation HES qui ont eu lieu dans le courant de l'année. Ateliers avec conterie et bricolage : un vrai succès.

Cette collaboration perdurera en 2022.

Je remercie la Commune de Jongny pour avoir gracieusement mis le refuge de Reule à notre disposition pour les « Contes en forêt » qui ont eu lieu début octobre.

Atelier Plume et Pinceau⁸

Madame Noémie Pétremand (Plume) et Madame Jenay Loetscher (Pinceau) sont des animatrices incontournables pour nos ateliers d'automne.

Fin septembre, elles sont venues nous présenter un atelier où les enfants ont illustré une histoire tirée de leur imaginaire. Ces histoires ont ensuite été mises en ligne sur notre site internet.

Chaque année, ces animatrices proposent un atelier différent, très souvent en rapport avec leur nouveau livre paru qu'elles offrent à la bibliothèque.

⁸ <http://plumeetpinceau.ch>



Soirées jeux

Les soirées jeux sont devenues un incontournable de la bibliothèque.

Celles-ci ont lieu environ tous les 2 mois et accueillent au

maximum 14 enfants. A chaque fois, les soirées sont complètes très rapidement lorsqu'elles sont annoncées et nous devons refuser des



participants.

Pour 2021, nous avons eu recours aux services d'une animatrice professionnelle du jeu. Madame Corinne Sindoni du Petit Caribou⁹ est venue à plusieurs reprises animer ces soirées avec des jeux inédits pour nos participants. L'occasion de découvrir d'autres jeux.

Nuit du conte

La Nuit du conte a toujours lieu en novembre. Cet événement est proposé par l'Institut Jeunesse et Médias à Lausanne et des bibliothèques dans toute la Suisse y participent autour d'un même thème.

Pour cette année, il s'agissait du thème « Notre planète - notre maison ».

Mesdames Gaëlle Brändli (Les contes du sac¹⁰) et Emmanuelle Suchet (flûte) nous ont emmené faire le tour de la planète.

Projet LIFT

Depuis notre premier contact en 2019 avec Madame Madeleine Skinner, la bibliothèque participe dorénavant chaque année au projet LIFT¹¹ et accueille au printemps et en automne un-e stagiaire durant quelques heures par semaine.

« Le projet LIFT est un projet national qui vise à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Cette démarche a pour objectif de faire prendre conscience au jeune que les acquis scolaires sont importants pour son avenir et sa future vie professionnelle. »¹²

⁹ <https://www.lepetitcaribou.ch>

¹⁰ <http://lescontesdusac.blogspot.com>

¹¹ <https://www.lausanneregion.ch/enfants-ados/ados/lift/>

¹² <https://jugendprojekt-lift.ch/fr/>

Expositions

Plutôt que d'organiser des expositions thématiques à la bibliothèque, nous avons fait le choix de montrer en photos toutes les activités que nous y organisons; que ce soit les ateliers pour les enfants de 0 à 4 ans, les soirées jeux ou autres conteries : toutes nos activités sont affichées en photos.

Nous avons eu de très bons retours de nos usagers qui ont découvert certaines activités organisées dont ils n'avaient pas connaissance.

Informatique

Notre site internet¹³, notre page Facebook¹⁴ et notre compte Instagram¹⁵ proposent une vitrine complète de la vie de la bibliothèque.

Nous y annonçons les petites nouvelles (nouvelles acquisitions par le biais de photos, coups de cœur et conseils de lecture, objets trouvés dans la bibliothèque et autres nouvelles courantes).

Avec ces supports, nous partageons toutes les animations qui se déroulent à la bibliothèque, ainsi que les événements à venir. La bibliothèque au jour le jour.

La combinaison de ces supports permet une belle ouverture au public et une plus large publicité quant aux animations ou manifestations organisées.

Notre site internet est mis à jour en temps réel pour informer nos lecteurs des nouvelles décisions (fermetures, mesures covid, etc.).

En juillet, l'ordinateur que nous avons depuis quelques années à la bibliothèque a rendu l'âme. En peu de temps, grâce au concours de Messieurs Olivier Gabriel¹⁶ et Nicolas Blanc¹⁷, un nouvel ordinateur a pu être acheté et reconfiguré. Nous n'avons perdu aucune donnée.

Réparations des livres

Madame Anne Ducret s'occupe de la réparation des livres. Elle fait du bon travail et prolonge la vie de beaucoup de livres.

Toutefois, avec les années, certains documents, même réparés, doivent être remplacés. En général, ces remplacements interviennent en fin d'année, selon le budget annuel alloué. Certains livres, lus et relus, ne sont plus réédités et nous devons vraiment faire une recherche dans les documents d'occasion afin de les remplacer. Ou alors parfois, à notre grand regret, les supprimer du catalogue.

Nettoyages

Madame Sandrine Delhay-Monnin effectue un excellent travail à la bibliothèque.

¹³ <https://bibliocharдонеjongny.ch>

¹⁴ <https://www.facebook.com/bibliothequedecharдонеjongny>

¹⁵ https://www.instagram.com/biblio_charдонеjongny/

¹⁶ <https://www.vision2action.ch>

¹⁷ <https://www.bibliomaker.ch/services>

Toujours flexible, elle jongle avec les animations prévues à la bibliothèque, ce qui n'est pas toujours simple pour organiser ses jours de travail.

Remerciements spéciaux

Je profite de ce rapport pour remercier Monsieur Avdyl Hyseni et Monsieur Pierre Fischer (ainsi que leurs employés) qui répondent toujours présents lorsqu'un petit souci se présente à la bibliothèque, que ce soit pour le chauffage, le débarras de mobilier, nous livrer les colis de la Poste ou des demandes spéciales relatives aux événements organisés. Leur aide est toujours précieuse lors d'animations (manutention de tables, chaises ou bancs) ou d'autres demandes. C'est un atout précieux de pouvoir compter sur leur collaboration.

Merci à Madame Manon Schmocker pour ses illustrations sur notre vitrine du rez-de-chaussée et notre écran covid.

Merci à Monsieur Jérôme Zanolli pour ses talents de raconteur lors de la journée de la Lecture à voix haute.

Covid-19

Les normes sanitaires ayant évolué tout au long de l'année, nous avons dû nous adapter et faire preuve de réactivité et de souplesse.

En début d'année, seules 8 personnes étaient autorisées en même temps dans nos murs. Afin de respecter ce quota, nous avons mis en place un système de jetons que nos lecteurs prenaient à l'entrée.

En avril, nous avons pu augmenter ce quota à 15 personnes.

En septembre, suite aux nouvelles décisions (obligation du pass sanitaire pour entrer dans les bibliothèques) une courte période de transition nous a fait fermer la bibliothèque aux plus de 16 ans (avec des réactions plus ou moins agressives de certains de nos usagers) avant de pouvoir à nouveau ouvrir (avec des horaires adaptés) avec l'obligation de contrôle des pass sanitaires.

Cette obligation de contrôle n'a pas été sans poser des soucis de logistique.

Nous recevons environ 250 personnes par semaine (adultes et enfants confondus).

Lors des jours de forte affluence, il devient difficile d'effectuer notre travail (conseils et prêts/retour/rangement de livres) en plus de notre travail de « police du pass sanitaire ». Et ceci sans compter les récalcitrants. La plupart de nos usagers respectent les mesures fédérales édictées, mais pas tous. Certains nous prennent à partie; il faut bien un bouc émissaire. Ceci n'est pas toujours agréable à gérer.

Pour les personnes sans pass sanitaire, l'option de prêt sur commande par mail et livraison « à la porte de la biblio » leur est offerte.

La bibliothèque reste à disposition pour tous.

Conclusion

L'année 2021 a également été mouvementée en mesures à appliquer. Nos lecteurs s'y habituent, s'y conforment.

Avec ce climat sanitaire pesant, j'ai pu remarquer que certains usagers s'épanchent plus, se confient à nous, ont besoin d'échanges. Notre « fauteuil des confessions » n'a jamais autant été utilisé.

La bibliothèque est aussi là pour avoir ce lien social.

Je remercie chaleureusement les communes de Chardonne et de Jongny de permettre à la bibliothèque d'être un endroit où il fait bon s'approvisionner en livres et autres documents.

Chrystelle Schmocker

Chardonne, le 18 janvier 2022

Rapport de gestion forêt 2021

Commune de Chardonne

Saint-Légier le 18.02.2022

Une coupe de gros bois résineux martelée en 2020 sur la parcelle 2916 à Enchironne a été réalisée dans le courant des mois de février-mars 2021 par l'entreprise forestière Aeschlimann. 301 sylvies (m³ sur pied) étaient marquées dont 140 sylvies d'épicéa. Une fois le chantier terminé ce sont 380.83 mètres cubes qui ont été reconnus et vendus. La scierie Beaud a acheté 136.38 m³ d'épicéa à un prix net de 98.6.-/m³ et 125.34 m³ de sapin à un prix net de 80.-/m³, les billons ont été vendus à la scierie Zahnd à un prix net de 60.92.-/m³ et 76 m³ de déchetage résineux ont été rachetés par le Groupement forestier de la veveysse à 30.-/m³. Le résultat net de ce chantier offre à la commune un bénéfice de 5'812.05.-

Dans le courant du mois de mars la sécurisation du haut du Chemin des Roches sur la parcelle 3458 a été réalisée par l'entreprise Bois Riviera. 15 m³ de hêtre dépérissant et dangereux pour les usagers ont été coupés pour une facture finale de 5869.65.-. Les bois ont été rachetés par le Groupement forestier. La météo plutôt humide du printemps a permis aux épicéas de bien résister aux attaques du bostryches seuls 40 m³ ont dû être coupés et débardés dans le courant de l'année 2021.

Dans le but de diversifier les essences présentes sur la parcelle 2916 ce sont 87 chênes, 87 sorbiers et 106 charmes qui ont été plantés et protégés du gibier en 2021. Les plaies de la mini tornade de juillet 2017 sont pensées par une surface totale de plantation de 870 ares majoritairement en chêne sessile. Une aide financière d'un montant de 17'400.- de la Confédération et du Canton dans le but d'adapter les peuplements aux changements climatiques a été perçue pour les travaux réalisés sur l'ensemble de la surface. Cette aide comprend également le fauchage de la parcelle durant les trois années qui suivent la plantation.

Au mois de juin et novembre 2021, deux coupes de bois ont été martelées pour la saison 2021-2022. Tout d'abord une coupe de réalisation de gros bois résineux dans la côte en dessus du Chenil des Barussels où un volume de 251 sylvies ont été marquées dont 220 m³ d'épicéas. Sur la parcelle 3548 au sommet du Mont-Pélerin 121 sylvies ont été marqués dans le but de mettre en lumière un magnifique rajeunissement. Cette coupe s'exécutera conjointement avec un propriétaire forestier en aval et sera débardée à l'aide d'un câble-grue.

L'assemblée générale du Groupement forestier de la veveysse qui s'est tenue dans le refuge forestier de Reule a approuvé les excellents comptes 2020 et a décidé d'accorder une redistribution exceptionnelle du bénéfice aux communes membres en fonction des volumes de bois coupés en 2020. Le montant octroyé à la commune de Chardonne s'élevait à 17'180.-

Il est à noter que l'année 2021 était une année de transition pour la direction de la structure du Groupement forestier puisque Mme Nicole Pointet, Syndique de la commune de Jongny, a remplacé M. Christophe Schneiter dans la fonction de Présidente.

Le désir de la population de se ressourcer en forêt, d'y pratiquer une activité sportive ou tout simplement de se reconnecter à des choses simples augmente le nombre de visiteur dans nos forêts. En 2021, les travaux de création et de mise sur pied du « parcours nature » du Mont-Pélerin ont permis de grandes avancées dans le but d'offrir à la population un lieu attractif et instructif. Nous espérons pouvoir concrétiser ce projet dès 2022.

Maxime Roth
Garde-forestier

Déchèterie « En Praz-Libon » - Rapport d'activité 2021

Après avoir été confiée durant quelques années à SATOM SA, la gestion de la déchèterie de Praz-Libon a été reprise par la commune de Corsier-sur-Vevey dès le 1^{er} janvier 2021. C'est à cette même date que le bon fonctionnement et l'organisation du site ont été confiés à M. Francisco Zeferino alors fraîchement engagé. Ce changement a également été l'occasion de revoir les différents contrats de transports, ainsi que de redéfinir les exutoires des différentes filières de recyclage. Toute cette démarche a été faite avec pour objectif rationalisation et optimisation.

La structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2021 les déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2021	Tonnage 2020	Tonnage 2019	Exutoire
Benne encombrants	245.91	414.42	408.64	SATOM Monthey
Benne papier	54.30	35.94	61.50	Sogetri Roche SA
Benne bois	214.66	238.18	242.36	Écovalbois SA Collombey
Benne inerte	266.96	284.52	241.92	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	45.71	46.72	45.12	Vetropack St-Prex
Déchets verts – branches - gazon	492.97	467.05	441.55	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	3.42	4.93	5.50	Petrecycling Roche
Textiles	16.19	15.80	16.58	Valtex Monthey
Fer léger	107.16	104.23	109.18	Sogetri Roche SA
Fil isolé cuivre 30-35 %	0.00	1.00	0.33	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.94	0.83	2.89	Sogetri Roche SA
Carton	64.56	38.34	44.56	Sogetri Roche SA
Appareils Swico	14.40	13.23	16.23	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	16.89	12.41	16.09	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	8.57	3.97	8.60	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Lave-vaisselle, four	9.45	7.55	9.18	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Déchets spéciaux	15.73	15.13	14.23	Cridec SA Eclépens / SATOM
Huiles	3.80	~2.00	~2.00	SATOM Monthey
Divers (amiante, etc.)	1.67	0.00	0.00	Divers
Tonnage total	1'583.29	1'706.25	1'686.46	

En 2021, et par rapport à 2020, il a été récupéré 122,96 to en moins (-7.21%), ce qui représente un total moyen par habitant de 150.88 kg (166.85 kg en 2020), soit une réelle diminution. Celle-ci s'explique d'une part par un meilleur contrôle des apports de déchets d'entreprises (vérification de la provenance/domiciliation des entreprises fréquentant la déchèterie et limitation des volumes admis) et d'autre part par le refus de dépôt de sacs noirs et d'objets dont le volume peut entrer dans des sacs taxés et dès lors interdits d'élimination via le compacteur à encombrants.



Ce qui peut entrer dans un sac poubelle n'est pas considéré comme déchet encombrant et doit être évacué au moyen d'un sac taxé officiel.

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entrées à la déchèterie a très légèrement augmenté (22'036 passages, soit une progression d'environ 1%) tout comme le nombre d'habitants du Cercle (+ 2.62%).

Les informations et directives relatives à la déchèterie de Praz-Libon sont disponibles sur www.dechetscerclecorsier.ch.

Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent par contre obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée.

Une réorganisation de la déchèterie a également été opérée, essentiellement au niveau de l'aménagement du site dans le but d'améliorer et rationaliser le travail sur place. Un effort d'information visant à optimiser la qualité du tri des déchets a également été faite auprès des citoyens, essentiellement au niveau des matières devant être éliminées via les sacs taxés. Ces mesures et changements ont été favorablement accueillis et acceptés par la plupart des usagers.

Des remarques et quelques avertissement ont néanmoins été nécessaires auprès de citoyens et entreprises ayant pris de mauvaises habitudes dans notre déchèterie. Un contrôle plus régulier et intensif des cartes citoyennes utilisées par les entreprises a notamment été instauré, ce qui a permis de réduire abus et attitudes non conformes.

Le poids moyen déposé par passage représente près de 72 kg, ce qui est relativement important, mais en diminution par rapport à 2020 (78 kg). Ce phénomène provient d'une part du fait que la déchèterie de Praz-Libon se trouve à une certaine distance des zones d'habitation et que par conséquent les usagers ne se déplacent pas pour rien et d'autre part qu'elle est accessible aux entreprises qui peuvent venir y déposer leurs déchets, payants pour certains d'entre eux.

Les cours sur le marché des matières premières étant très volatiles, cela a une incidence directe sur le prix des matières recyclées. En effet, début 2021, nous devons payer CHF 60.00 par tonne pour l'évacuation du papier/cartons alors qu'à fin 2021, nous pouvions escompter sur une rétrocession de CHF 70.00 par tonne ! Il en va de même pour plusieurs autres matières récoltées (ferraille, électronique, alu, ...).

De plus quelques sinistres et vols ont été à déplorer durant l'année passée. Les voleurs se focalisent essentiellement sur les métaux et matériaux de valeur (batteries, câbles, etc.), ainsi que sur le local des collaborateurs. Ces cas ont tous été annoncés auprès de Police Riviera.

S'il est heureux de constater une réduction sensible des coûts de l'exploitation de la déchèterie pour l'an dernier (CHF 33.03 par habitant en 2021, CHF 39.48 en 2020 et CHF 38.11 en 2019), ceux-ci restent néanmoins non négligeables et incontournables. En effet la perception d'une taxe au sac entraîne inmanquablement la nécessité de mise à disposition de la population d'infrastructures coûteuses en vue de se délester des déchets urbains. Sans celles-ci, la qualité des filières de tris ne serait que moins efficiente sans pour autant réduire les coûts finaux à charge des citoyens et des collectivités publiques.

COMMUNE DE CHARDONNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BTI EN 2021

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours ;
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales ;
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence ;
- Accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire (PGA, PPA, PQ) ;
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations ;
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras ;
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux ;
- Mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT ;
- Dans certaines limites, orienter les propriétaires afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc. ;
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions et renseigner la population pendant la période de consultation ;
- Gérer les dossiers d'archives de police des constructions ;
- Participer aux séances dans le cadre de procédures judiciaires (CDAP par exemple) ;
- Rédiger diverses correspondances BTI et préparer des projets de courriers municipaux.

2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

2.1 Comité de direction

Le comité directeur du BTI est composé de quatre municipaux, un municipal pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2021-2026, le comité de direction est composé des membres suivants au 31 décembre 2021 :

- M. Jean-Luc Sansonnens, président, municipal, Jongny
- Mme Arianne Rouge, syndique, Corsier-sur-Vevey
- M. Christian Minacci, syndic, Corseaux
- M. Fabrice Neyroud, syndic, Chardonne
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

Le suivi administratif pour les tâches du secrétariat, notamment la rédaction du procès-verbal des séances de comité de direction, est effectué par la responsable administrative, Mme Sabrina Paolini.

2.2 Responsable du Bureau Technique Intercommunal et organisation interne

- Le responsable du Bureau Technique Intercommunal, M. David Ferrari, est notamment chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers - en cours et à traiter - de police des constructions, aménagement du territoire et travaux, soit en 2021 :

- 4 séances de commission consultative d'urbanisme ;
- 12 séances du comité de direction du BTI ;
- Suivi des dossiers d'aménagement du territoire et révision des PACom ;
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes.

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'informations et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels ;
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'informations et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, Agglo Rivelac, SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) et ECA, diverses études régionales de transports et urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions ;
- Procédures devant les tribunaux ;
- Entretien de réseaux routiers ou de collecteurs ;
- Contacts avec les services de l'État ;
- Contacts avec les services industriels ;
- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires ;

2.3 Police des constructions

Le responsable de la police des constructions, M. Ludovic Sherif, supervise et coordonne le travail des techniciens et se charge également des :

- Séances de commission consultative d'urbanisme, 4 séances et 1 séance de commission consultative réduite ont eu lieu en 2021 ;
- Séances hebdomadaires de transmission des dossiers avec le Municipal délégué et la Secrétaire municipale ;
- Séances au Tribunal cantonal (CDAP) ou à la préfecture (dénonciations).

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.).

Récapitulatif des dossiers traités en 2021

	Intercommunal	Chardonne
Nouvelles demandes	307	104
Permis de construire délivrés :	170	53
- Procédure dispense d'enquête publique	126	39
- Procédure enquête publique	44	14
Taxe des permis de construire délivrés	CHF 242'965.55	CHF 64'558.45
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle :	99	34
- Capteurs solaires (18a LAT, 32b OAT)	36	13
- Travaux de minime importance	63	21
Dossiers soumis à l'enquête publique :	49	17
- Aménagement du territoire	-	-
- Police des constructions (CAMAC)	42	14
- Lrou (loi sur les routes)	-	-
- Autres (cadastration, servitudes, etc.)	7	3
Contrôles techniques	170	58
Visites de salubrités	1	1
Permis d'habiter/utiliser	160	36
Arrêts de travaux	7	2
Dénonciations Préfecture	6	1

Les techniciens ont également effectué les tâches suivantes :

- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, constructions, assainissement, etc.) ;

- Gestion des plaques de numéros d'immeubles, gestion des commandes et livraison lors du contrôle technique ;
- Contrôles et mise à jour des registres conformément à la LHR et au RCB (Loi sur l'harmonisation des registres et registre cantonal des bâtiments) ;
- Statistiques diverses : constructions, appartements, etc. ;
- Développement d'applications sur le SIT intercommunal ;
- Suivi des séances et développement de l'application Cartoriviera.

Finalement, le Bureau Technique Intercommunal a procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

2.4 Travaux, génie civil et SIT

M. Frédéric Schneiter est le responsable du secteur travaux et génie civil. Le responsable de ce secteur supervise et coordonne le travail du secteur travaux. Les travaux suivants ont été réalisés en 2021 :

- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle ;
- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages ;
- Contrôles et recherches de pollutions diverses dans les canalisations d'eaux claires ou ruisseaux ;
- Contrôles de déversoirs ;
- Raccordements secondaires divers dans le cadre de la campagne d'assainissement comprenant les contacts avec les propriétaires, essais, devis, suivi des travaux et relevés des ouvrages des raccordements privés sur les collecteurs communaux, y compris reports sur le SIT ;
- Examen et préavis relatifs à l'assainissement de certains secteurs du territoire communal en système séparatif ;
- Entretien des routes et chemins communaux ;
- Constats de dégradations des chemins communaux et planification des travaux de réparation comprenant soumissions, plans, synthèses et suivi des travaux ;
- Délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains, etc. ;
- Gestion et réfection définitive de fouilles sur le domaine public ;
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase de travaux ;
- Participation et suivi des chantiers en cours ;
- Établissement de divers plans de signalisation et remplacement de la signalisation existante ;
- Étude et demandes de subvention pour l'entretien de chemins agricoles et ruisseaux publics ;
- Suivi et planification des chemins AF ;
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et d'autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, assainissement, expropriation, contrôle d'ouvrages divers, etc.).

Chantiers communaux :

- *Chemins de l'Ecouralaz (partie supérieure)* : remplacement du réseau souterrain et réfection de la chaussée ;
- *Chemins AF* : Etude et demande de subventions ;
- *Chemin des Barussels* : réfections ponctuelles des accotements ;
- *Chemin des Roches* : remplacement des rangs de pavés existants ;
- *Chemin de Mivy* : réfection de tronçons routiers ;

- *Chemin de Popraz* : réfection de tronçons routiers ;
- *Chemin de la Gay* : réfection de tronçons routiers ;
- *Chemin de Crau-Mayor* : réfection de la chaussée ;
- *Sentier de Cremières* : Réfection de la chaussée ;
- *Rue Jacques Chardonne* : réfection de la chaussée et de l'éclairage public ;
- *Ruisseau de la Salenche* : Etanchéification, coordination avant travaux ;
- *Ruisseau de la Bergère* : Préparation proposition de renaturation ;

Entretien des chemins communaux :

- Réfections ponctuelles diverses ;
- Réfection de diverses chambres sur les chaussées.

Permis de fouille/dépôt :

- Durant l'année 2021, le BTI a traité 40 demandes de permis

SIT - Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune ;
- Mise à jour du cadastre souterrain : relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain ;
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT et du Cartoriviera ;
- Mise à jour des informations dans les bases de données.

3. ETUDES ET PROJETS DIVERS

3.1 Cartoriviera

Le portail cartographique Cartoriviera, utilisé depuis plus de 10 ans, intègre chaque année de nouveaux développements pour répondre à l'évolution des demandes et pour mieux répondre aux besoins du public et des professionnels.

En 2021, la mise en place d'une nouvelle fonctionnalité afin de permettre la consultation des documents d'enquête publique (police des constructions et abattages d'arbre) en ligne a été effectuée avec succès. Les documents papiers restant toujours consultables au BTI.

Ainsi, tous les documents relatifs à l'enquête sont disponibles pour tous pendant les 30 jours légaux d'enquête (au format PDF); lorsque l'enquête est terminée, les documents sont toujours accessibles pour le personnel communal disposant d'un accès sécurisé.

De nouvelles images aériennes ont été intégrées en 2021 (orthophotos 2021) ; une nouvelle interface du Cartoriviera a également été mise en place.

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <https://twitter.com/cartoriviera>.

Les données disponibles pour le public ainsi que pour les professionnels bénéficiant d'un accès sécurisé permettent une interrogation complète des informations sur le territoire des dix communes du district et celles du Haut Lac.

3.2 Révision du plan d'affectation communal (PACom)

Le bureau d'urbanistes Plarel SA de concert avec le Bureau Technique Intercommunal a poursuivi la révision des plans d'affectation communaux des 4 communes du Cercle tout au long de l'année 2021.

Un projet de règlement a été élaboré pour les 4 communes en tenant compte des spécificités de chacune des entités territoriales. Les couches liées aux dangers naturels, telles que les dangers INO (inondations) et gravitaires (chutes de pierres et blocs et glissements de terrain) ont été traitées et intégrées aux plans.

Un bilan sur l'avancement de la révision a été exposé à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) le 23 novembre 2021.

Enfin, conformément aux dispositions légales en vigueur, des démarches participatives vont être proposées à la population en 2022.

3.3 Zone réservée selon article 46 LATC

Le 14 décembre 2021, le Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), a rejeté les trois recours enregistrés contre la décision du 16 mars 2020 du Département des institutions et du territoire (DIT) approuvant la zone réservée communale. Un recours au Tribunal Fédéral est possible jusqu'au 31 janvier 2022.

3.4 PAC Lavaux

Pour faire suite aux séances de conciliation avec les opposants qui se sont déroulées en 2020, le Conseil d'Etat a transmis, en 2021, au législatif cantonal un exposé des motifs et projet de décret (EMPD) sur le plan d'affectation cantonal de Lavaux, avec quelques propositions de modifications du règlement concernant les zones viticoles, les capites et les murs de pierres.

Le plan d'affectation cantonal (PAC) Lavaux a été soumis à l'enquête publique du 28 août au 26 septembre 2019 et soulevé plusieurs oppositions, notamment des communes de Corsier-sur-Vevey et Chardonne concernées par les répercussions de certains aspects du règlement du PAC sur leur territoire.

Le PAC et son règlement sont désormais entre les mains du Grand Conseil qui doit adopter le plan et se déterminer sur les oppositions reçues pendant l'enquête publique.

Les opposants seront entendus lors d'une séance de la commission en mars 2022.

3.5 Commission Consultative de Lavaux (CCL)

En 2021, le BTI a soumis 10 projets à la CCL, tous pour la commune de Chardonne.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique.

Les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique peut être rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

3.6 Plans d'affectation communaux (PA)

PA « Les Championnes » : Le 9 septembre 2020, la DGTL a rendu un avis préliminaire favorable afin que la commune puisse élaborer son plan d'affectation. La Municipalité de Chardonne souhaite réaliser un nouveau bâtiment d'utilité publique (salles de classes, bibliothèque, UAPE, crèche-garderie et salle des sociétés) à l'Ouest du village, sur les parcelles n^{os} 3863, 3862, 3871 et 3872.

PA « Maison de commune » : Le 27 avril 2021, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a rendu un avis préliminaire favorable afin que la commune puisse élaborer son plan d'affectation.

Projet de changement d'affectation d'une partie du bâtiment de l'EMS du Pèlerin pour l'accueil pré-scolaire – propriété de la Maison du Pèlerin : Dans sa recherche de solutions d'accueil pour la petite enfance - de concert avec les 3 autres Municipalités du Cercle - la Municipalité de Chardonne a été approchée par la Maison du Pèlerin qui propose des surfaces permettraient l'exploitation d'une structure d'accueil de jour pour des enfants.

La Direction générale du territoire et du logement (DGTL), en décembre 2021, a émis un préavis favorable sur le principe du changement d'affectation.

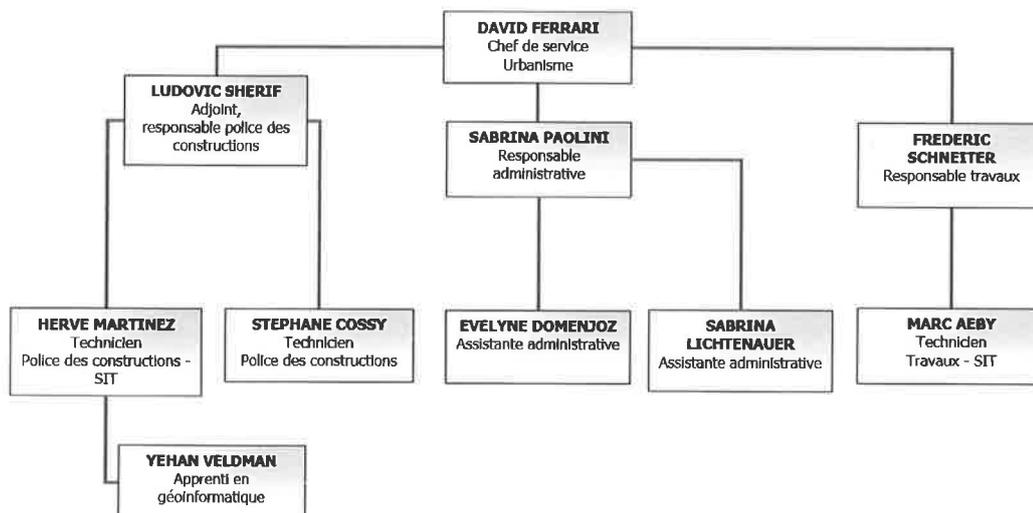
4. CONSTAT ET CONCLUSION

4.1. Personnel du BTI

Au 31 décembre 2021, le personnel du BTI se composait de 9 collaborateurs et d'un apprenti:

M. David Ferrari	Chef de service (100%)
M. Ludovic Sherif	Adjoint, responsable du secteur police des constructions (100%)
M. Frédéric Schneiter	Responsable du secteur travaux (100%)
M. Hervé Martinez	Technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Stéphane Cossy	Technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Marc Aeby	Technicien, secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini	Responsable administrative (70%)
Mme Sabrina Lichtenauer	Assistance administrative (70%)
Mme Evelyne Domenjoz	Assistante administrative (70%)
M. Yehan Veldman	Apprenti géomaticien

Organigramme du BTI au 31 décembre 2021 :



4.2. Le personnel et l'évolution du travail du Bureau Technique

Le personnel

En 2021, le personnel du BTI est resté stable. M. Marc Aeby, collaborateur pour le secteur travaux a donné sa démission et quitté ses fonctions le 31 décembre 2021. Son remplaçant, M. Joël Humbert-Droz, débutera son activité au BTI le 14 février 2022.

Les collaborateurs du BTI suivent régulièrement des formations continues pour rester à niveau et s'informer tant sur l'évolution des lois (LAT, LATC, loi sur les marchés publics, etc.) que sur les nouvelles normes techniques (AEAI, ECA, CAMAC, etc.). Toutefois, en 2021, comme en 2020, de nombreuses formations ont été reportées en raison de la pandémie. Certaines ont pu avoir lieu à distance, en vidéo-conférence.

En début et fin d'année 2021, la pandémie a contraint le personnel du BTI à effectuer du télétravail à plusieurs reprises en vue d'endiguer les contaminations, et d'assurer la présence de 2 personnes au minimum dans les locaux afin de recevoir et répondre aux partenaires et à la population.

L'évolution du travail du Bureau Technique :

Police des constructions

L'année 2021 s'est poursuivie sous le signe de la pandémie.

En matière de constructions, et au contraire de ce qui a été vécu en 2020, aucune entreprise n'a suspendu ses chantiers, moyennant le respect des mesures sanitaires en vigueur.

En ce qui concerne le nombre d'objets traités, nous avons constaté qu'il tient toujours à cœur des propriétaires d'entretenir leurs biens et d'améliorer leur condition de vie ainsi que leur confort personnel. Ainsi, beaucoup d'autorisations ont été délivrées par les Municipalités pour réaliser des travaux d'entretien, et de nouveaux aménagements extérieurs, tels que jacuzzis et piscines.

La « pause » de la période estivale - caractérisée par un ralentissement des demandes de permis de construire pendant de nombreuses années - tend à disparaître. En effet, que cela soit en 2020 ou en 2021, nous constatons que l'activité ne baisse plus de façon significative et reste au contraire soutenue et continue pendant cette période.

Les techniciens de la police des constructions sont également présents sur le terrain. Ce qui permet d'exercer une surveillance des chantiers en cours mais également d'identifier les travaux qui n'ont fait l'objet d'aucune autorisation. Les travaux non autorisés sont arrêtés immédiatement et la pratique communale veut que ces travaux non autorisés soient, en principe, dénoncés auprès de la Préfecture, compétente pour prononcer la sentence et/ ou le montant de l'amende.

Nous pouvons mesurer l'efficacité de cette pratique mise en place depuis plusieurs années puisque nous constatons que les propriétaires, architectes ou promoteurs posent aujourd'hui plus de questions et demandent automatiquement si les objets à réaliser nécessitent une autorisation, notamment pour des modifications d'un projet de construction.

Grâce à la base de données Access du BTI, dans laquelle nous saisissons toutes les demandes et qui nous permet également d'établir des statistiques fiables, nous observons que les nouvelles demandes restent élevées en 2021, à l'instar des permis de construire délivrés.

Les procédures d'autorisation restent toujours longues et complexes, voire tendent à se rallonger en raison d'exigences cantonales toujours plus élevées.

En 2021, le BTI a également été occupé au suivi de plusieurs gros chantiers en construction tels que Merck, avec des contrôles et un suivi hebdomadaire à la fois de la part de la police des constructions mais également par un collaborateur des travaux pour s'assurer que l'exploitation des chantiers et l'utilisation du domaine public et des canalisations soient des plus adéquats.

La révision des tarifs pour la police des constructions a bien avancé, il sera soumis pour examen en 2022 auprès des services de l'Etat avant de pouvoir être soumis aux conseils communaux.

Aménagement du territoire

Les tâches relatives à l'aménagement du territoire consistent notamment à l'analyse, à la mise à l'enquête publique, à la préparation et au suivi des séances de conciliation avec les opposants ainsi qu'à la rédaction des projets de préavis au Conseil Communal.

L'examen par la DGTL (aménagement communal) pour les projets en matière d'aménagement du territoire prend également du temps en raison notamment des nombreuses exigences cantonales, en matière de documents et études à fournir principalement, avant de pouvoir aboutir et permettre de légaliser de nouveaux plans, avec souvent des délais rallongés.

Les procédures des zones réservées communales se sont maintenant terminées par des décisions prises par les tribunaux (CDAP et TF), ce qui n'empêche pas le canton de lancer -sur la commune de Corsier-sur-Vevey uniquement - des procédures de zone réservée cantonale sur des parcelles libres de constructions.

Les révisions des plans d'affectation communaux (PACom) pour les quatre communes du cercle se poursuivent en collaboration avec le mandataire, le bureau d'architectes et d'urbanistes PLAREL SA, à Lausanne.

Les fiches éditées par le canton (DGTL) fixent les bases pour ces révisions, le traitement et l'intégration des données des dangers naturels se rajoutent aux couches à traiter.

Une démarche participative sera menée en 2022.

Travaux et assainissement

Pour le secteur des travaux, l'année 2021 a permis au responsable en place depuis octobre 2020, M. Schneiter, d'aborder tous les sujets à traiter sur une année et d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur les thèmes à gérer.

De nombreux points critiques sur les canalisations ont pu être corrigés par des actions ciblées à la suite des contrôles caméra annuels. Certains tronçons de routes défectueux ont pu être réfectionnés, la signalisation générale a été partiellement remise aux normes et beaucoup de temps a été consacré à régler les nombreuses demandes des citoyens.

Cependant, les tâches réalisées par M. Aeby ont été mises en suspens dès l'annonce de sa démission, afin de permettre au responsable de comprendre le fonctionnement interne de la gestion des tâches effectuées par le collaborateur des travaux.

Le but étant de perdre un minimum de connaissances et pouvoir, ensuite, retransmettre ces informations à son remplaçant qui commencera en février 2022.

Conclusions :

Pour terminer le bilan de l'année 2021, l'organisation du travail au BTI a continué à évoluer. La pandémie a permis d'accélérer le processus de digitalisation, notamment de transmettre des documents numérisés à la place du papier entre le BTI, les Municipalités et les citoyens, y compris les pièces liées aux enquêtes publiques.

Le changement de législature en été 2021 s'est fait en douceur pour le BTI. Les Municipaux membres du comité de direction ont été réélus et ont continué dans les mêmes dicastères. Pour la partie travaux, des changements de représentants sont intervenus dans certaines communes.

Malgré les aléas de la pandémie, les collaborateurs ont été souples, ils se sont adaptés aux mesures préconisées par le canton et par la confédération. Ils ont réalisé leurs tâches - au bureau et en télétravail - en fonction des exigences et recommandations de l'OFSP.

La sécurité au travail a été respectée de manière à pouvoir continuer à travailler et garantir un service pour les Municipalités et les citoyens en cas de collaborateur touché par le Covid-19.

Corseaux, le 2 mars 2022

COMMUNES DE CORSIER, CORSEAUX, CHARDONNE, JONGNY

Statistiques police des constructions

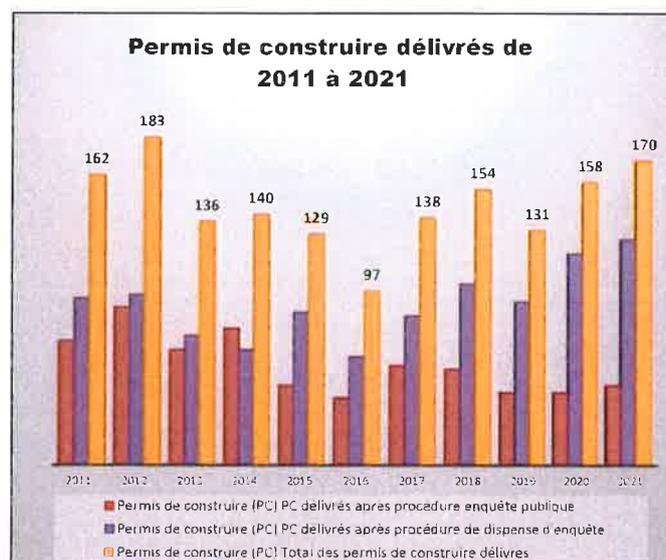


Autorisations de construire délivrées: Intercommunal

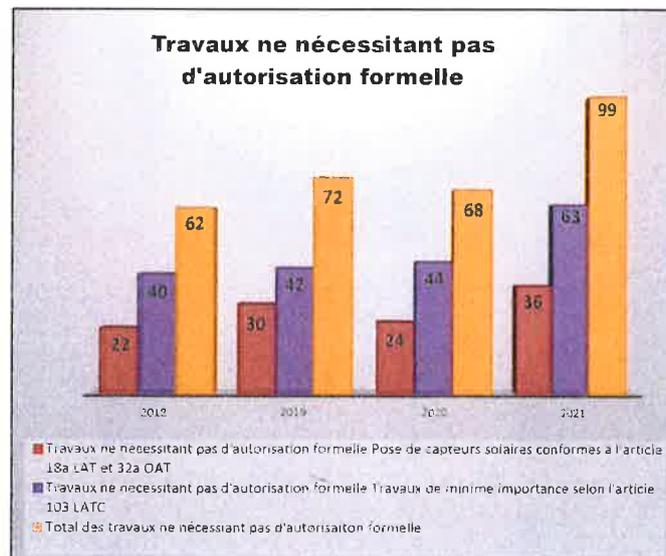
Nouvelles demandes	
2011	199
2012	224
2013	189
2014	152
2015	170
2016	173
2017	171
2018	263
2019	308
2020	331
2021	307
Total	2487



Permis de construire (PC)			
	PC délivrés après procédure enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête	Total des permis de construire délivrés
2011	69	93	162
2012	88	95	183
2013	64	72	136
2014	76	64	140
2015	44	85	129
2016	37	60	97
2017	55	83	138
2018	53	101	154
2019	40	91	131
2020	40	118	158
2021	44	126	170
Total	610	988	1598



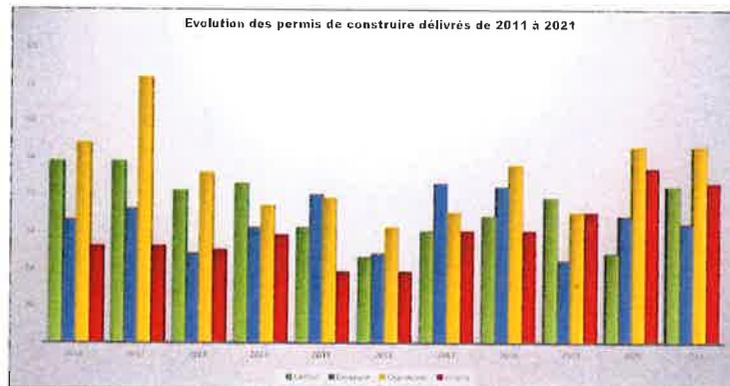
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle			
	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT	Travaux de minime importance selon l'article 103 LATC	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	21	1	22
2018	22	40	62
2019	30	42	72
2020	24	44	68
2021	36	63	99
Total	133	190	323



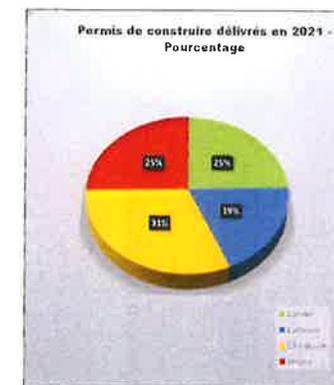


Evolution des permis de construire délivrés de 2011 et 2021 : comparatif intercommunal

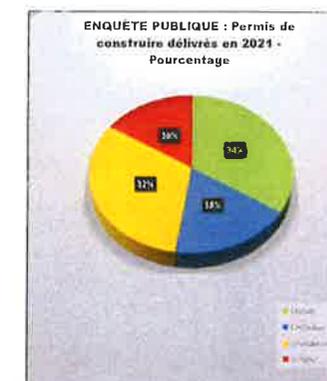
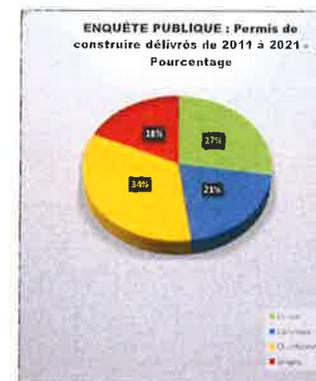
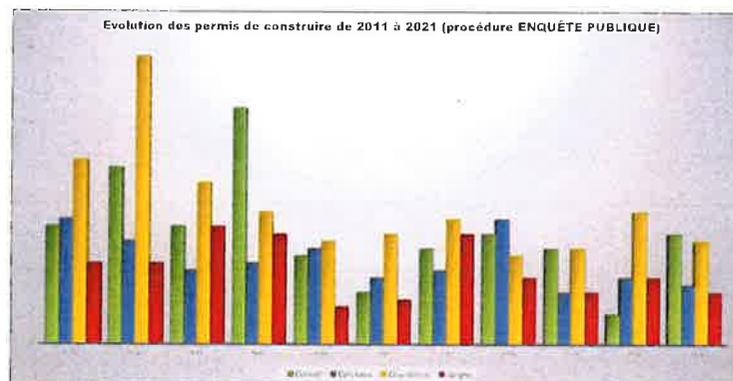
Permis de construire (PC) délivrés					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2011	48	33	54	26	162
2012	40	36	72	26	183
2013	41	24	46	25	136
2014	43	31	37	29	140
2015	31	40	39	19	129
2016	23	24	31	19	97
2017	30	43	35	22	130
2018	31	42	48	30	151
2019	30	23	35	25	113
2020	24	34	53	47	158
2021	42	32	53	43	170
	405	361	503	279	1548



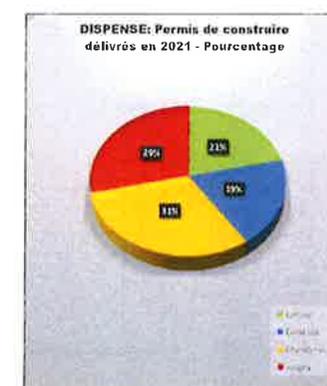
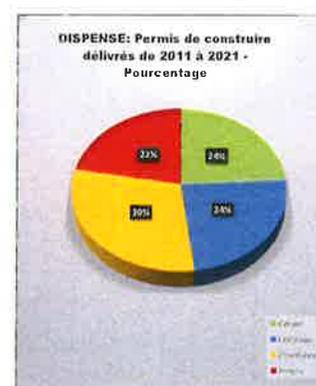
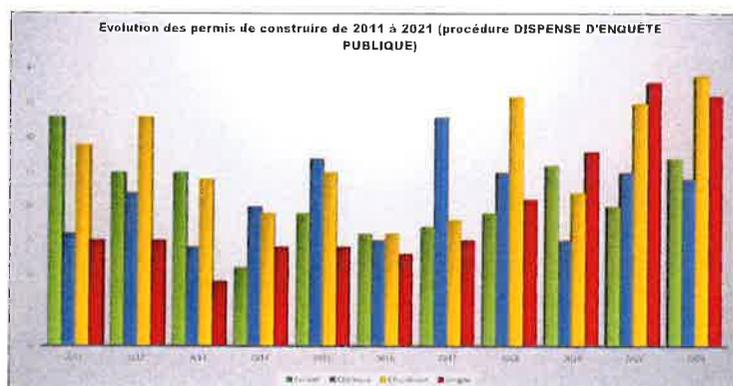
Permis de construire délivrés en 2021 : comparatif intercommunal



Permis de construire délivrés après procédure d'enquête publique					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2011	18	17	22	11	68
2012	24	14	28	11	88
2013	16	10	22	16	64
2014	32	11	18	15	76
2015	12	13	14	5	44
2016	7	9	15	6	37
2017	13	10	17	15	55
2018	15	17	12	9	53
2019	13	7	13	7	40
2020	4	9	18	9	40
2021	15	8	14	7	44
	187	125	207	111	610



Permis de construire délivrés après procédure de dispense d'enquête publique					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2011	33	16	29	15	93
2012	25	22	33	15	95
2013	25	14	24	9	72
2014	11	20	19	14	64
2015	19	27	25	14	85
2016	16	10	16	13	60
2017	17	33	18	15	83
2018	19	35	26	21	101
2019	26	15	22	28	91
2020	20	35	35	38	118
2021	27	24	39	36	126
	238	238	226	218	920



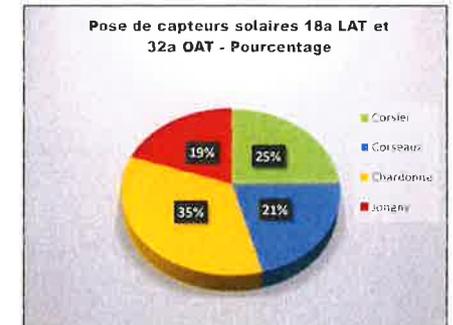
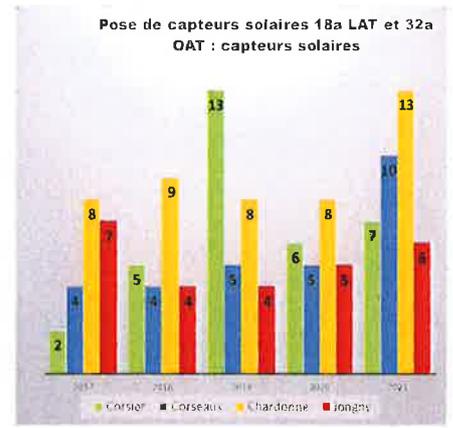
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle - comparatif intercommunal

Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	3	4	8	7	22
2018	12	16	21	13	62
2019	23	21	18	10	72
2020	20	24	10	14	68
2021	20	22	34	23	99
	78	87	91	67	323
323					

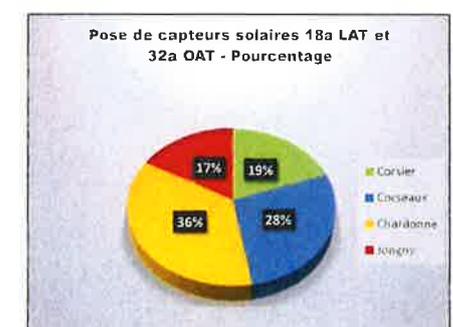
Travaux de minime importance selon article 103 LATC					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	1	0	0	0	1
2018	7	12	12	9	40
2019	10	16	10	6	42
2020	14	19	2	9	44
2021	13	12	21	17	63
	45	59	45	41	190
190					

Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	2	4	8	7	21
2018	5	4	9	4	22
2019	13	5	8	4	30
2020	6	5	8	5	24
2021	7	10	13	6	36
	33	28	46	26	133
133					

TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE DE 2017 A 2021



TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE EN 2021

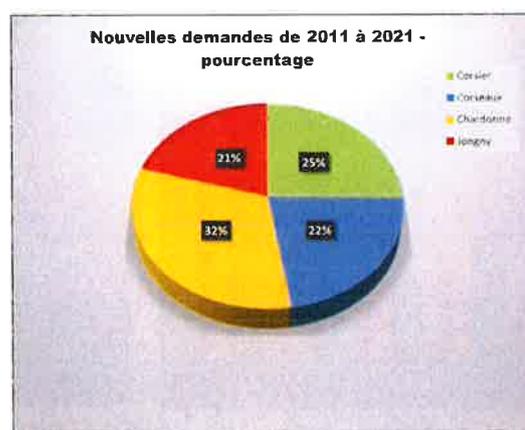
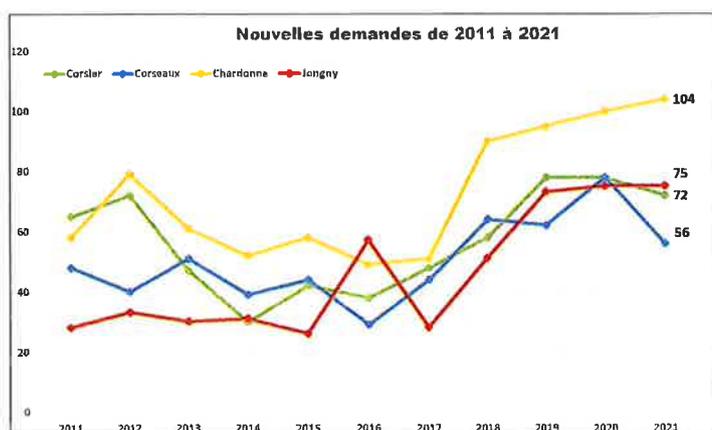




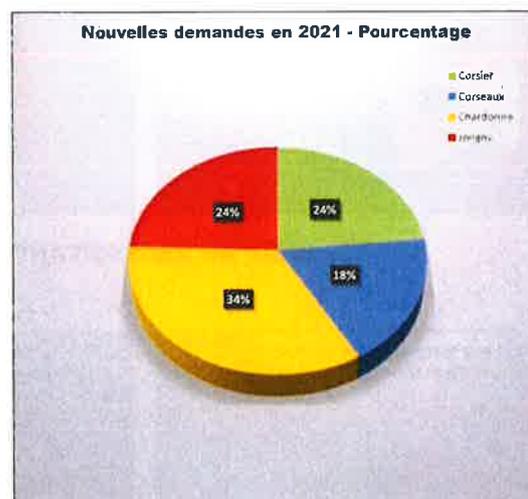
NOUVELLES DEMANDES ENREGISTREES PAR COMMUNE DE 2011 à 2021

	Nombre de dossiers ouverts				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2011	65	48	58	28	199
2012	72	40	79	33	224
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	28	49	57	173
2017	48	44	51	28	171
2018	58	64	90	51	263
2019	78	62	95	73	308
2020	78	78	100	75	331
2021	72	58	104	75	307
	628	555	797	507	2487
	2487				

NOUVELLES DEMANDES DE 2011 A 2021



NOUVELLES DEMANDES EN 2021



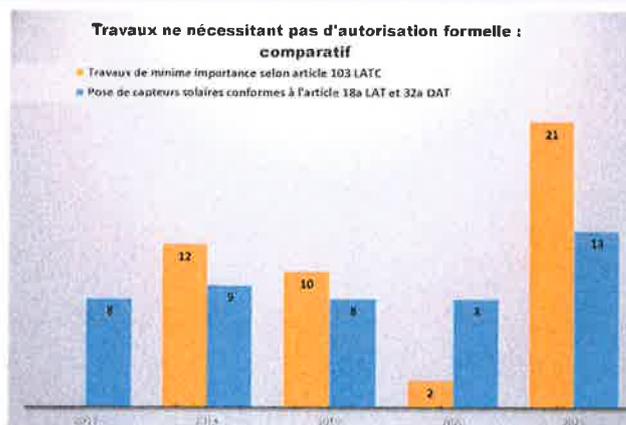
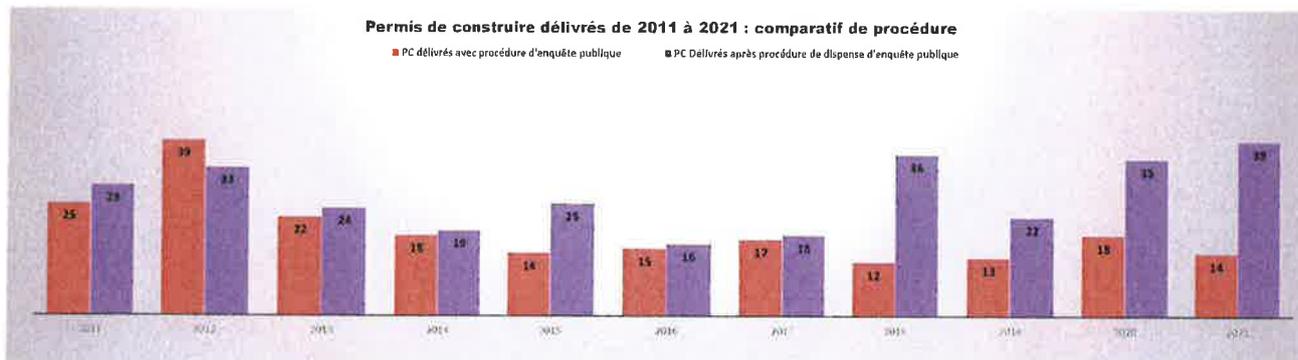
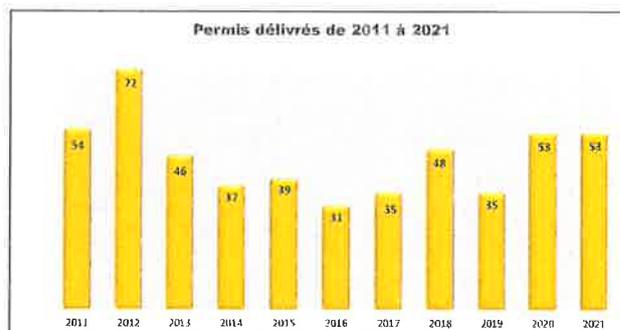
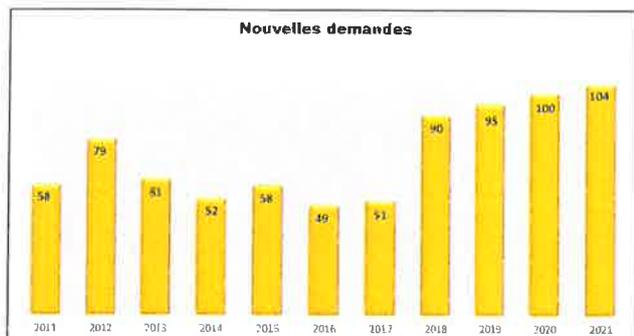
COMMUNE DE CHARDONNE - STATISTIQUES DE 2011 A 2021



Nouvelles demandes	
2011	58
2012	79
2013	61
2014	52
2015	58
2016	49
2017	51
2018	90
2019	95
2020	100
2021	104
	707

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC Délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2011	54	25	29
2012	72	39	33
2013	46	22	24
2014	37	18	19
2015	39	14	25
2016	31	15	16
2017	35	17	18
2018	48	12	36
2019	35	13	22
2020	53	18	35
2021	53	14	39
	397	175	222

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a DAT
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	8	0	8
2018	21	12	9
2019	18	10	8
2020	10	2	8
2021	34	21	13
	39	22	25



Commune de Chardonne

Avant-projet de parcours bois & nature au Mont-Pèlerin – 04.03.2022

1. Présentation et infrastructures projetées

La Municipalité de Chardonne souhaite créer un parcours didactique et ludique dans la forêt du Mont-Pèlerin, avec des postes interactifs permettant au public de découvrir les multiples fonctions et enjeux de l'univers forestier. Les publics-cibles sont les écoles, les familles, les promeneurs de la région et les touristes. Une portion du tracé sera accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Ce projet, de longue date, est envisagé au lieu-dit Maison Jean, sur la parcelle 2285. Celle-ci est située en zone forestière et d'une superficie de 12,6 hectares. Il s'agit d'une forêt publique, propriété de la commune de Chardonne.

Le parcours, en boucle d'environ 1.7 kilomètres, empruntera uniquement les cheminements déjà existants. Il sera accessible par le Sud-Est, par l'Ouest ou le Nord-Ouest, avec un panneau d'accueil à chacun de ces points d'entrée. Dix postes seront implantés le long de ce parcours, sous forme de petits panneaux équipés de QR codes, agrémentés pour certains d'éléments complémentaires (silhouettes d'animaux, souche, tas de bois équivalent-mazout par exemple). Un cabanon, avec plateforme d'observation, fera office de lieu d'accueil et de pause pour les écoles ou pour les visiteurs.

2. Eléments d'évaluation selon instructions COFO

• Inventaires de protection nationaux ou cantonaux et zones sensibles selon connaissances de terrain

La parcelle 2285 est incluse dans un périmètre à l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (IMNS), objet n°178 (Mont-Pèlerin – Mont-Cheseau) et «mérite d'être préservé» (art. 12 LPNMS). A ce titre, le projet sera soumis à la DGE-Biodiversité.

Concernant la protection des eaux souterraines, cette forêt se situe en secteur ÜB. Destinée «à assurer une protection générale des ressources en eau», ce secteur comprend des nappes d'eau souterraines secondaires avec ressources limitées. Il n'implique donc pas de mesures spécifiques de protection.

• Plan directeur forestier de l'EST vaudois (PDF-Est) – NORD (mai 2015)

La forêt concernée revêt une fonction d'accueil supérieure. Elle y est désignée comme «zone d'accueil privilégié» et «favorable pour les activités de loisirs», de même que dans le plan de forestier du triage de la Veveyse, T053 pour la période 2020-2035. Ce secteur offre déjà plusieurs possibilités d'activités sportives et de loisirs, avec un sentier pédestre et raquettes, ainsi qu'un Parcours Vita. La création d'un parcours didactique dans cette zone correspond

donc à la recommandation du PDF-Est d'examiner prioritairement la faisabilité de nouvelles activités de loisirs et de tourisme dans de telles zones. Le projet de parcours figure sur la carte annexe au plan de gestion des infrastructures actuelles ou prévues.

Cependant, l'objectif de gestion n'y est pas uniquement orienté vers l'accueil. Celui-ci est «considéré comme une contrainte dont il faut tenir compte dans la gestion de la forêt (...) tout en préservant les autres fonctions forestières». En l'occurrence, les objectifs prépondérants y sont d'une part la production ligneuse, sur la majeure partie de la parcelle, d'autre part la protection contre les dangers naturels, en bordure sud uniquement. Tel que conçu, le projet de parcours impacte au minimum ces fonctions forestières.

Pour ce qui est de l'objectif prépondérant production ligneuse, l'unité B3 concerne des forêts situées «dans des secteurs sensibles sur le plan de la nature ou du paysage». Outre la production durable de bois, il s'agit d'y maintenir et d'y améliorer la qualité biologique et paysagère des peuplements. La «gestion de l'accueil du public» pour éviter une «concentration durant les périodes sensibles pour la faune» est une contrainte à prendre en compte. En l'occurrence, le tracé du parcours projeté utilise les cheminements déjà existants, évitant une pénétration du public dans d'autres zones de la forêt. Par ailleurs, des mesures de sensibilisation du public peuvent être envisagées, comme une information aux écoles concernant les périodes à éviter.

L'objectif prépondérant de protection concerne uniquement la bordure molassique sud de la parcelle, là où se trouve l'accès du parcours pour les visiteurs arrivant par le funiculaire. Cet accès empruntant les infrastructures déjà existantes (escalier en caillebotis et sentier pédestre), il n'impacte donc pas davantage qu'actuellement la fonction protectrice de la forêt.

•Atteintes directes et/ou indirectes prévisibles à la forêt et aux milieux naturels

Le tracé du parcours emprunte uniquement les sentiers existants, sur sol forestier naturel et sans modification de leur surface ni de leur largeur, inférieure à 1,5 mètres. Aucun éclairage ne sera installé le long de ce parcours. Les différents postes consisteront en de petits panneaux simples et légers. Toutefois, des éléments complémentaires sont envisagés: silhouettes évidées d'animaux, souche avec cernes, tas de bois équivalent mazout pour le poste «bois-énergie» notamment. Ces éléments doivent encore être discutés et précisés, toujours en veillant à ce que leur impact soit minimal et à ce qu'ils s'intègrent bien dans l'espace.

Le cabanon est la seule construction prévue. Il sera situé environ 180 mètres du point d'entrée ouest, au bout du tronçon accessible aux personnes à mobilité réduite. Cet emplacement est apparu comme étant le plus approprié en termes d'intégration et d'impact sur la forêt: en effet, il s'agit de la seule clairière, ce qui permettra d'éviter tout abattage d'arbre. Inspirée par la spirale d'or, l'une des formes les plus élémentaires de la nature, l'architecture de cet espace d'accueil se veut à la fois contemporaine et en harmonie avec l'espace forestier. Réalisé intégralement en rondins de sapin, il sera constitué d'un couvert en amont et d'une plateforme d'observation en aval, formant une unité traversée par le chemin. La surface au sol représentera moins de 40 m² au total. Le couvert comprendra un espace avec mobilier en épicéa (table, tabourets en rondins et banc intégré à la paroi), ainsi que des WC secs. Il sera partiellement intégré au terrain à l'arrière, ce qui nécessitera une creuse dans la roche-poudingue. Un sondage préalable sera réalisé pour adapter

précisément l'emplacement, afin d'éviter tout forage. La plateforme sera réalisée sur pilotis pour préserver le sol et offrir aussi un lieu propice à l'installation de la faune et de la végétation. Le plancher de la plateforme sera ajouré, de manière à laisser passer à la fois la lumière et l'eau.

•Situation du départ et de l'arrivée

Trois accès au parcours sont possibles. L'accès Sud, pour la mobilité douce, se trouve à environ 450 mètres de la station du funiculaire, via le chemin du Pèlerin. Le point d'entrée principal, au Nord-Ouest à proximité du réservoir du Service Intercommunal de Gestion (SIGE) offre une zone de parcage d'une dizaine de places. Le point d'entrée Ouest, dans la forêt au départ du Parcours Vita, permet de stationner environ six voitures. Cet accès est destiné en priorité aux personnes à mobilité réduite.

•Besoin en infrastructures de sport et de loisir et offre locale déjà présente

Depuis quelques années, le besoin de proximité avec la nature semble de plus en plus manifeste. La crise Covid et la période du semi-confinement ont encore renforcé cette tendance au sein de la population. En particulier, les jardins d'enfants dans la nature ou les journées d'école en forêt suscitent un réel intérêt, avec des formations spécifiques proposées aux enseignants. Dans notre région par exemple, la Ville de Vevey a aménagé en 2021 son deuxième canapé forestier à une vingtaine de minutes à pied de la garderie des Monts-de-Corsier, après celui inauguré un an plus tôt dans la forêt des Toveires, à Corsier-sur-Vevey (actuellement inaccessible en raison de la construction de la centrale hydro-électrique sur la Veveyse). Et la Direction générale de l'environnement reçoit de plus en plus de demandes en ce sens de la part des écoles.

Le parcours projeté à la Maison-Jean sera unique sur la Riviera et offrira un but de sortie et de découverte répondant à ce besoin. Deux autres sentiers didactiques existent, mais leur thématique est différente. «La balade des grenouilles», aménagé en 2021 à proximité de la centrale à bois de chauffage à distance de Gilamont, est consacrée à un espèce de crapaud protégé, avec un parcours d'environ 200 mètres agrémenté d'anciennes espèces d'arbres fruitiers. Le deuxième est «Le sentier de l'Ermite» à Blonay/Les Pléiades, que la commune prévoit de rénover cette année. Il s'agit d'un sentier balisé et interactif permettant d'observer les marais des Tenasses et leur faune.

•Dangers naturels connus

La parcelle se trouve à la limite extérieure du périmètre d'étude des dangers naturels. Sur toute sa partie Est/Sud-Est, elle comprend une zone de glissements de terrain spontanés, avec niveau de danger faible. Ces glissements peuvent être déclenchés notamment par de fortes précipitations, ou par des facteurs anthropiques comme les fouilles ou terrassements. En l'occurrence, la seule creuse prévue dans le cadre du projet, pour la construction du cabanon, ne se situe pas dans cette zone de glissement.

•Adéquation des aménagements avec les buts recherchés et le nombre de visiteurs attendus

Outre la réponse au besoin de nature sous forme d'une nouvelle offre de sortie pour les écoles, les familles et les touristes, le parcours vise notamment à faire découvrir au public la richesse de l'univers forestier, tout en le sensibilisant à l'importance de cet écosystème multifonctionnel et à celle la filière-bois en termes de développement durable. Les panneaux didactiques présenteront en quelques lignes les point-clefs de chaque thème, tandis que le QR code renverra vers des informations plus détaillées sur le site internet dédié, en version française et anglaise, afin de correspondre aux différents publics-cibles. Ce site (www.parcours-nature.ch) est en construction et le nom de domaine enregistré.

Les enseignant-e-s pourront aussi s'appuyer, en complément, sur le dossier pédagogique compatible avec le Plan d'étude romand, proposé par le programme de promotion de la filière bois régionale. Disponible depuis 2021, il présente notamment cette filière. Les éléments annexes à certains postes, comme les silhouettes d'animaux, contribueront à rendre le parcours à la fois attrayant, didactique et ludique. Le cabanon offrira un espace de discussion ou de pause pour les écoles en particulier.

On peut estimer qu'une à deux classes par semaine pourraient se rendre au parcours, cela pendant presque toute l'année scolaire, hormis pendant les éventuelles périodes sensibles pour la faune. La fréquentation touristique et indigène est estimée entre 20 à 50 personnes par jour, essentiellement du printemps au début de l'automne. A titre comparatif, la Tour Plein Ciel, accessible par le sentier pédestre de la Maison-Jean, accueille environ 10'000 personnes par année, soit environ 27 personnes par jour sur l'ensemble de l'année.

Annexes :
-plan du sentier prévu
-projet de postes
-projet de cabanon avec plateforme
-projet de mascotte

Les postes (provisoire)

Accueil principal Nord, chemin de la Maison-Jean

Positionnement : sur le parking. Panneau grand format
Contenu : présentation du parcours, avec carte.

Histoire d'une forêt... et forêt d'histoires

Positionnement : première intersection du parcours
Contenu : quelques éléments historiques (Mont-Pèlerin et Maison-Jean) et légendaires liés à la forêt

Régénération (en deux parties)

Positionnement : au milieu du dénivelé entre le départ et l'intersection en Y du tronçon accessible aux personnes à mobilité réduite
Contenu : poste axé sur la régénération de cette zone de la forêt, entièrement ravagée la tempête Lothar en 1999. L'homme a procédé à des plantations. Pourquoi replanter dans certains cas, quelles sont les essences choisies, pourquoi protéger les jeunes arbres contre les animaux, telles sont quelques-unes des questions auquel ce poste répondra.
On peut y observer, en comparaison, un îlot laissé en libre développement, où la régénération se fait selon le cycle naturel, sans intervention humaine. Cette deuxième partie du poste expliquera comment les choses se passent.

Essences

Positionnement : entre le poste « régénération » et le cabanon, où plusieurs essences sont identifiables
Contenu : comment reconnaître un arbre, à partir de sa silhouette, de ses feuilles ou de ses aiguilles, de son écorce ?

Métiers du bois

Positionnement : le long du tronçon forestier accessible aux personnes à mobilité réduite et menant au cabanon
Contenu : présentation des différents métiers de la filière forêt et bois, du forestier-bûcheron à l'ingénieur d'arrondissement.

Souche âgée et bois mort

Positionnement : à l'intersection avec le sentier à partir du point d'entrée Sud-Est.
Contenu : l'idée serait de vitrifier une souche et d'indiquer quelques dates/événements historiques en lien avec les cernes. Mais aussi : que nous apprennent-elles ?

A proximité, souche/branchages en décomposition : importance du bois mort en forêt, base vitale pour de nombreuses espèces animales et végétales, et de toute une chaîne alimentaire.

Rocher-poudingue

Positionnement : panneau explicatif détaillé déjà en place, aux escaliers côté entrée Sud-Est. Panneau de rappel à l'emplacement des « bancs rocheux », un peu plus loin sur le parcours.

Contenu : L'idée serait de compléter avec un panneau plus visuel, par exemple avec une ligne du temps présentant la formation du poudingue

Faune

Positionnement : sur le petit replat

Contenu : présentation ludique de la faune locale et de la forêt en tant qu'habitat. Présentation de quelques animaux de la région : pic, sanglier, écureuil, chevreuil, insectes, vers... Pour les grands, l'idée serait d'installer des silhouettes évidées grandeur nature, de quelques-uns de ces animaux aux abords du poste, que les visiteurs devraient trouver. Les plus petits seraient présentés en images/photos.

Energie bois

Positionnement : en retrait au bout du chemin accessible en véhicule

Contenu : les possibilités du bois énergie (bûches, plaquettes, pellets). Le bois comme énergie renouvelable et s'inscrivant dans le cycle court du carbone, contrairement aux énergies fossiles. Les chauffages à distance, avec exemple de Vevey avec bois des forêts communales, dont Chardonne. Approche très concrète : tas de bois équivalent mazout.

Bois-énergie et bois d'œuvre : rappeler qu'on ne prélève pas plus de bois qu'il n'en repousse et notion de gestion durable.

Eau

Positionnement : bâtiment du SIGE, si possible sur façade Nord

Contenu : la forêt filtre naturel de l'eau, grâce aux racines et aux micro-organismes du sol, d'où importance de le préserver. Les autres fonctions de la forêt. Présentation du réservoir du Sige, d'où vient l'eau et pour quels usages.

Les postes (provisoire)

Accueil principal Nord, chemin de la Maison-Jean

Positionnement : sur le parking. Panneau grand format
Contenu : présentation du parcours, avec carte.

Histoire d'une forêt... et forêt d'histoires

Positionnement : première intersection du parcours
Contenu : quelques éléments historiques (Mont-Pèlerin et Maison-Jean) et légendaires liés à la forêt

Régénération (en deux parties)

Positionnement : au milieu du dénivelé entre le départ et l'intersection en Y du tronçon accessible aux personnes à mobilité réduite
Contenu : poste axé sur la régénération de cette zone de la forêt, entièrement ravagée la tempête Lothar en 1999. L'homme a procédé à des plantations. Pourquoi replanter dans certains cas, quelles sont les essences choisies, pourquoi protéger les jeunes arbres contre les animaux, telles sont quelques-unes des questions auquel ce poste répondra.
On peut y observer, en comparaison, un îlot laissé en libre développement, où la régénération se fait selon le cycle naturel, sans intervention humaine. Cette deuxième partie du poste expliquera comment les choses se passent.

Essences

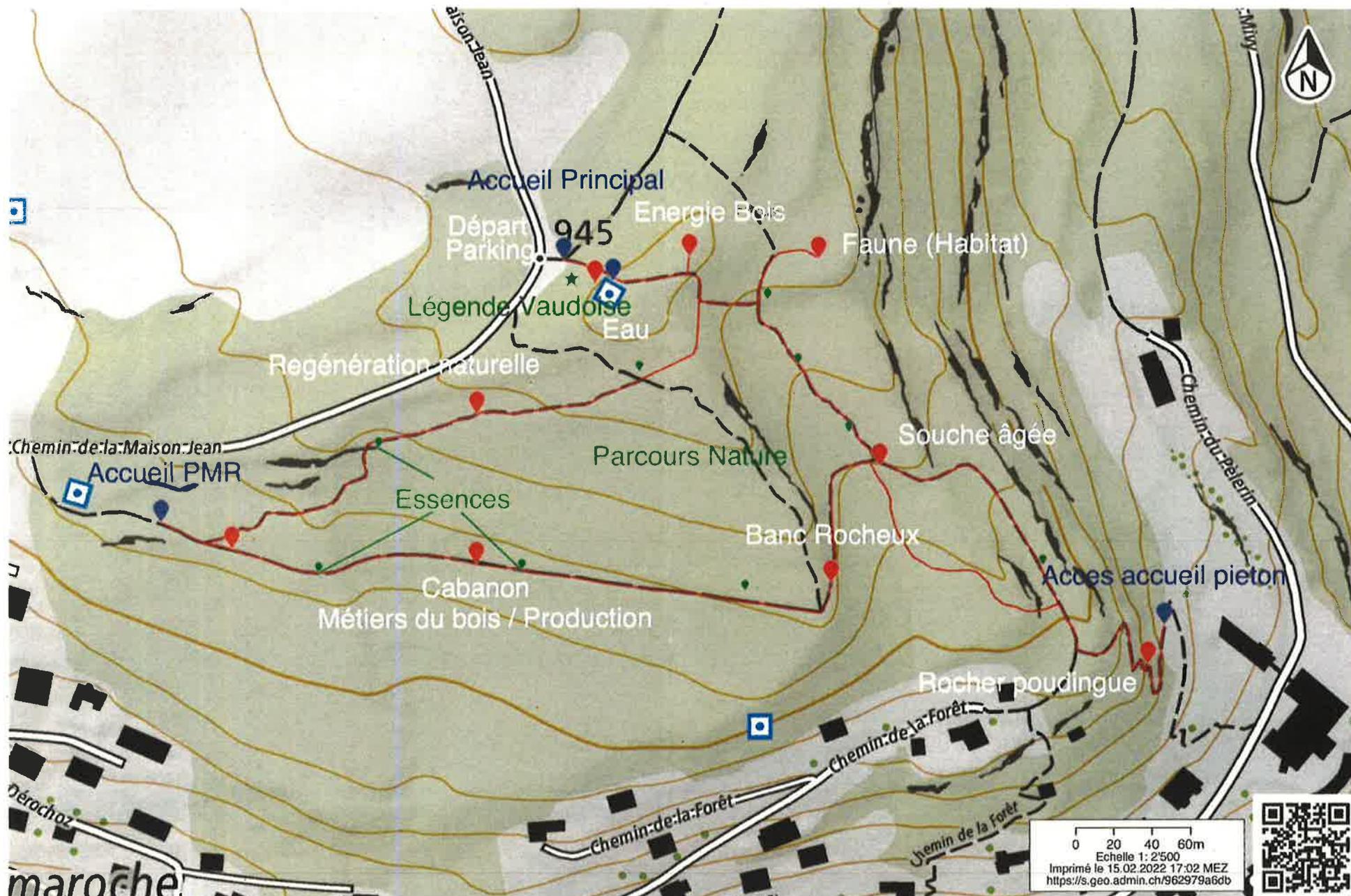
Positionnement : entre le poste « régénération » et le cabanon, où plusieurs essences sont identifiables
Contenu : comment reconnaître un arbre, à partir de sa silhouette, de ses feuilles ou de ses aiguilles, de son écorce ?

Métiers du bois

Positionnement : le long du tronçon forestier accessible aux personnes à mobilité réduite et menant au cabanon
Contenu : présentation des différents métiers de la filière forêt et bois, du forestier-bûcheron à l'ingénieur d'arrondissement.

Souche âgée et bois mort

Positionnement : à l'intersection avec le sentier à partir du point d'entrée Sud-Est.
Contenu : l'idée serait de vitrifier une souche et d'indiquer quelques dates/événements historiques en lien avec les cernes. Mais aussi : que nous apprennent-elles ?





MBArchitectes sàrl

MOLLET BARMADA architectes EPFL EAUG SIA
avenue Paul-Cérésolle 4 / CH - 1800 Vevey
T +41 (0)21 922 38 53 F +41 (0)21 922 38 44

www.mollet-barmada.ch



Abri forestier

La Maison Jean – Parcelle 2285

Image Photoshop





MBarchitectes sàrl

MOLLET BARMADA architectes EPFL EAUG SIA
avenue Paul-Cérésolle 4 / CH - 1800 Vevey
T +41 (0)21 922 38 53 F +41 (0)21 922 38 44

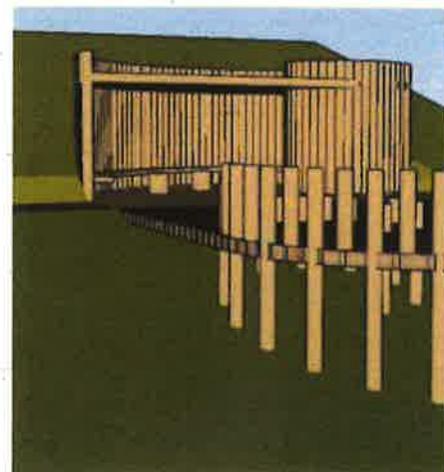
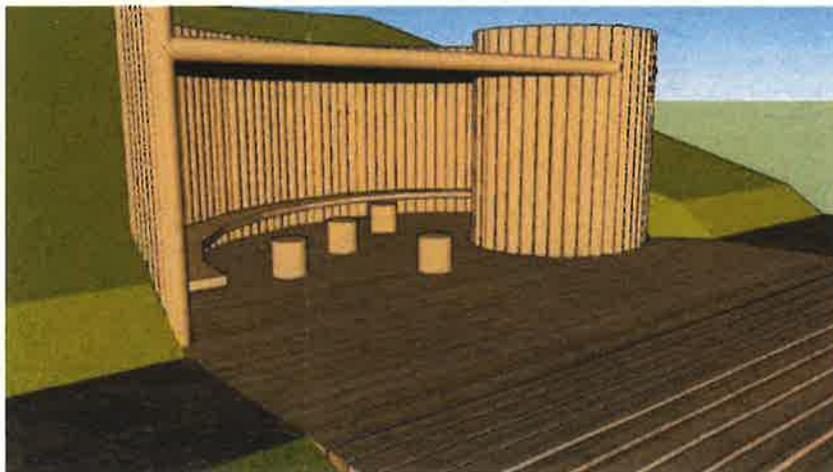
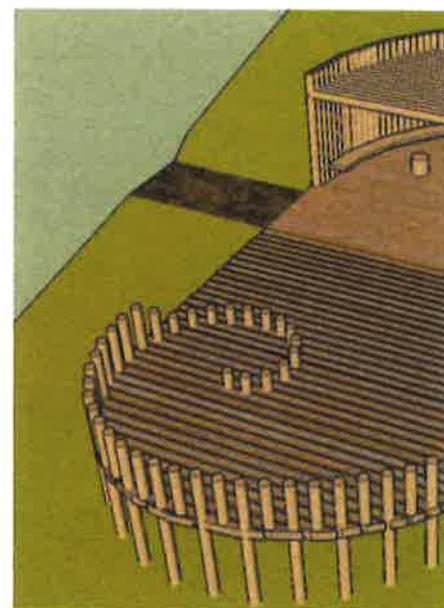
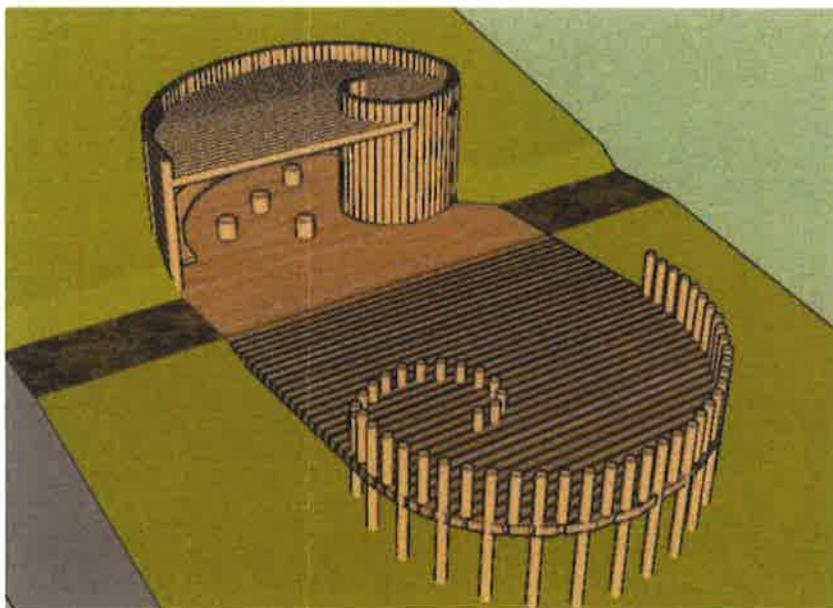
www.mollet-barmada.ch



Abri forestier

La Maison Jean – Parcelle 2285

Images Sketchup





Commune de Chardonne



**COMPTES
2021**

FINANCES

Considérations générales

Nous avons établi un budget en utilisant notre nouveau logiciel de planification et en anticipant une légère croissance due à la population. Nous avons également inclus une déduction de 5% pour des raisons économiques liées au coronavirus pour les revenus des personnes physiques et 10% pour les personnes morales.

Les impôts aléatoires sont légèrement inférieurs, mais nous avons un exercice bénéficiaire. Cela est dû principalement à une forte augmentation des impôts sur le revenu des personnes physiques.

Nous avons pu réaliser des amortissements supplémentaires pour **CHF 769'245.70** afin de diminuer le montant à amortir sur les exercices futurs ainsi qu'une réserve pour notre caution engagée en faveur du Musée Chaplin de **CHF 150'000.00**

Le montant de l'impôt des personnes physiques est en progression, ce qui est rassurant.

Comme l'exercice précédent, l'excédent de trésorerie nous a permis de financer tous les investissements sur l'exercice sans avoir recouru à l'emprunt.

Le cashflow de l'exercice 2021 est positif pour un montant de **CHF 1'285'747.21**. Nos liquidités sont bonnes.

L'impact du coronavirus a été faible. En dehors de certaines dépenses telle que la sortie des aînées ainsi que des manifestations reportées nous n'avons pas eu de conséquences sur les charges administratives de notre commune.

Comme toujours, nous resterons attentifs et suivrons l'évolution de la situation, principalement les recettes fiscales.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN

Multifiduciaire Léman SA
Place de la Riponne 5
CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 310 01 50
Fax +41 21 310 01 60
www.multigroup.ch

Au conseil communal de la commune de

Chardonne

Lausanne, le 2 mai 2022

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de Chardonne, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de Chardonne alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

D'autre part, conformément à la correspondance du 17 février 2020 du Service des communes et du logement, nous avons contrôlé la concordance des chiffres ressortant des comptes communaux avec ceux figurant dans le résumé des comptes remis à la préfecture.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA



Ludovic Guignet
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

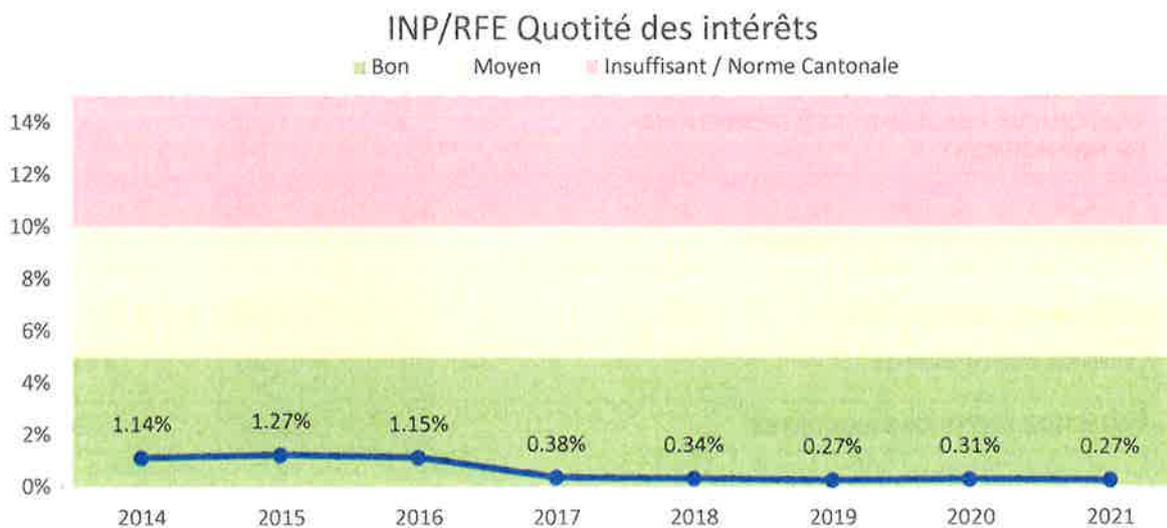
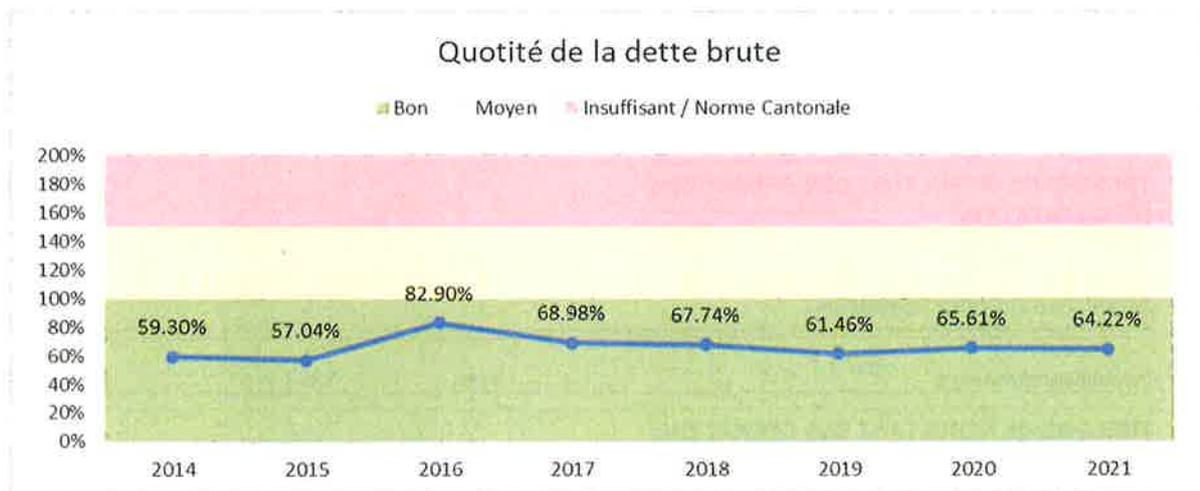
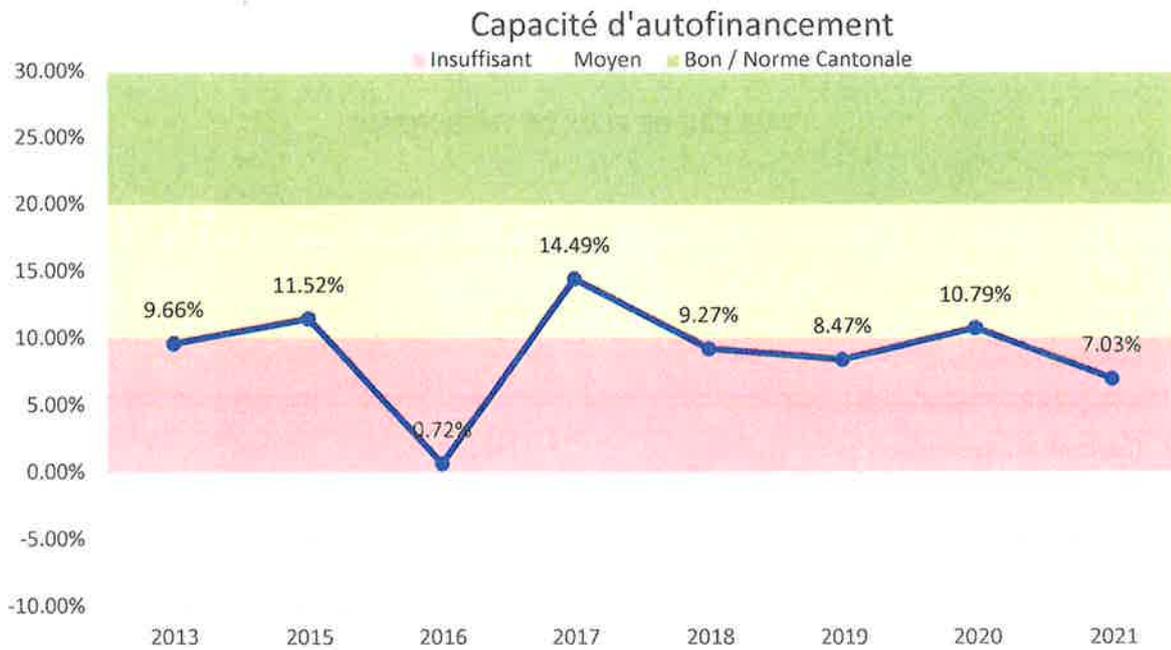


Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé



TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

		2021	2020
ACTIVITES D'EXPLOITATION	Notes	CHF	CHF
Excédent de revenus		186 137	284 570
Amortissement des immobilisations	7	1 233 420	1 269 265
Dotations de réserves	11 / 12	16 191	345 349
Prélèvements de réserves	11 / 12	-500 000	-698 469
CASH FLOW		935 747	1 200 715
Variation des Titres et placements	3	0	0
Variation des Créances résultant de ventes et de prestations	2	5 636	625 223
Variation du Stock	4	-560	-2 573
Variation des Actifs de régularisation	6	-328 232	-2 282
Variation des Dettes résultant d'achats et de prestations	8	135 539	-1 146 253
Variation du besoin en fonds de roulement net		-187 616	-525 885
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		748 131	674 830
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Investissements nets	4 / 6	-322 965	-964 090
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-322 965	-964 090
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts à moyen et long terme	9 / 10	2 388	-16 135
Diminution des emprunts à moyen et long terme	10	0	0
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		2 388	-16 135
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES			
Liquidités en début d'exercice		2 480 053	2 762 291
Liquidités en fin d'exercice		2 757 607	2 480 053
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES		277 554	-282 238



Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

MA	Groupe de comptes	2014 2'835 habitants	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants
Marge d'autofinancement									
Revenus	4	17 762 289.00	15 978 959.91	15 671 695.24	17 809 946.63	17 612 890.11	19 683 270.46	18 267 546.69	18 793 257.64
- Charges	3	17 075 634.00	15 293 369.74	16 314 114.93	17 130 902.55	17 290 647.31	19 452 445.20	17 959 819.19	18 757 120.92
Résultat de l'exercice		686 655.00	685 590.17	-642 419.69	679 044.08	322 242.80	230 825.26	307 727.50	36 136.72
+ amortissements	33	503 605.00	869 918.82	381 559.47	1 681 840.49	2 172 909.38	2 115 331.42	2 100 030.94	2 138 249.19
- défalcatons	3301	-53 538.00	-72 369.57	-78 409.47	-71 606.54	-105 544.38	-512 062.77	-160 765.54	-404 829.49
+ attrib. à des fds de réserve	38	647 483.00	387 328.40	502 350.47	244 547.53	105 513.14	259 658.05	366 181.99	16 190.80
- prélèv. sur des fds de réserve	48	-108 406.00	-74 485.56	-53 231.20	-	-950 000.00	-467 076.15	-719 301.94	-500 000.01
Marges d'autofinancement		1 675 799.00	1 795 982.26	109 849.58	2 533 825.56	1 545 120.94	1 626 675.81	1 893 872.95	1 285 747.21

Capacité d'autofinancement	Groupe de comptes	2014 2'835 habitants	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants
MA - Marge autofinancement		1 675 799.00	1 795 982.26	109 849.58	2 533 825.56	1 545 120.94	1 626 675.81	1 893 872.95	1 285 747.21
RC - Recettes courante	40-47	17 350 583.00	15 585 098.35	15 304 602.04	17 492 410.63	16 662 890.11	19 216 194.31	17 548 244.75	18 293 257.63
Capacité d'autofinancement		9.66%	11.52%	0.72%	14%	9%	8%	11%	7.03%

Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

	Groupe de comptes	2014 2'835 habitants	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants
Dettes nettes									
Engag. courants créanciers	9200	1 872 851.29	1 462 077.62	1 211 927.74	1 062 766.29	704 970.93	869 251.41	773 444.38	854 613.50
+ Emprunts court terme	921	3 000 000.00	2 000 000.00	598 000.00	-	-	3 505.40	5 505.40	4 911.20
+ Emprunts moyen/long terme	922	5 500 000.00	5 500 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00
+ Engag. envers entités particul.	923	160 881.75	152 597.10	181 831.10	221 815.10	225 657.60	224 900.10	206 765.10	209 747.30
Dettes brutes		10 533 733.04	9 114 674.72	12 991 758.84	12 284 581.39	11 930 628.53	12 097 656.91	11 985 714.88	12 069 272.00
- Avoirs disponibles	910	-563 579.57	-508 507.96	-862 759.60	3 093 903.89	3 683 776.60	2 762 290.52	2 480 053.26	2 757 607.41
- comptes courants	9111	-785 461.90	-867 375.91	-1 741 572.56	1 159 012.51	856 609.15	658 740.20	659 268.40	449 798.70
- Epargne (titres et placement)	9120	-224 337.00	-224 337.00	-224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00
- Prêts	9122	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres prêts	915	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes nettes		8 960 354.57	7 514 453.85	10 163 089.68	7 807 327.99	7 165 905.78	8 452 289.19	8 622 056.22	8 637 528.89
Dettes nettes par habitants		3 160.62	2 601.06	3 485.28	2 672.83	2 453.24	2 787.69	2 787.60	2 806.21

	Groupe de comptes	2014 2'835 habitants	2015 2'889 habitants	2016 2'916 habitants	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants
IP/RC									
Int. Passifs/Dépenses courantes									
Intérêts passifs	32.00	180 906.00	165 599.25	167 929.18	51 488.63	47 921.87	48 011.61	47 850.15	45 536.10
Dépenses courantes	30.00	1 711 554.00	1 778 384.67	1 874 131.05	1 788 692.99	1 667 495.25	1 768 403.80	1 750 978.55	1 974 119.30
	31.00	2 532 557.00	2 665 679.18	2 568 256.58	2 463 949.65	2 335 712.55	2 545 045.56	2 528 319.16	2 582 744.99
	32.00	180 906.00	165 599.25	167 929.18	51 488.63	47 921.87	48 011.61	47 850.15	45 536.10
	330.00	53 538.00	72 369.57	78 409.47	71 606.54	105 544.38	512 062.77	160 765.54	404 829.49
	35.00	8 794 239.00	7 642 273.32	9 096 225.59	8 353 187.25	9 194 726.06	11 863 249.81	10 520 853.72	11 367 344.60
	36.00	878 949.00	738 074.10	806 966.07	838 188.25	819 697.94	852 744.95	645 604.68	632 935.75
Total dépenses courantes		14 151 743.00	13 062 380.09	14 591 917.94	13 567 113.31	14 171 098.05	17 589 518.50	15 654 371.80	17 007 510.23
IP/RC %		1.28	1.27	1.15	0.38	0.34	0.27	0.31	0.27

Commune de Chardonne - Comptes 2021

Ecart avec le budget			
	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart
Impôts			
4001.00 Impôt sur le revenu PP	8 296 500.00	8 585 962.74	289 462.74
4002.00 Impôt sur la fortune PP	1 894 200.00	2 197 702.28	303 502.28
4003.00 Impôt à la source	209 900.00	169 623.76	-40 276.24
4004.00 Impôt spécial des étrangers	595 200.00	577 853.95	-17 346.05
4011.00 Impôt sur le bénéfice PM	161 200.00	160 107.10	-1 092.90
4012.00 Impôt sur le capital PM	15 400.00	22 527.25	7 127.25
4013.00 Impôt complémentaire sur les immeubles	87 600.00	51 194.35	-36 405.65
4020.00 Impôt foncier	994 000.00	1 005 198.66	11 198.66
4510.00 Participations, subsides, rbts canton (RIEIII)	17 600.00	20 685.55	3 085.55
Sous-total impôts	12 271 600.00	12 790 855.64	519 255.64
4040.00 Droits de mutation	358 500.00	619 546.90	261 046.90
4050.00 Impôt sur les successions et donations	1 010 000.00	429 566.85	-580 433.15
4061.00 Impôt sur les chiens	17 000.00	16 200.00	-800.00
4090.00 Impôts récupérés après défalcatons	29 500.00	12 390.21	-17 109.79
4110.00 Concessions	105 000.00	97 669.65	-7 330.35
4221.00 Intérêts s/décomptes impôts	86 200.00	91 793.21	5 593.21
4370.01 Amende soustraction LMSD (impôts)	-	2 815.43	2 815.43
4411.00 Part à l'impôt sur les gains immobiliers	416 000.00	414 741.65	-1 258.35
4411.01 Part à l'impôt sur les frontaliers	8 900.00	7 632.95	-1 267.05
Sous-total impôts aléatoires	2 031 100.00	1 692 356.85	-338 743.15
Total impôts	14 302 700.00	14 483 212.49	180 512.49
Divers			
3187.00 Emoluments facturés par le canton	100 000.00	114 741.38	14 741.38
3191.01 Impôts payés à d'autres communes	-	-	-
3212.00 Intérêts bonifiés et rémun.	-	781.38	781.38
3221.00 Intérêts compensatoires	1 000.00	1 254.73	254.73
3301.00 Défalcatons	150 000.00	190 407.44	40 407.44
3515.00 Particp. Charges cant. - FA sociale (Prélèv. s/revenus conjonturels)	894 920.00	734 217.60	-160 702.40
Sous-total divers	1 145 920.00	1 041 402.53	-104 517.47
Total général	13 156 780.00	13 441 809.96	285 029.96

Ecart sur budget par dicastère			
	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart
1 Administration générale	2 196 800.00	2 059 080.62	-137 719.38
Amortissements	-	-	-
2 Finances	4 908 396.00	5 244 821.72	336 425.72
Impôts	-13 156 780.00	-13 441 809.96	-285 029.96
Péréquation	-2 387 568.00	-2 540 436.00	-152 868.00
3 Domaines et bâtiments	299 800.65	152 587.18	-147 213.47
Locations appartements	-346 000.00	-331 700.55	14 299.45
Amortissements	112 250.00	871 865.70	759 615.70
4 Travaux	1 559 185.00	1 415 098.45	-144 086.55
Egouts	-	-	-
Amortissements	388 242.00	255 659.00	-132 583.00
5 Instruction publique et cultes	1 539 473.95	1 434 267.65	-105 206.30
6 Police	710 234.00	635 158.62	-75 075.38
Participation charges cantonales	236 542.00	235 065.00	-1 477.00
7 Sécurité sociale	870 013.00	903 980.40	33 967.40
Facture sociale cantonale	3 542 261.00	3 072 136.40	-470 124.60
8 Services industriels	3 000.00	-1 910.95	-4 910.95
Total	475 849.60	-36 136.72	-511 986.32

Récapitulation

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2 165 536.52	106 455.90 2 059 080.62	2 255 637.00	58 837.00 2 196 800.00	2 032 264.26	83 236.50 1 949 027.76
2	Finances	5 092 045.25 10 737 424.24	15 829 469.49	4 985 836.00 10 635 952.00	15 621 788.00	4 310 721.69 10 782 676.05	15 093 397.74
3	Domaines et bâtiments	1 969 720.61	1 276 968.28 692 752.33	1 055 808.00	989 757.35 66 050.65	1 910 253.19	1 598 226.86 312 026.33
4	Travaux	3 182 007.12	1 511 249.67 1 670 757.45	2 903 187.00	955 760.00 1 947 427.00	3 648 849.74	1 413 907.84 2 234 941.90
5	Instruction publique et cultes	1 464 707.75	30 440.10 1 434 267.65	1 565 421.00	25 947.05 1 539 473.95	1 432 814.65	38 458.95 1 394 355.70
6	Police	906 034.62	35 811.00 870 223.62	981 776.00	35 000.00 946 776.00	858 470.72	34 088.00 824 382.72
7	Sécurité sociale	3 976 116.80	3 976 116.80	4 412 274.00	4 412 274.00	3 762 262.49	3 762 262.49
8	Services industriels	952.25 1 910.95	2 863.20	8 000.00	5 000.00 3 000.00	4 182.45 2 048.35	6 230.80
Total Fonctionnement		18 757 120.92 36 136.72	18 793 257.64	18 167 939.00	17 692 089.40 475 849.60	17 959 819.19 307 727.50	18 267 546.69

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1010.3003.00	Conseil communal - Jetons de présence et traitements		
	- Secrétariat	CHF	8'150.—
	- Présidence	CHF	850.—
	- Huissier	CHF	270.—
	- Ind. p/responsable des dépouillements + ind. formation	CHF	600.—
	- Jetons prés. p/Conseillers	CHF	8'803.—
1010.3111.00	Conseil communal – Achat mobilier et matériel		
	Acquisition d'un Ipad pour la secrétaire du Conseil		
1020.3001.00	Municipalité – Rétributions des autorités		
	Augmentation de l'indemnité de base des Municipaux dès le 01.07.2021		
1020.4361.00	Municipalité - Rbt traitements, charges sociales, jetons de présence		
	Jetons de présence :		
	- Holdigaz, JL Ducret , E. Neyroud	CHF	2'000.—
	- Cie Industrielle et Commerciale du Gaz, JL. Ducret 2021	CHF	30'000.—
	- Cie Industrielle et Commerciale du Gaz, JL. Ducret, répartition Intercommunale des jetons de présence, restitution 2021	CHF	- 26'057.85
	- ASANTE SANA, G. Cavin	CHF	222.—
	- Commission Intercommunale de Lavaux, CIL, F. Neyroud	CHF	556.50
	- Ass. Sécurité Riviera, ASR, A. Flückiger, G. Cavin	CHF	11'996.65
	- ARAS, G. Cavin	CHF	6'500.—
	- Société Coop. Pichette-Est, SCOPE, A. Flückiger	CHF	800.—
	- SIGE, E. Neyroud	CHF	40.—
	- GEDERIVIERA, E. Neyroud	CHF	522.20
	- Satom, A. Reymond	CHF	100.—
	- Triages Forestiers, G. Cavin	CHF	80.—
	- UCV, JL Ducret	CHF	100.—
	- Fond. Enseignement de la Musique FEM, A. Reymond	CHF	150.—

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2 165 536.52	106 455.90 2 059 080.62	2 255 637.00	58 837.00 2 196 800.00	2 032 264.26	83 236.50 1 949 027.76
10	Autorités	344 759.45	27 009.50	342 850.00	15 000.00	293 790.70	25 191.40
1010	Conseil communal	43 122.60		39 400.00		26 924.70	
3003.00	Jetons de présence et traitements	18 673.00		20 000.00		16 647.00	
3030.00	Assurances sociales	774.45		600.00		710.40	
3050.00	Assurances accidents et maladie	258.20		300.00		283.65	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	131.70		500.00		106.00	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	339.75					
3111.00	Achats mobilier et matériel	1 768.85				2 638.65	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	21 176.65		18 000.00		6 539.00	
1020	Municipalité	301 636.85	27 009.50	303 450.00	15 000.00	266 866.00	25 191.40
3001.00	Rétributions des autorités	118 225.20		108 450.00		108 427.20	
3001.01	Vacations	116 531.55		130 000.00		97 064.45	
3030.00	Assurances sociales	22 278.35		18 000.00		19 450.05	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	32 880.55		32 000.00		31 680.00	
3050.00	Assurances accidents et maladie	4 474.70		5 000.00		4 013.80	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	7 246.50		10 000.00		6 230.50	
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.		27 009.50		15 000.00		25 191.40
11	Administration	1 593 893.02	45 082.50	1 662 645.00	7 000.00	1 497 811.59	24 698.65
1100	Administration	1 593 893.02	45 082.50	1 662 645.00	7 000.00	1 497 811.59	24 698.65
3011.00	Traitement du personnel	507 828.95		513 000.00		470 870.50	
3030.00	Assurances sociales	47 202.65		42 000.00		43 343.10	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	80 915.55		71 000.00		74 878.40	
3050.00	Assurances accidents et maladie	18 664.10		16 000.00		17 808.15	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			2 000.00			
3091.00	Formation et recherche du personnel	8 956.65		7 200.00		2 179.75	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	37 929.97		45 000.00		35 859.04	
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections	11 298.65					

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1100.3151.01 **Entretien matériel informatique**

- Ofisa Informatique, contrat de maintenance, CHF 29'527.05
- Ofisa Informatique, prestations hors contrat, CHF 7'354.30
- Vision 2 Actions : Forfait de maintenance et diverses prestations, CHF 21'826.63
- Hotspots, Wi-Fi, ADSL, interventions diverses, CHF 6'475.15
- Immediatique SA, serveur fichier intranet NAS Synology, CHF 1'900.60
- Etat de Vaud, abt internet « communes », CHF 2'423.25
- Canon, contrat de maintenant pour la gestion électronique des documents GED, CHF 4'400.62

1100.3171.00 **Frais réceptions et manifestations – Jumelage**

En raison de la COVID-19 aucune manifestation n'a eu lieu

1100.3185.00 **Honoraires et frais d'expertises**

- Multifiduciaire, honoraires pour la révision des comptes communaux et divers conseils, CHF 10'770.—
- Immediatique, étude sécurité internet, CHF 1'240.70
- Commune de Jongny, étude création crèches et préscolaire, CHF 4'885.70
- Etat de Vaud, frais pour la commission d'estimations fiscales, CHF 224.50

1100.3520.00 **Participation à des entités intercommunales**

- Participation au Service des Affaires Intercommunales (SAI), CHF 28'455.60
- Cotisation à Promove, CHF 12'372.—
- Cotisations à la CIL et à Lavaux Patrimoine Mondial, CHF 42'457.80
- Frais d'entretien stand de tir de la Barmaz à Villeneuve, CHF 1'850.80
- Equipement touristique de la Riviera, CHF 2'500.—
- Bus du Petit Prince, CHF 802.60
- Fds intercomm. de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage, CHF 1'546.50
- Commune de Blonay, Participation à Agglo Rivelac, CHF 9'279.00

1100.3659.00 **Dons, aides et subventions casuelles**

Dont CHF 71'029.— à Montreux-Vevey Tourisme, CHF 48'461.— au Conservatoire de Musique de Vevey et Fondation pour l'enseignement de la Musique FEM, CHF 20'723.10 au Fonds intercommunal de soutien au sociétés sportives, CHF 14'100.— aux sociétés locales, CHF 2'000.— à la fanfare Chardonne-Jongny (aide Covid), CHF 10'000.— à l'Association Lavaux-Panoramic (petit train), CHF 9'243.10 pour les pistes de fonds et de ski des Pléiades, CHF 11'963.— de dons en bouteilles de vin et le solde de CHF 10'406.45 a été attribué en cours d'année en fonction des sollicitations retenues par la Municipalité.

1100.4363.00 **Remboursement assurances et divers dommages**

- Vaudoise Ass., redistribution des bénéfiques sur les polices responsabilité civile et casco voitures usage prof, CHF 3'804.60
- Vaudoise Ass., ind. accident J. Almeida, période 28.06-04.07.2021, CHF 1'233.40
- Caisse AVS, Allocation maternité L. Hondzo, période 01.01-14.02.2021, CHF 9'384.55
- Caisse AVS, Allocation maternité L. Perroud, période 31.07-05.11.2021, CHF 16'933.80

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3111.00	Achats mobilier et matériel	80.85		9 000.00		387.70	
3111.01	Achats matériel informatique	19 525.40		31 000.00		1 660.40	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	8 732.52		14 000.00		8 910.32	
3151.01	Entretien matériel informatique	73 907.60		85 000.00		73 737.86	
3151.02	Site internet	3 271.85		4 000.00		3 271.85	
3151.11	Logiciels et Licences	10 308.13		10 000.00		28 254.30	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	36 364.04		50 000.00		18 528.30	
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage			9 000.00		480.00	
3181.00	Frais de ports et CCP	12 926.59		17 000.00		15 488.61	
3182.00	Frais de téléphones	8 259.35		9 000.00		5 998.20	
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	353.42		100.00		294.76	
3183.02	Frais Bancomat BCV	5 248.15		10 000.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	17 120.90		17 700.00		22 610.80	
3186.00	Primes d'assurances	13 721.35		15 000.00		13 688.45	
3193.00	Cotisations	11 455.55		12 585.00		12 128.45	
3520.00	Participation à des entités intercommunales	99 264.30		99 100.00		96 729.25	
3526.05	CIEHL	15 465.00		15 160.00		15 160.00	
3657.00	Aide pour le trafic régional	337 165.85		344 800.00		325 962.55	
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	197 925.65		204 000.00		199 580.85	
4313.03	Finances de naturalisations		5 600.00				3 600.00
4350.00	Ventes et prestations de service		8 069.45		7 000.00		7 171.65
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		31 356.35				13 013.00
4390.00	Recettes diverses		56.70				427.65
4520.00	Participations et rbts de communes						486.35

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1500.3151.02 Site internet

- Immediatique SA, webmastering pour le site bibliochardonnejongny.ch, CHF 3'286.85
- Immediatique SA, hébergement bibliochardonnejongny.ch, CHF 160.50

1500.4520.00 Participations et rbts de communes

Participation de la commune de Jongny

1500.4522.00 Participations de communes, Culture, écoles

Participation de l'ASIC (Association Scolaire du Cercle) pour l'achat de livres, CHF 2'000.—

1510.3523.00 Fonds Culturel Riviera

- Participation de CHF 47.— par habitant, CHF 144'443.70
- Restitution exceptionnelle aux communes (manifestations annulées suite à la COVID-19), CHF 16'596.35

1510.3653.01 Fonds communal pour la culture

Totalité du budget transféré sur le fonds de réserve 9233.09 car il n'y a pas eu d'événement organisé par la commune

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	Affaires culturelles	226 884.05	34 363.90	250 142.00	36 837.00	240 661.97	33 346.45
1500	Bibliothèque	96 004.70	34 363.90	104 510.00	36 837.00	93 812.97	33 346.45
3011.00	Traitement du personnel	46 533.70		50 000.00		46 174.60	
3030.00	Assurances sociales	4 415.65		5 000.00		4 370.35	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	7 268.30		7 900.00		7 044.00	
3050.00	Assurances accidents et maladie	1 469.25		2 000.00		1 746.35	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	234.00		1 500.00		138.00	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	2 350.15		3 500.00		3 753.12	
3102.00	Livres, journaux, documentation	19 769.11		20 000.00		19 417.60	
3111.00	Achats mobilier et matériel	1 361.20		2 500.00		845.90	
3111.01	Achats matériel informatique	900.37		1 000.00		129.00	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	483.50		1 500.00		317.05	
3151.01	Entretien matériel informatique	2 064.42		1 500.00		1 701.95	
3151.02	Site internet	3 417.35		2 000.00		3 611.15	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	2 910.50		3 000.00		1 742.40	
3182.00	Frais de téléphones	1 440.00		1 500.00		1 440.00	
3186.00	Primes d'assurances	265.00		500.00		249.90	
3193.00	Cotisations	1 122.20		1 110.00		1 131.60	
4390.00	Recettes diverses		1 543.50		1 000.00		1 113.20
4520.00	Participations et rbts de communes		30 820.40		33 837.00		30 233.25
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		2 000.00		2 000.00		2 000.00
1510	Concerts et activités culturelles	130 879.35		145 632.00		146 849.00	
3523.00	Fonds Culturel Riviera	127 847.35		142 600.00		142 449.00	
3653.01	Fds communal pour la culture - Soutiens événements ponctue	3 032.00		3 032.00		4 400.00	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2000.3301.00 Défalcations des créances

Constitution d'un ducroire pour débiteurs douteux (cpte de bilan 9111.40)

2100.3515.01 Participation charges cantonales – Prévoyance sociale

Il s'agit de la reprise par le canton (par le biais de la facture sociale 7200.3515.01) du 50% et du 30% des impôts encaissés suivants (impôts aléatoires) :

50% des droits de mutation (4040.00)	CHF	619'546.90	=	CHF	309'773.45
50% de l'impôt s/success. (hors succ. en déshérence) (4050.00)	CHF	429'566.85	=	CHF	214'783.45
50% de la part à l'impôt sur les gains immob. (4411.00)	CHF	414'741.65	=	CHF	207'370.80
30% de la part à l'impôt sur les frontaliers (4411.01)	CHF	<u>7'632.95</u>	=	CHF	<u>2'289.90</u>
	CHF	<u>1'471'488.35</u>	=	CHF	<u>734'217.60</u>

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	5 092 045.25	15 829 469.49	4 985 836.00	15 621 788.00	4 310 721.69	15 093 397.74
		10 737 424.24		10 635 952.00		10 782 676.05	
20	Comptabilité générale	214 435.35		150 000.00		182 253.87	
2000	Contentieux	214 435.35		150 000.00		182 253.87	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites		13.30				
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	214 422.05		150 000.00		182 253.87	
21	Impôts	1 041 402.53	14 483 212.49	1 145 920.00	14 302 700.00	699 050.69	13 761 173.74
2100	Impôts	1 041 402.53	14 483 212.49	1 145 920.00	14 302 700.00	699 050.69	13 761 173.74
3187.00	Emoluments facturés par le canton	114 741.38		100 000.00		94 866.02	
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	781.38				3 058.08	
3221.00	Intérêts compensatoires	1 254.73		1 000.00		1 292.07	
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	190 407.44		150 000.00		-21 488.33	
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	734 217.60		894 920.00		621 322.85	
4001.00	Impôt sur le revenu		8 585 962.74		8 296 500.00		8 696 796.00
4002.00	Impôt sur la fortune		2 197 702.28		1 894 200.00		1 856 762.65
4003.00	Impôt à la source		169 623.76		209 900.00		239 252.60
4004.00	Impôt spécial des étrangers		577 853.95		595 200.00		212 678.05
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales		160 107.10		161 200.00		113 522.15
4012.00	Impôt s/capital personnes morales		22 527.25		15 400.00		17 631.50
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles		51 194.35		87 600.00		66 179.25
4020.00	Impôt foncier		1 005 198.66		994 000.00		988 422.55
4040.00	Droits de mutation		619 546.90		358 500.00		631 834.95
4050.00	Impôt sur successions et donations		429 566.85		1 010 000.00		95 838.00
4061.00	Impôt sur les chiens		16 200.00		17 000.00		15 880.00
4090.00	Impôts récupérés après défalctions		12 390.21		29 500.00		107 884.07
4110.00	Concessions		97 669.65		105 000.00		102 083.85
4221.00	Intérêts s/décompte impôts		91 793.21		86 200.00		81 226.00
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)		2 815.43				
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		414 741.65		416 000.00		508 255.70
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers		7 632.95		8 900.00		11 194.95
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		20 685.55		17 600.00		15 731.47

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2200.3210.00 Intérêts des dettes à court terme

Les charges communales ont été financées par la trésorerie courante sans avoir besoin de recourir à des emprunts ponctuels

2200.3222.00 Intérêts des dettes consolidées

Emprunts de CHF 5'000'000.— sur 10 ans auprès de la SUVA au taux de 0.36% et de CHF 6'000'000.— sur 10 ans auprès de la Caisse de pension de la Poste au taux de 0.40%

2200.4220.00 Revenus des capitaux du patrimoine financier

Revenus des actions Romande Energie, CHF 56'880.— et Holdigaz, CHF 40'512.—

2210.3520.01 Fonds de péréquation horizontal

- Solde péréquation décompte final 2020, CHF 113'318.—
- Péréquation décompte final 2020, retour couche population et dépenses thématiques, CHF 1'248'865.—
- Dissolution provision pour solde 2020, CHF – 115'254.—
- Péréquation 2021, acomptes versés, CHF 2'387'568.—
- Péréquation 2021, provision solde à payer, CHF 154'804.—

2210.4520.00 Péréquation - Part. et remboursements des communes

Retour du fonds de péréquation : CHF 1'248'865.— :

- « Couche population », CHF 864'486.— (CHF 123.99/hab. entre 1 et 1'000 habitants, et CHF 347.18/hab. entre 1'001 et 3'000 habitants et CHF 495.98 entre 3001 et 5'000 habitants)
 - « Dépenses thématiques », (prise en charge du coût des transports), CHF 384'379.—
- Eléments calculés et fournis par le canton

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	Service financier	3 836 207.37	1 346 257.00	3 689 916.00	1 319 088.00	3 429 417.13	1 332 224.00
2200	Intérêts	46 906.37	97 392.00	53 000.00	90 000.00	46 905.08	90 640.00
3183.00	Frais bancaires	3 406.37		3 500.00		3 405.08	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme			6 000.00			
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00		43 500.00		43 500.00	
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		97 392.00		90 000.00		90 640.00
2210	Participations	3 789 301.00	1 248 865.00	3 636 916.00	1 229 088.00	3 382 512.05	1 241 584.00
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3 789 301.00		3 616 656.00		3 361 679.00	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets			20 260.00		20 833.05	
4520.00	Participations et rbts de communes		1 248 865.00		1 229 088.00		1 241 584.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3100.3311.00 Terrains - Amortissements

3100.3321.00 Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 75

3110.3146.00 Bancs rocheux – Entretien

- Chute d'un rocher et sécurisation de la zone au chemin de Paudille, CHF 51'943.19
- Honoraires pour création d'un syndicat. Bandes rocheuses Paudille/Panessièrre, CHF 28'101.75
Les deux postes ci-dessus deux postes devraient être pris en charge à hauteur de 80% par le Syndicat AF Paudille/Panessièrre
- Démolition de 2 blocs de roche au chemin de l'Ecouralaz, CHF 3'454.70
- Consolidation murs rue J. Chardonne et aux Pedances, CHF 29'573.60
- Honoraires pour révision du plan d'affectation, aléas chute de pierres, CHF 2'655.80

3110.4360.00 Bancs rocheux – Remboursements de tiers

- Participation aux travaux de sécurisation au chemin de Paudille, CHF 33'460.90
- Participation à la consolidation des murs rue Jacques Chardonne et aux Pedances, CHF 6'000.—

3200.3189.01 Travaux exécutés par des tiers

- Abattage d'arbres, ch. des Roches, ch. de la Forêt, ch. de Popraz, CHF 88'053.37
- Sécurisation du chantier au chemin de la Forêt (hélicoptère), CHF 4'760.35
- Coupe de bois, bois Devin, CHF 22'568.55
- Exploitation de chablis et divers, CHF 8'105.55

3200.4510.00 Participations, subsides, rbts du canton

- Subvention forestière « soins aux forêts protectrices », CHF 45'426.—
- Subvention forestière « traitement des forêts protectrices privées », CHF 35'172.10
- Subvention forestière « création et entretien de peuplements riches en chêne », CHF 17'400.—
- Subvention « prévention dégâts du gibier à la forêt », CHF 1'500.—
- Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales, CHF 122.50

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	1 969 720.61	1 276 968.28	1 055 808.00	989 757.35	1 910 253.19	1 598 226.86
			692 752.33		66 050.65		312 026.33
30	Service technique	462.25	430.00	1 600.00	500.00	884.40	430.00
3000	Poids public	462.25	430.00	1 600.00	500.00	884.40	430.00
3156.00	Entretien matériel spécialisé	457.70		1 500.00		880.10	
3186.00	Primes d'assurances	4.55		100.00		4.30	
4356.01	Produits des pesages		430.00		500.00		430.00
31	Terrain	929 897.67	71 217.70	105 050.00	31 700.00	59 112.65	31 114.80
3100	Terrains	812 730.75	31 756.80	65 050.00	31 700.00	35 034.00	31 114.80
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	2 275.00		2 000.00		2 000.00	
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00		1 000.00		984.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	8 176.05		30 000.00			
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	32 050.00		32 050.00		32 050.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	769 245.70					
4232.00	Loyers des terrains		31 756.80		31 700.00		31 114.80
3110	Bancs rocheux	117 166.92	39 460.90	40 000.00		24 078.65	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	117 166.92		40 000.00		24 078.65	
4360.00	Remboursements de tiers		39 460.90				
32	Forêts	138 589.87	155 491.60	46 078.00	34 750.00	46 682.90	22 344.05
3200	Forêts	138 589.87	155 491.60	46 078.00	34 750.00	46 682.90	22 344.05
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	7 929.55		13 250.00		13 514.15	
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	123 487.82		24 828.00		18 630.45	
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	7 172.50		8 000.00		14 538.30	
4355.02	Ventes de bois		38 691.00		22 750.00		19 503.55
4390.00	Recettes diverses		17 180.00				
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		99 620.60		12 000.00		2 840.50

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3300.4355.01 Vignes – Ventes de vin

En plus de la vente de bouteilles de vin, nous avons également vendu 12'349 litres de vin clair Chasselas, dont des millésimes précédents

3300.4355.03 Vignes – Ventes de raisin

Lors de la vente aux enchères à Chardonne, nos trois parcelles ont trouvé acquéreur. La Mène a été vendue à Arc en Vins SA, Le Chantey à Obrist SA et Samoret a été vendu au Domaine des Rueyres. Au total, cela fait 9'816 kilos qui ont été misés.

3500.3011.00 Bâtiments – Traitement du personnel

Engagement d'un concierge supplémentaire à 67%

3500.4363.00 Bâtiments – Remboursements assurances et divers dommages

- Vaudoise assurances, participation aux excédents, sur la police « Building », CHF 1'571.30
- AVS, versements indemnités APG protection civile, CHF 2'349.30
- Vaudoise assurance, participation aux excédents, ass. flotte, Renault Kangoo, CHF 118.40

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Vignes	164 719.50	189 533.77	182 500.00	130 000.00	182 607.66	135 285.22
3300	Vignes	164 719.50	189 533.77	182 500.00	130 000.00	182 607.66	135 285.22
3011.00	Traitement du personnel	21 610.80		20 000.00			
3134.00	Approvisionnements des domaines	14 084.72		13 000.00		18 826.15	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	10 313.02		8 000.00		8 116.78	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	585.35		5 500.00		745.70	
3186.00	Primes d'assurances	5 174.20		6 000.00		6 323.85	
3189.02	Vigneron-tâcheron	111 275.21		125 000.00		146 630.58	
3193.00	Cotisations	1 676.20		5 000.00		1 964.60	
4355.01	Ventes de vin		138 360.17		90 000.00		77 067.87
4355.03	Ventes de raisin		51 173.60		40 000.00		48 317.35
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						9 900.00
35	Bâtiments	736 051.32	860 295.21	720 580.00	792 807.35	1 620 965.58	1 409 052.79
3500	Bâtiments - général	248 852.55	6 439.00	249 950.00	2 400.00	182 449.70	7 421.45
3011.00	Traitement du personnel	194 352.85		185 000.00		136 852.35	
3030.00	Assurances sociales	18 443.85		18 000.00		12 952.10	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	22 992.45		30 000.00		20 875.35	
3050.00	Assurances accidents et maladie	6 154.55		6 000.00		5 162.10	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	80.00					
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	2 177.45		2 100.00		932.55	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires			1 850.00		1 981.25	
3120.00	Eau, électricité, combustible					52.70	
3120.01	Eau			250.00			
3120.02	Electricité	249.30		250.00			
3124.00	Carburant			1 000.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	649.10		1 000.00			
3155.00	Entretien véhicules	1 388.90		1 500.00		1 159.15	
3186.00	Primes d'assurances	2 299.10		1 000.00		1 059.75	
3191.00	Impôts et taxes			500.00		-125.10	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	65.00		1 500.00		1 547.50	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2 400.00		2 400.00		2 400.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		4 039.00				5 021.45

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3512.4231.00 Chalet Butticaz – Mont-Pèlerin

Loyers des bâtiments

Le Chalet Butticaz a été réservé 20 fois en 2021, (11x gratuitement, 9x contre paiement)
et il y a eu 1 annulation dues aux mesures COVID-19

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3510	Logis de Chardonne	12 416.81	56 300.00	15 100.00	56 000.00	15 212.54	57 327.00
3120.00	Eau, électricité, combustible					7 190.64	
3120.01	Eau	1 045.10		1 500.00			
3120.02	Electricité	1 420.85		2 000.00			
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	4 879.56		4 500.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 914.65		5 000.00		6 146.70	
3186.00	Primes d'assurances	1 829.10		1 900.00		1 707.50	
3191.00	Impôts et taxes	327.55		200.00		167.70	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		56 300.00		56 000.00		56 250.00
4359.00	Ventes et prestations diverses						1 077.00
3512	Chalet Butticaz	1 202.10	1 400.00	6 000.00	1 000.00	703.45	1 046.50
3120.00	Eau, électricité, combustible					214.90	
3120.01	Eau	597.40		500.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	191.60		5 000.00		90.80	
3186.00	Primes d'assurances	413.10		500.00		397.75	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		1 400.00		1 000.00		1 000.00
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs						46.50
3514	Bibliothèque	4 304.75		6 950.00		6 544.45	
3011.00	Traitement du personnel	904.25		1 000.00		832.90	
3030.00	Assurances sociales	85.80		100.00		78.75	
3050.00	Assurances accidents et maladie	18.05		50.00		31.50	
3120.00	Eau, électricité, combustible					3 142.65	
3120.01	Eau	82.40		500.00			
3120.02	Electricité	228.70		1 500.00			
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	2 132.10		2 000.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	187.65		1 000.00		1 797.65	
3186.00	Primes d'assurances	521.05		500.00		505.60	
3191.00	Impôts et taxes	144.75		300.00		155.40	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 3518.3141.00 Rue du Village 5-7**
Entretien des bâtiments et monuments
- Remplacement d'un store à lamelles, appartement de M. Froidevaux, CHF 1'355.—
 - Remplacement de la cabine de douche et diverses réparations, appartement de M. Wunderli, CHF 2'566.40
 - Remise en état des menuiseries suite à la rénovation du bâtiment, appartement de Mme Rosselli, CHF 2'565.40
 - Transformation de la porte d'entrée du bâtiment pour l'installation du gâche électrique, CHF 2'525.55
 - Divers travaux de menuiserie dans le restaurant, CHF 2'540.—
 - Dégâts d'eau dans le restaurant suite à la fuite de la machine à glace, CHF 13'651.75
- 3518.3312.00 Rue du Village 5-7**
Amortissements
Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 75
- 3518.4231.00 Rue du Village 5-7**
Loyers des bâtiments
A la Demi-Lune, loyers 2021 offerts pour la fermeture de l'établissement suite à la COVID-19 :
- Janvier, CHF 4'133.35
 - Février, mars, avril (100%) et mai (50%), CHF 14'000.—
- 3518.4363.00 Rue du Village 5-7**
Remboursements assurances + divers dommages
Vaudoise ass., sinistre dégâts d'eau au restaurant à La Demi-Lune
- 3519.3141.00 Espace Cendrillon – Mont-Pèlerin**
Entretien des bâtiments et monuments
- Mise en conformité des installations électriques, CHF 2'552.10
 - Pose nouvelle serrure sur la porte des WC, CHF 1'561.65
- 3519.4231.00 Espace Cendrillon – Mont-Pèlerin**
Loyers des bâtiments
L'Espace Cendrillon a été réservé 5 fois en 2021, (2x gratuitement, 3x contre paiement)

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3515	Collège de Paully	12 792.30	23 525.80	14 180.00	23 500.00	20 189.75	23 625.80
3011.00	Traitement du personnel	3 900.00		3 900.00		3 900.00	
3030.00	Assurances sociales	370.45		380.00		369.75	
3050.00	Assurances accidents et maladie	77.95		100.00		147.45	
3120.00	Eau, électricité, combustible					4 000.20	
3120.01	Eau	480.50		500.00			
3120.02	Electricité	1 256.75		1 200.00			
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	2 831.25		3 900.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 835.75		3 000.00		10 761.90	
3186.00	Primes d'assurances	1 039.65		1 200.00		1 010.45	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		23 525.80		23 500.00		23 625.80
3518	Rue du Village 5-7	108 827.66	168 957.45	75 737.00	171 000.00	125 361.85	160 289.05
3120.00	Eau, électricité, combustible					4 024.30	
3120.01	Eau	1 594.01		2 700.00			
3120.02	Electricité	1 777.75		2 800.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	39 440.65		5 000.00		55 673.60	
3186.00	Primes d'assurances	3 634.25		2 700.00		3 282.95	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	62 381.00		62 537.00		62 381.00	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		153 907.65		171 000.00		159 378.10
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		13 451.75				
4390.00	Recettes diverses		1 598.05				910.95
3519	Espace Cendrillon - Mt-Pèlerin	7 811.25	300.00	3 200.00	500.00	7 343.90	6 066.90
3120.00	Eau, électricité, combustible					511.40	
3120.01	Eau	92.60		500.00			
3120.02	Electricité	1 451.05		500.00			
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	653.55		500.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	5 122.10		1 000.00		6 352.70	
3186.00	Primes d'assurances	337.70		500.00		326.65	
3191.00	Impôts et taxes	154.25		200.00		153.15	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		300.00		500.00		300.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						5 766.90

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3520.3141.00 Grande Salle

Entretien des bâtiments et monuments

- Remplacement de 19 vitrages en façade sud, CHF 2'234.80
- Remplacement de l'éclairage de la scène, CHF 5'385.—
- Achat de projecteurs, CHF 22'567.55

3550.3141.00 Maison de commune

Entretien des bâtiments et monuments

Rénovation du local de l'ancienne poste, CHF 49'118.85

Commune de Chardonne		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3520	Grande salle	55 624.55	1 130.00	43 900.00	4 000.00	34 606.85	3 112.00
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien			8 000.00		5 200.65	
3120.00	Eau, électricité, combustible					18 308.40	
3120.01	Eau	124.40		200.00			
3120.02	Electricité	1 899.15		4 000.00			
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	79.10		300.00			
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	11 863.75		15 500.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	36 141.50		10 000.00		5 737.10	
3186.00	Primes d'assurances	5 332.70		5 500.00		5 166.10	
3191.00	Impôts et taxes	183.95		400.00		194.60	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		1 130.00		4 000.00		1 790.00
4359.00	Ventes et prestations diverses						1 292.40
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						29.60
3530	Maison de la musique	4 579.70		5 500.00		5 523.50	
3120.00	Eau, électricité, combustible					2 559.70	
3120.01	Eau	152.60		200.00			
3120.02	Electricité	593.55		500.00			
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	2 125.25		1 900.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	916.75		2 000.00		2 220.35	
3186.00	Primes d'assurances	581.30		650.00		561.20	
3191.00	Impôts et taxes	210.25		250.00		182.25	
3540	Abri PCI Bellevue	333.75		1 500.00		647.55	
3120.00	Eau, électricité, combustible					466.60	
3120.01	Eau	88.40		100.00			
3120.02	Electricité	95.00		200.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments			500.00		32.30	
3186.00	Primes d'assurances			500.00			
3191.00	Impôts et taxes	150.35		200.00		148.65	
3550	Maison de commune	80 439.39	32 600.00	79 500.00	34 300.00	32 413.85	25 800.00
3120.00	Eau, électricité, combustible					19 303.05	
3120.01	Eau	485.10		500.00			
3120.02	Electricité	5 697.40		4 200.00			
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	14 368.40		15 300.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	55 854.24		55 000.00		9 204.10	
3186.00	Primes d'assurances	3 316.95		3 500.00		3 211.50	
3191.00	Impôts et taxes	717.30		1 000.00		695.20	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		32 600.00		34 300.00		25 800.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3560.3141.00 Collège et bâtiment de Chenaux

Entretien des bâtiments et monuments

- Remplacement de divers stores, CHF 6'520.—
- Remplacement du chauffe-eau (BUM), CHF 2'912.70
- Remplacement du chauffe-eau (cantine), CHF 2'580.—
- Réfection étanchéité de la verrière, CHF 7'409.75
- Nettoyage des vitres, CHF 3'629.50
- Remplacements des stores de l'appartement du BUM, CHF 7'449.—
- Pose d'une barrière pour l'accès au préau du collège, CHF 2'280.—
- Produits de nettoyage, désinfectant, masques, etc., CHF 18'489.20

3560.3312.00 Collège de Chenaux

Amortissements

Le tableau des amortissements se trouve à la page 75

3570.3141.00 Entretien des bâtiments et monuments

Temples et chapelles

- Honoraires pour création d'un nouveau porche d'entrée pour le temple, CHF 3'120.—
- Entretien et accordages de l'orgue du temple, CHF 2'005.50
- Contrôle des installations électriques du temple, CHF 875.—

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3560	Collège et Bâtiment de Chenaux	165 861.69	529 417.10	184 163.00	461 050.00	1 116 657.45	1 052 487.70
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	708.80		3 000.00			
3120.00	Eau, électricité, combustible					45 595.25	
3120.01	Eau	1 097.00		2 000.00			
3120.02	Electricité	15 188.15		18 000.00			
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	41 675.20		48 000.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	83 747.34		80 000.00		159 857.10	
3186.00	Primes d'assurances	13 635.40		13 000.00		12 905.60	
3191.00	Impôts et taxes	1 620.80		2 500.00		4 413.10	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	8 189.00		17 663.00		17 663.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					876 223.40	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		60 137.10		53 300.00		53 381.50
4360.00	Remboursements de tiers						86 241.80
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						264.40
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		469 280.00		407 750.00		442 600.00
4803.00	Prélèvements sur fonds de réserve						470 000.00
3570	Temple et Chapelles	30 909.92	11 425.85	30 400.00	10 257.35	41 506.00	14 607.50
3011.00	Traitement du personnel	10 660.00		12 000.00		10 660.00	
3030.00	Assurances sociales			1 000.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	337.95		400.00		403.15	
3120.00	Eau, électricité, combustible					7 578.40	
3120.01	Eau	80.00		500.00			
3120.02	Electricité	1 740.75		1 500.00			
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	4 014.90		6 000.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	10 322.47		5 000.00		19 230.15	
3186.00	Primes d'assurances	3 753.85		4 000.00		3 634.30	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		11 425.85		10 257.35		14 607.50
3580	Abri-parc derrière l'église	2 094.90	28 800.01	4 500.00	28 800.00	31 804.74	57 268.89
3120.00	Eau, électricité, combustible					1 452.80	
3120.01	Eau	80.60		200.00			
3120.02	Electricité	61.80		1 800.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments			500.00		28 468.89	
3186.00	Primes d'assurances	1 952.50		2 000.00		1 883.05	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		28 800.00		28 800.00		28 800.00
4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve		.01				28 468.89

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4100.3526.01 Participation au BTI

4200.3526.01 Participation totale 2021 : CHF 368'048.25 (s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et s/4600.3526.01)

4210.3185.03 Développement durable

- Webmastering pour « parcours-nature.ch », CHF 3'256.85
- Travaux de graphisme et d'illustration « parcours forêt », CHF 13'750.—

Le descriptif des activités concernant le développement durable se trouve dans la partie texte du rapport de gestion

4210.3193.00 Cotisations

Cotisation à « Cité de l'énergie », CHF 1'300.—

4210.3659.00 Dons, aides et subventions casuelles

Subventions communales pour l'achat de vélos électriques versées sur le fonds de réserve « Développement durable » compte 9233.10

4210.4359.03 Recettes locations - Vélos électriques

- Versement des locations 2020, CHF 1'581.50
- Versement des locations 2021, CHF 6'004.49

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	3 182 007.12	1 511 249.67	2 903 187.00	955 760.00	3 648 849.74	1 413 907.84
			1 670 757.45		1 947 427.00		2 234 941.9
41	Service technique	122 682.75		120 470.00		119 958.80	
4100	BTI Corsier	122 682.75		120 470.00		119 958.80	
3526.01	Participation au BTI	122 682.75		120 470.00		119 958.80	
42	Service de l'urbanisme	220 328.65	77 457.64	238 270.00	51 000.00	232 785.18	169 429.15
4200	Service de l'urbanisme	185 160.00	64 735.75	194 970.00	50 000.00	178 391.45	153 382.60
3103.00	Frais d'enquête constructions	4 810.75		8 000.00		8 421.10	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	15 614.00		30 000.00		15 304.85	
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	17 402.55		10 000.00		12 998.30	
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	823.70		1 500.00		819.85	
3526.01	Participation au BTI	122 682.75		120 470.00		119 958.80	
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	23 826.25		25 000.00		20 888.55	
4313.01	Emoluments permis construire		64 735.75		50 000.00		153 382.60
4210	Développement durable	35 168.65	12 721.89	43 300.00	1 000.00	54 393.73	16 046.55
3100.02	Publicité, Brochures - Développement durable			2 300.00			
3156.01	Vélos électriques	3 917.35		4 000.00			
3156.02	Bornes voitures électriques	2 710.15		2 000.00			
3185.03	Développement durable	17 689.65		21 500.00		46 778.73	
3185.06	Commission Développement Durable	912.50		1 500.00			
3185.07	Cité de l'Energie - Développement durable	2 324.00		4 000.00			
3193.00	Cotisations	1 615.00		2 000.00		1 615.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	6 000.00		6 000.00		6 000.00	
4351.01	Recettes - Bornes de recharge voitures électriques		5 135.90		200.00		2 801.75
4359.03	Recettes locations - Vélos électriques		7 585.99		800.00		
4659.00	Participations et subv. de tiers						13 244.80

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4300.3080.00 Voirie – Personnel intérimaire

Engagement d'une personne intérimaire pour le remplacement d'un collaborateur en arrêt maladie (période 05.07-31.12.2021)

4300.3142.01 Entretien routes et chemins - Travaux

- Réfection du revêtement du chemin de la Gay, CHF 17'353.30
- Entretien des chemins de Bagnège, de la Périaz, de Maison Jean, de Mivy et de Praz Valey, CHF 52'828.55
- Réfection des chemins de Mivy et de Crau Mayor, CHF 53'322.40
- Réfection du revêtement du chemin de Popraz, CHF 39'875.85
- Réfection du revêtement du sentier de Cremière, CHF 18'599.80
- Réfection du revêtement de la rue Jacques Chardonne, CHF 31'592.65

4300.3143.00 Entretien éclairage public

- Contrat d'entretien de l'éclairage public, CHF 16'327.30
- Frais de réparation diverses pannes, CHF 15'515.95
- Remplacement d'une armoire électrique à la route du Vignoble, CHF 4'607.—
- Déplacement d'un mât au chemin du Retet, CHF 2072.15
- Construction d'un socle pour candélabre au chemin du Dérochoz, CHF 2'000.—

4300.3189.04 Déblaiement de la neige, achat de sel

- Achat de sel, CHF 36'411.11
- Barrières et piquets à neige, CHF 7'474.40
- Frais de déneigement facturés par le canton, CHF 3'870.25

4300.3311.00 Amortissements

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 75

4300.4359.00 Ventes et prestations diverses

- Vente de matériel d'occasion, CHF 100.—
- Refacturation de sel à la commune de Jongny, CHF 1'761.20

4300.4363.00 Remboursements assurances et divers dommages

- Vaudoise ass. versements indemnités assurance maladie, CHF 28'639.20

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Routes	1 401 465.34	53 573.15	1 568 270.00	24 000.00	2 235 134.23	255 040.35
4300	Voirie	1 322 090.51	49 824.55	1 489 175.00	24 000.00	2 171 199.33	255 040.35
3011.00	Traitement du personnel	452 231.80		482 900.00		449 908.90	
3030.00	Assurances sociales	42 916.25		50 200.00		42 584.15	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	72 030.85		71 000.00		70 074.00	
3050.00	Assurances accidents et maladie	26 105.85		25 000.00		26 071.45	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	812.40		500.00		436.20	
3080.00	Personnel intérimaire	41 505.80					
3091.00	Formation et recherche du personnel	560.95		1 000.00		1 867.10	
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	13 704.05		16 500.00		20 486.05	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	8 429.05		9 000.00		8 037.80	
3120.00	Eau, électricité, combustible					25 129.85	
3120.02	Electricité	22 624.95		28 000.00			
3124.00	Carburant	202.80		1 000.00		234.70	
3130.00	Achats fournitures	5 253.50		5 500.00		6 721.50	
3142.00	Entretien routes et chemins - Balayage, nett.	16 857.60		30 000.00		14 209.45	
3142.01	Entretien routes et chemins - Travaux	228 890.85		270 000.00		260 346.25	
3143.00	Entretien éclairage public	45 039.35		18 000.00		16 635.30	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	8 730.70		10 000.00		15 888.35	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises			10 000.00		10 717.25	
3186.00	Primes d'assurances	11 040.30		11 000.00		10 837.50	
3189.00	Frais divers					40 000.00	
3189.03	Nettoyage du lac	12 191.40		10 000.00		7 008.65	
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	47 755.76		35 000.00		31 132.03	
3189.05	Abattoir et CCSPA	11 148.25		21 100.00		20 724.00	
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4 528.05		5 700.00		4 405.85	
3191.00	Impôts et taxes	363.00		350.00		363.00	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	249 167.00		377 425.00		374 380.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					513 000.00	
3800.00	Attribution au fonds de réserve					200 000.00	
4313.02	Emoluments permis de fouilles		14 323.00		20 000.00		31 394.50
4356.02	Facturation déblaiement de la neige		5 001.15		4 000.00		2 953.75
4359.00	Ventes et prestations diverses		1 861.20				5 924.60
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		28 639.20				14 767.50
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve						200 000.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4321.3155.00 **Boschung Pony P3 – VD 287166 – 2018**
Entretien véhicules
Petit service et réparation d'une fuite d'huile, CHF 6'398.10

4350.3155.00 **Lindner Unitrac – VD 6393 – 2010**
Entretien véhicules
Service, CHF 5'702.30

Commune de Chardonne		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4321	Boschung Pony P3 - VD 287165 - 2018	16 328.68	188.70	14 195.00		14 712.10	
3124.00	Carburant	2 805.25		4 500.00		2 751.20	
3155.00	Entretien véhicules	7 016.75		4 500.00		4 830.10	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	3 330.88		2 000.00		3 591.40	
3186.00	Primes d'assurances	1 980.80		2 000.00		1 844.40	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 195.00		1 195.00		1 695.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		188.70				
4322	Boschung Pony P4 - VD 5895 - 2019	9 465.25	195.40	15 000.00		12 357.75	
3124.00	Carburant	3 558.70		4 500.00		2 377.15	
3155.00	Entretien véhicules	2 805.80		5 000.00		4 364.25	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	37.35		3 000.00		2 552.95	
3186.00	Primes d'assurances	1 813.40		2 000.00		1 813.40	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 250.00		500.00		1 250.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		195.40				
4340	Ford Ranger - VD 562806 - 2008	6 118.70	142.30	6 900.00		3 772.25	
3124.00	Carburant	1 877.45		2 500.00		1 441.75	
3155.00	Entretien véhicules	1 910.75		2 000.00			
3186.00	Primes d'assurances	1 432.50		1 400.00		1 432.50	
3191.00	Impôts et taxes	898.00		1 000.00		898.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		142.30				
4350	Lindner Unitrac 102 - VD 6393 - 2010	18 715.45	189.50	17 100.00		7 510.05	
3124.00	Carburant	3 974.95		3 500.00		1 856.55	
3155.00	Entretien véhicules	9 575.95		5 000.00		2 935.50	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	2 330.45		5 500.00		45.60	
3186.00	Primes d'assurances	1 860.10		2 200.00		1 858.40	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	974.00		900.00		814.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		189.50				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4370	Meili 7000 - VD 8791 - 2016	19 926.30	2 834.50	17 300.00		18 299.10	
3124.00	Carburant	6 110.45		4 500.00		3 422.10	
3155.00	Entretien véhicules	5 454.65		5 000.00		8 746.60	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	4 700.50		4 000.00		2 311.70	
3186.00	Primes d'assurances	2 107.70		2 200.00		2 105.70	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 553.00		1 600.00		1 713.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		2 834.50				
4380	ISUZU - VD 597815 - 2017	8 820.45	198.20	8 600.00		7 283.65	
3124.00	Carburant	3 282.95		3 000.00		2 600.35	
3155.00	Entretien véhicules	3 066.80		3 000.00		1 956.40	
3186.00	Primes d'assurances	1 464.70		1 600.00		1 720.90	
3191.00	Impôts et taxes	1 006.00		1 000.00		1 006.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		198.20				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4500
4510

Traitement des déchets ménagers
Déchèterie

Le centre de frais 4500 comprend les postes relatifs aux déchets incinérables et le 4510 comprend les postes liés aux déchets recyclables ainsi que les coûts de la déchèterie.

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve déchets ». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

Pour 2021, la taxe forfaitaire est de CHF 107.70

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	Parcs, promenades et cimetière	67 129.15	12 604.20	60 100.00	5 500.00	59 482.04	13 179.00
4400	Parcs, promenades et cimetière	67 129.15	12 604.20	60 100.00	5 500.00	59 482.04	13 179.00
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	57 790.15		56 100.00		57 328.84	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	6 502.00					
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	2 837.00		4 000.00		2 153.20	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		7 079.00		5 500.00		13 179.00
4359.00	Ventes et prestations diverses		5 525.20				
45	Traitement des déchets	513 948.64	513 948.64	495 260.00	495 260.00	519 578.75	519 578.75
4500	Traitement des déchets	160 346.90	179 030.04	160 000.00	163 000.00	158 366.60	176 341.58
3188.02	Déchets ménagers	160 346.90		160 000.00		158 366.60	
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés		123 256.35		106 000.00		120 837.28
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert		55 773.69		57 000.00		55 504.30
4510	Déchèterie	353 601.74	334 918.60	335 260.00	332 260.00	361 212.15	343 237.17
3116.00	Achats d'équipement	3 855.00		5 500.00		1 745.00	
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	102 153.65		109 160.00		119 691.25	
3141.02	Déchèterie - Autres frais	3 742.45		4 000.00		5 838.60	
3153.00	Entretien des moloks	6 105.35		3 000.00		7 359.15	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	1 444.80		1 000.00		909.05	
3188.01	Verre	46 469.74		46 000.00		45 942.35	
3188.03	Déchets verts	113 960.60		95 000.00		97 020.10	
3188.04	Déchets de voirie			1 000.00			
3188.05	Le Marais	7 283.55		8 000.00		7 379.15	
3188.08	Papier	55 081.10		55 000.00		68 431.50	
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve	3 711.50					
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	9 794.00		7 600.00		6 896.00	
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants		252 526.73		240 000.00		248 594.34
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires		40 826.51		43 000.00		42 395.78
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises		5 443.57		5 000.00		5 024.84
4350.00	Ventes et prestations de service		349.92				252.72
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa+PET Recycling		23 670.62		14 000.00		14 483.14
4526.01	Particip. de communes - Déchets		12 101.25		10 000.00		11 653.30
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets				20 260.00		20 833.05

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4600.3144.00 Entretien des canalisations et du réseau d'égouts

- Campagne annuelle de curage des canalisations, CHF 19'735.10
- Entretien des sacs de route, CHF 32'164.02

4600.3311.00 Amortissements

4600.3321.00 Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 75

4600.3526.01 Participation au BTI

Participation totale 2021 : CHF 368'048.25 (s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et s/4600.3526.01)

4600.3800.00 Attribution réserve

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve assainissement EC-EU ». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

4700.3147.0 Cours d'eau et fontaines

Entretien des cours d'eau

- Travaux d'urgence, creuse du lit du ruisseau au chemin de la Gay, CHF 693.35
- Travaux d'urgence, creuse du lit du ruisseau la Bergère, CHF 444.35
- Pose de barres métalliques, ruisseau la Bergère, CHF 1'648.85

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Réseau d'égouts	853 666.04	853 666.04	380 000.00	380 000.00	452 926.84	452 926.84
4600	Réseau d'égouts	853 666.04	853 666.04	380 000.00	380 000.00	452 926.84	452 926.84
3120.00	Eau, électricité, combustible					349.82	
3120.02	Electricité	744.78		500.00			
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	93 415.47		90 000.00		108 954.31	
3191.02	TVA	.19				.45	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	105 885.00		148 911.00		63 568.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	500 000.00					
3526.01	Participation au BTI	122 682.75		120 470.00		119 958.45	
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	14 746.87		13 000.00		14 746.87	
3800.00	Attribution au fonds de réserve	16 190.98		7 119.00		145 348.94	
4341.00	Taxes uniques de raccordement		14 974.65		60 000.00		107 970.90
4342.00	Taxe périodique d'utilisation		338 691.39		320 000.00		344 955.94
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve		500 000.00				
47	Cours d'eau et fontaines	2 786.55		40 817.00		28 983.90	3 753.75
4700	Cours d'eau et fontaines	2 786.55		40 817.00		28 983.90	3 753.75
3147.00	Entretien des cours d'eau	2 786.55		30 000.00		28 983.90	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.			10 817.00			
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						3 753.75

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5100.3111.00 Enseignement

Achat mobilier et matériel

- Achat de bacs de jardin pour le projet «Eco-School », CHF 4'544.35
- Achat de 2 tableaux à volets, CHF 8'103.35
- Achat de 2 écrans interactifs tactiles, CHF 4'409.25

5100.4659.00 Enseignement

Participations et subvention de tiers

Versement d'une subvention de la part de la Direction générale de l'enseignement obligatoire service de l'enseignement spécialisé, pour l'intégration d'élèves en difficulté

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	1 464 707.75	30 440.10	1 565 421.00	25 947.05	1 432 814.65	38 458.95
			1 434 267.65		1 539 473.95		1 394 355.7
51	Enseignement primaire & secondaire	1 388 496.30	3 750.00	1 484 621.00		1 330 300.50	3 750.00
5100	Enseignement primaire & secondaire	1 388 496.30	3 750.00	1 484 621.00		1 330 300.50	3 750.00
3111.00	Achats mobilier et matériel	17 433.80		5 000.00		4 765.15	
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseigneme	1 371 062.50		1 479 621.00		1 325 535.35	
4659.00	Participations et subv. de tiers		3 750.00				3 750.00
54	Office d'orientation professionnelle	2 675.15		2 600.00		2 649.35	
5400	Office d'orientation professionnelle	2 675.15		2 600.00		2 649.35	
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2 675.15		2 600.00		2 649.35	
58	Cultes	73 536.30	26 690.10	78 200.00	25 947.05	99 864.80	34 708.95
5800	Cultes	73 536.30	26 690.10	78 200.00	25 947.05	99 864.80	34 708.95
3011.00	Traitement du personnel	12 750.00		17 000.00		14 000.00	
3030.00	Assurances sociales			1 200.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	253.45		500.00		605.10	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			200.00			
3130.00	Achats fournitures			1 000.00			
3652.01	Participation - communauté catholique	55 369.95		53 000.00		80 017.30	
3652.02	Participation - foyer paroissial	4 000.00		4 000.00		4 000.00	
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1 162.90		1 300.00		1 242.40	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		26 690.10		25 947.05		34 708.95

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6500.3144.01 Entretien des bornes hydrantes

- Renouvellement de diverses bornes hydrantes et amenées d'eau, rue Jacques Chardonne, CHF 16'694.15 (CHF 31'500.— prévus au budget 2021)
- Contrat d'entretien des bornes hydrantes, CHF 7'138.10
- Enlèvement d'une borne hydrante, CHF 1'234.90

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Sécurité	906 034.62	35 811.00	981 776.00	35 000.00	858 470.72	34 088.00
			870 223.62		946 776.00		824 382.72
61	Corps de police	848 702.42	48.00	879 976.00		802 853.17	48.00
6100	Administration police	848 702.42	48.00	879 976.00		802 853.17	48.00
3143.00	Entretien signalisation routière	13 569.79		30 000.00		25 534.18	
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	235 065.00		236 542.00		215 149.00	
3521.01	Sécurité Riviera	600 067.63		613 434.00		562 169.99	
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		48.00				48.00
62	Contrôle des habitants	16 837.70	35 763.00	21 000.00	35 000.00	18 132.85	34 040.00
6200	Contrôle des habitants	16 837.70	35 763.00	21 000.00	35 000.00	18 132.85	34 040.00
3187.00	Emoluments facturés par le canton	16 837.70		21 000.00		18 132.85	
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		35 763.00		35 000.00		34 040.00
63	Police sanitaire	2 819.30		8 700.00		3 962.30	
6300	Police sanitaire	2 819.30		8 700.00		3 962.30	
3524.02	Contrôle des viandes	2 819.30		8 700.00		3 962.30	
64	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	12 608.05		10 500.00		16 717.35	
6400	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	12 608.05		10 500.00		16 717.35	
3524.01	Contrôle des décès, transports	12 608.05		10 500.00		16 717.35	
65	Défense contre l'incendie	25 067.15		61 600.00		16 805.05	
6500	Défense contre l'incendie	25 067.15		61 600.00		16 805.05	
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	25 067.15		61 400.00		16 805.05	
3186.00	Primes d'assurances			200.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

7100.3170.00 **Frais réceptions et manifestations**

En raison de la COVID-19 la sortie des aînés a été remplacée par la projection d'un film à la grande salle et suivi d'un repas servi par un traiteur. Le coût de la manifestation est donc nettement inférieur aux sorties habituelles.

7100.3525.00 **Part. charges sociales intercommunales**

Réseau REVE – Acompte 2021 facturé	CHF	379'919.—
Réseau REVE – Provision, solde à payer	CHF	78'786.10
Décompte final 2020	CHF	17'459.10
Fondation pour l'Accueil de Jour	CHF	15'465.—
Commission prévention Riviera	CHF	3'093.—
Frais administratifs réseau LAC (01.09-31.12.2021)	CHF	2'163.—

7200.3515.01 **Participation aux charges cantonales - Prévoyance sociale**

Participation de base à la facture sociale 2021 (acomptes)	CHF	4'711'477.—
Provision, décompte final 2021	CHF -	341'104.—
Décompte définitif 2020	CHF -	564'019.—
Prélèvement sur recettes conjoncturelles (impôts aléatoires) (centre de frais 2100, comptes 4040.00, 4050.00 et 4410.00)	CHF -	734'217.60

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	3 976 116.80		4 412 274.00		3 762 262.49	
			3 976 116.80		4 412 274.00		3 762 262.49
71	Services sociaux	856 307.90		818 565.00		725 736.34	
7100	Services sociaux	856 307.90		818 565.00		725 736.34	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	3 064.50		14 000.00		9 629.60	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	4 246.05					
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	496 885.20		469 694.00		376 866.00	
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	333 832.75		316 871.00		324 839.16	
3655.00	Aide et prévoyance sociale	6 892.30		8 000.00		4 166.00	
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	11 387.10		10 000.00		10 235.58	
72	Prévoyance sociale	3 119 808.90		3 592 709.00		3 036 526.15	
7200	Prévoyance sociale	3 119 808.90		3 592 709.00		3 036 526.15	
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	3 072 136.40		3 542 261.00		2 991 845.15	
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - ARAS	47 672.50		50 448.00		44 681.00	
73	Santé publique			1 000.00			
7300	Santé publique			1 000.00			
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques			1 000.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Commune de Chardonne Comptes 2021		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Services industriels	952.25	2 863.20	8 000.00	5 000.00	4 182.45	6 230.80
		1 910.95			3 000.00	2 048.35	
81	Service des eaux	952.25	2 863.20	8 000.00	5 000.00	4 182.45	6 230.80
8100	Service des eaux	952.25	2 863.20	8 000.00	5 000.00	4 182.45	6 230.80
3120.00	Eau, électricité, combustible					2 992.60	
3120.01	Eau	687.60		5 000.00			
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	264.65		3 000.00		1 189.85	
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs		2 863.20		5 000.00		6 230.80

Commune de Chardonne - Comptes 2021		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Charges et revenus par nature				
3	Charges	18 757 120.92	18 167 939.00	17 959 819.19
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1 974 119.30	1 969 880.00	1 750 978.55
3001	Traitements des municipaux	234 756.75	238 450.00	205 491.65
3001.00	Rétributions des autorités	118 225.20	108 450.00	108 427.20
3001.01	Vacations	116 531.55	130 000.00	97 064.45
3003	Jetons de présence	18 673.00	20 000.00	16 647.00
3003.00	Jetons de présence et traitements	18 673.00	20 000.00	16 647.00
3011	Traitement du personnel	1 250 772.35	1 284 800.00	1 133 199.25
3011.00	Traitement du personnel	1 250 772.35	1 284 800.00	1 133 199.25
3030	Assurances sociales	136 487.45	136 480.00	123 858.65
3030.00	Assurances sociales	136 487.45	136 480.00	123 858.65
3040	Caisses de pension	216 087.70	211 900.00	204 551.75
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	216 087.70	211 900.00	204 551.75
3050	Assurances accidents et maladie	57 814.05	55 350.00	56 272.70
3050.00	Assurances accidents et maladie	57 814.05	55 350.00	56 272.70
3060	Indemnisation et remboursement de frais	8 504.60	14 700.00	6 910.70
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	8 504.60	14 700.00	6 910.70
3080	Personnel temporaire	41 505.80		
3080.00	Personnel intérimaire	41 505.80		
3091	Formation et recherche du personnel	9 517.60	8 200.00	4 046.85
3091.00	Formation et recherche du personnel	9 517.60	8 200.00	4 046.85

Commune de Chardonne - Comptes 2021
Charges et revenus par nature

		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2 582 744.99	2 607 528.00	2 528 319.16
3100	Imprimés, annonces, fournitures de bureau	51 918.52	50 800.00	39 612.16
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	40 619.87	48 500.00	39 612.16
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections	11 298.65		
3100.02	Publicité, Brochures - Développement durable		2 300.00	
3102	Livres, journaux	19 769.11	20 000.00	19 417.60
3102.00	Livres, journaux, documentation	19 769.11	20 000.00	19 417.60
3103	Frais d'annonces - Enquêtes pol. constructions	4 810.75	8 000.00	8 421.10
3103.00	Frais d'enquête constructions	4 810.75	8 000.00	8 421.10
3111	Achats mobilier et matériel informatique	41 070.47	48 500.00	10 426.80
3111.00	Achats mobilier et matériel	20 644.70	16 500.00	8 637.40
3111.01	Achats matériel informatique	20 425.77	32 000.00	1 789.40
3114	Achats machines et matériel d'exploitation	25 019.35	38 600.00	34 657.05
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	14 412.85	27 500.00	25 686.70
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	10 606.50	11 100.00	8 970.35
3115	Achats véhicules légers		1 850.00	1 981.25
3115.00	Achats de véhicules et accessoires		1 850.00	1 981.25
3116	Equipement et matériel spécialisé	3 855.00	5 500.00	1 745.00
3116.00	Achats d'équipement	3 855.00	5 500.00	1 745.00
3120	Eau, électricité, combustible	146 340.70	180 000.00	142 873.26
3120.00	Eau, électricité, combustible			142 873.26
3120.01	Eau	6 687.71	15 150.00	
3120.02	Electricité	55 029.93	66 950.00	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	69 928.06	78 500.00	
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	14 695.00	19 400.00	

Commune de Chardonne - Comptes 2021 Charges et revenus par nature		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
3124	Carburant	21 812.55	24 500.00	14 683.80
3124.00	Carburant	21 812.55	24 500.00	14 683.80
3130	Achats fournitures	5 253.50	6 500.00	6 721.50
3130.00	Achats fournitures	5 253.50	6 500.00	6 721.50
3134	Approvisionnements viticoles	14 084.72	13 000.00	18 826.15
3134.00	Approvisionnements des domaines	14 084.72	13 000.00	18 826.15
3141	Entretien bâtiments et déchèterie	344 219.90	287 160.00	431 103.19
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	238 323.80	174 000.00	305 573.34
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	102 153.65	109 160.00	119 691.25
3141.02	Déchèterie - Autres frais	3 742.45	4 000.00	5 838.60
3142	Revêtement des routes et chemins	245 748.45	300 000.00	274 555.70
3142.00	Entretien routes et chemins - Balayage, nett.	16 857.60	30 000.00	14 209.45
3142.01	Entretien routes et chemins - Travaux	228 890.85	270 000.00	260 346.25
3143	Entretien signalisation routière et éclairage public	58 609.14	48 000.00	42 169.48
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	58 609.14	48 000.00	42 169.48
3144	Entretien canalisations et bornes hydrantes	118 747.27	154 400.00	126 949.21
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	93 680.12	93 000.00	110 144.16
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	25 067.15	61 400.00	16 805.05
3145	Entretien des parcs et zones de loisirs	57 790.15	56 100.00	57 328.84
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	57 790.15	56 100.00	57 328.84
3146	Entretien des forêts, de la vigne et des terrains	135 409.49	61 250.00	45 709.58
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	135 409.49	61 250.00	45 709.58
3147	Entretien des cours d'eau	2 786.55	30 000.00	28 983.90
3147.00	Entretien des cours d'eau	2 786.55	30 000.00	28 983.90

Commune de Chardonne - Comptes 2021		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Charges et revenus par nature				
3148	Entretien des bancs rocheux	2 275.00	2 000.00	2 000.00
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	2 275.00	2 000.00	2 000.00
3151	Entretien mobilier et matériel informatique	102 185.37	118 000.00	119 804.48
3151.00	Entretien mobilier et équipements	9 216.02	15 500.00	9 227.37
3151.01	Entretien matériel informatique	75 972.02	86 500.00	75 439.81
3151.02	Site internet	6 689.20	6 000.00	6 883.00
3151.11	Logiciels et Licences	10 308.13	10 000.00	28 254.30
3153	Entretien des moloks	6 105.35	3 000.00	7 359.15
3153.00	Entretien des moloks	6 105.35	3 000.00	7 359.15
3154	Entretien machines et matériel d'exploitation	9 316.05	15 500.00	16 634.05
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	9 316.05	15 500.00	16 634.05
3155	Entretien des véhicules	41 618.78	40 500.00	32 493.65
3155.00	Entretien véhicules	31 219.60	26 000.00	23 992.00
3155.01	Entretien accessoires véhicules	10 399.18	14 500.00	8 501.65
3156	Entretien matériel spécialisé	7 085.20	7 500.00	880.10
3156.00	Entretien matériel spécialisé	457.70	1 500.00	880.10
3156.01	Vélos électriques	3 917.35	4 000.00	
3156.02	Bornes voitures électriques	2 710.15	2 000.00	
3161	Locations de terrains	984.00	1 000.00	984.00
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00	1 000.00	984.00
3170	Frais réceptions et manifestations	63 515.69	85 000.00	36 439.30
3170.00	Frais réceptions et manifestations	63 515.69	85 000.00	36 439.30
3171	Jumelage		9 000.00	480.00
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage		9 000.00	480.00

Commune de Chardonne - Comptes 2021 Charges et revenus par nature		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
3181	Frais de ports et CCP	12 926.59	17 000.00	15 488.61
3181.00	Frais de ports et CCP	12 926.59	17 000.00	15 488.61
3182	Téléphone	9 699.35	10 500.00	7 438.20
3182.00	Frais de téléphones	9 699.35	10 500.00	7 438.20
3183	Frais bancaires et postaux	9 007.94	13 600.00	3 699.84
3183.00	Frais bancaires	3 406.37	3 500.00	3 405.08
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	353.42	100.00	294.76
3183.02	Frais Bancomat BCV	5 248.15	10 000.00	
3184	Frais de poursuites	13.30		
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	13.30		
3185	Honoraires et frais d'expertise	85 754.20	127 200.00	110 138.83
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	46 601.80	88 700.00	49 541.95
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	17 402.55	10 000.00	12 998.30
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	823.70	1 500.00	819.85
3185.03	Développement durable	17 689.65	21 500.00	46 778.73
3185.06	Commission Développement Durable	912.50	1 500.00	
3185.07	Cité de l'Energie - Développement durable	2 324.00	4 000.00	
3186	Primes d'assurances	79 511.25	81 650.00	77 531.70
3186.00	Primes d'assurances	79 511.25	81 650.00	77 531.70
3187	Emoluments facturés par le canton	131 579.08	121 000.00	112 998.87
3187.00	Emoluments facturés par le canton	131 579.08	121 000.00	112 998.87
3188	Transports des déchets	386 853.39	365 000.00	377 139.70
3188.01	Verre	46 469.74	46 000.00	45 942.35
3188.02	Déchets ménagers	160 346.90	160 000.00	158 366.60
3188.03	Déchets verts	113 960.60	95 000.00	97 020.10
3188.04	Déchets de voirie		1 000.00	
3188.05	Le Marais	7 283.55	8 000.00	7 379.15

Commune de Chardonne - Comptes 2021
Charges et revenus par nature

		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
3188.08	Papier	55 081.10	55 000.00	68 431.50
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve	3 711.50		
3189	Frais divers	310 386.49	221 628.00	268 531.56
3189.00	Frais divers			40 000.00
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	123 487.82	24 828.00	18 630.45
3189.02	Vigneron-tâcheron	111 275.21	125 000.00	146 630.58
3189.03	Nettoyage du lac	12 191.40	10 000.00	7 008.65
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	47 755.76	35 000.00	31 132.03
3189.05	Abattoir et CCSPA	11 148.25	21 100.00	20 724.00
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4 528.05	5 700.00	4 405.85
3191	Impôts et taxes payés à d'autres communes, T.V.A.	5 776.39	7 900.00	8 252.40
3191.00	Impôts et taxes	5 776.20	7 900.00	8 251.95
3191.02	TVA	.19		.45
3192	Taxes et assurances véhicules	5 037.00	5 695.00	7 019.50
3192.00	Taxes et assurances véhicules	5 037.00	5 695.00	7 019.50
3193	Cotisations	15 868.95	20 695.00	16 839.65
3193.00	Cotisations	15 868.95	20 695.00	16 839.65
32	INTERETS PASSIFS	45 536.11	50 500.00	47 850.15
3210	Intérêts des dettes à court terme		6 000.00	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme		6 000.00	
3212	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	781.38		3 058.08
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	781.38		3 058.08
3221	Intérêts bonifiés et compensatoires	1 254.73	1 000.00	1 292.07
3221.00	Intérêts compensatoires	1 254.73	1 000.00	1 292.07
3222	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00	43 500.00	43 500.00
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00	43 500.00	43 500.00

Commune de Chardonne - Comptes 2021 Charges et revenus par nature		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
33	AMORTISSEMENTS	2 138 249.19	949 403.00	2 100 030.94
3301	Défalcations	404 829.49	300 000.00	160 765.54
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	404 829.49	300 000.00	160 765.54
3311	Amortissements ouvrages génie civil et assainissements	387 102.00	569 203.00	469 998.00
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	387 102.00	569 203.00	469 998.00
3312	Amortissements bâtiments et terrains	77 072.00	80 200.00	80 044.00
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	77 072.00	80 200.00	80 044.00
3321	Amort. supplémentaires patrimoine administratif	1 269 245.70		1 389 223.40
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	1 269 245.70		1 389 223.40
35	REMB. PART. SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQUE	11 367 344.60	11 918 117.00	10 520 853.72
3511	Part à des charges cantonales - Réforme policière	235 065.00	236 542.00	215 149.00
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	235 065.00	236 542.00	215 149.00
3515	Part aux charges cant. de prév. sociale	3 806 354.00	4 437 181.00	3 613 168.00
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	3 806 354.00	4 437 181.00	3 613 168.00
3518	Part à des charges cantonales - Inspect. et gestion forêts	7 172.50	8 000.00	14 538.30
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	7 172.50	8 000.00	14 538.30
3520	Part à des charges d'autres communes	3 888 565.30	3 715 756.00	3 458 408.25
3520.00	Participation à des entités intercommunales	99 264.30	99 100.00	96 729.25
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3 789 301.00	3 616 656.00	3 361 679.00

Commune de Chardonne - Comptes 2021
Charges et revenus par nature

		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
3521	Part. à des charges de justice et sécurité d'autres communes	600 067.63	613 434.00	562 169.99
3521.01	Sécurité Riviera	600 067.63	613 434.00	562 169.99
3522	Part à des charges d'autres communes	1 373 737.65	1 482 221.00	1 328 184.70
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseignement	1 371 062.50	1 479 621.00	1 325 535.35
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2 675.15	2 600.00	2 649.35
3523	Part à des charges d'autres communes - Culture, loisirs et sports	127 847.35	142 600.00	142 449.00
3523.00	Fonds Culturel Riviera	127 847.35	142 600.00	142 449.00
3524	Part à des charges intercommunales - Santé publique, hygiène	15 427.35	19 200.00	20 679.65
3524.01	Contrôle des décès, transports	12 608.05	10 500.00	16 717.35
3524.02	Contrôle des viandes	2 819.30	8 700.00	3 962.30
3525	Part à des charges sociales intercommunales	878 390.45	837 013.00	746 386.16
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	496 885.20	469 694.00	376 866.00
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	333 832.75	316 871.00	324 839.16
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - ARAS	47 672.50	50 448.00	44 681.00
3526	Part à des charges d'autres communes - Aménagement territoire	410 891.12	401 170.00	398 832.12
3526.01	Participation au BTI	368 048.25	361 410.00	359 876.05
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	2 837.00	4 000.00	2 153.20
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	9 794.00	7 600.00	6 896.00
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	14 746.87	13 000.00	14 746.87
3526.05	CIEHL	15 465.00	15 160.00	15 160.00
3528	Surveillance chantiers-protection eaux	23 826.25	25 000.00	20 888.55
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	23 826.25	25 000.00	20 888.55

Commune de Chardonne - Comptes 2021 Charges et revenus par nature		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
36	AIDES ET SUBVENTIONS	632 935.75	645 132.00	645 604.68
3652	Aides, subventions pour l'enseignement et les cultes	60 532.85	58 300.00	85 259.70
3652.01	Participation - communauté catholique	55 369.95	53 000.00	80 017.30
3652.02	Participation - foyer paroissial	4 000.00	4 000.00	4 000.00
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1 162.90	1 300.00	1 242.40
3653	Aides, subventions - Culture, loisirs et sports	3 032.00	3 032.00	4 400.00
3653.01	Fds communal pour la culture - Soutiens événements ponctuels	3 032.00	3 032.00	4 400.00
3654	Aides, subv. pour l'hygiène et la santé publique		1 000.00	
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques		1 000.00	
3655	Aide et prévoyance sociales	6 892.30	8 000.00	4 166.00
3655.00	Aide et prévoyance sociale	6 892.30	8 000.00	4 166.00
3657	Aide pour le trafic et l'énergie	337 165.85	344 800.00	325 962.55
3657.00	Aide pour le trafic régional	337 165.85	344 800.00	325 962.55
3658	Plein Ciel	10 000.00	10 000.00	10 000.00
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10 000.00	10 000.00	10 000.00
3659	Dons, aides et subventions casuelles	203 925.65	210 000.00	205 580.85
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	203 925.65	210 000.00	205 580.85
3665	Aide individuelle - Taxe au sac	11 387.10	10 000.00	10 235.58
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	11 387.10	10 000.00	10 235.58

Commune de Chardonne - Comptes 2021		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Charges et revenus par nature				
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	16 190.98	27 379.00	366 181.99
3800	Attribution au fonds de réserve	16 190.98	7 119.00	345 348.94
3800.00	Attribution au fonds de réserve	16 190.98	7 119.00	345 348.94
3812	Attribution au fonds de réserve - Gestion des déchets		20 260.00	20 833.05
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets		20 260.00	20 833.05

Commune de Chardonne - Comptes 2021		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Charges et revenus par nature				
4	Revenus	-18 793 257.64	-17 692 089.40	-18 267 546.69
40	IMPOTS	-13 847 874.05	-13 669 000.00	-13 042 681.77
			13 669 000.00	13 042 681.77
4001	Impôt sur le revenu	-8 585 962.74	-8 296 500.00	-8 696 796.00
4001.00	Impôt sur le revenu	-8 585 962.74	-8 296 500.00	-8 696 796.00
4002	Impôt sur la fortune	-2 197 702.28	-1 894 200.00	-1 856 762.65
4002.00	Impôt sur la fortune	-2 197 702.28	-1 894 200.00	-1 856 762.65
4003	Impôt à la source	-169 623.76	-209 900.00	-239 252.60
4003.00	Impôt à la source	-169 623.76	-209 900.00	-239 252.60
4004	Impôt spécial des étrangers	-577 853.95	-595 200.00	-212 678.05
4004.00	Impôt spécial des étrangers	-577 853.95	-595 200.00	-212 678.05
4011	Impôt bénéfice personnes morales	-160 107.10	-161 200.00	-113 522.15
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales	-160 107.10	-161 200.00	-113 522.15
4012	Impôt capital personnes morales	-22 527.25	-15 400.00	-17 631.50
4012.00	Impôt s/capital personnes morales	-22 527.25	-15 400.00	-17 631.50
4013	Impôt complémentaire sur immeubles	-51 194.35	-87 600.00	-66 179.25
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles	-51 194.35	-87 600.00	-66 179.25
4020	Impôt foncier	-1 005 198.66	-994 000.00	-988 422.55
4020.00	Impôt foncier	-1 005 198.66	-994 000.00	-988 422.55
4040	Droits de mutation	-619 546.90	-358 500.00	-631 834.95
4040.00	Droits de mutation	-619 546.90	-358 500.00	-631 834.95
4050	Impôt sur les successions et donations	-429 566.85	-1 010 000.00	-95 838.00
4050.00	Impôt sur successions et donations	-429 566.85	-1 010 000.00	-95 838.00

Commune de Chardonne - Comptes 2021
Charges et revenus par nature

		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
4061	Impôt sur les chiens	-16 200.00	-17 000.00	-15 880.00
4061.00	Impôt sur les chiens	-16 200.00	-17 000.00	-15 880.00
4090	Impôts récupérés après défalcatons	-12 390.21	-29 500.00	-107 884.07
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	-12 390.21	-29 500.00	-107 884.07
41	LICENCES, CONCESSIONS	-97 669.65	-105 000.00	-102 083.85
			105 000.00	102 083.85
4110	Concessions (Electricité, Gaz)	-97 669.65	-105 000.00	-102 083.85
4110.00	Concessions	-97 669.65	-105 000.00	-102 083.85
42	REVENUS DU PATRIMOINE	-588 521.56	-588 200.00	-568 885.20
4220	Revenu des capitaux patrimoine financier	-97 392.00	-90 000.00	-90 640.00
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier	-97 392.00	-90 000.00	-90 640.00
4221	Intérêts s/décompte impôts	-91 793.21	-86 200.00	-81 226.00
4221.00	Intérêts s/décompte impôts	-91 793.21	-86 200.00	-81 226.00
4231	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-214 307.65	-230 900.00	-219 328.10
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-214 307.65	-230 900.00	-219 328.10
4232	Loyers des terrains - Patrimoine financier	-31 756.80	-31 700.00	-31 114.80
4232.00	Loyers des terrains	-31 756.80	-31 700.00	-31 114.80
4271	Loyers des bâtiments - Patrimoine administratif	-117 392.90	-115 100.00	-104 597.30
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif	-117 392.90	-115 100.00	-104 597.30
4272	Redevances domaine public, concessions	-35 879.00	-34 300.00	-41 979.00
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions	-35 879.00	-34 300.00	-41 979.00

Commune de Chardonne - Comptes 2021		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Charges et revenus par nature				
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS VENTES	-1 411 531.02	-1 136 250.00	-1 488 001.41
			1 136 250.00	1 488 001.41
4312	Permis de séjour, établissement, etc	-35 763.00	-35 000.00	-34 040.00
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants	-35 763.00	-35 000.00	-34 040.00
4313	Emoluments administratifs	-84 658.75	-70 000.00	-188 377.10
4313.01	Emoluments permis construire	-64 735.75	-50 000.00	-153 382.60
4313.02	Emoluments permis de fouilles	-14 323.00	-20 000.00	-31 394.50
4313.03	Finances de naturalisations	-5 600.00		-3 600.00
4341	Taxes uniques de raccordement	-14 974.65	-60 000.00	-107 970.90
4341.00	Taxes uniques de raccordement	-14 974.65	-60 000.00	-107 970.90
4342	Taxe périodique d'utilisation	-760 744.55	-714 000.00	-761 808.18
4342.00	Taxe périodique d'utilisation	-338 691.39	-320 000.00	-344 955.94
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés	-123 256.35	-106 000.00	-120 837.28
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants	-252 526.73	-240 000.00	-248 594.34
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires	-40 826.51	-43 000.00	-42 395.78
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises	-5 443.57	-5 000.00	-5 024.84
4350	Ventes et prestations de service	-8 419.37	-7 000.00	-7 424.37
4350.00	Ventes et prestations de service	-8 419.37	-7 000.00	-7 424.37
4351	Ventes et prestations de service	-7 999.10	-5 200.00	-9 079.05
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs	-2 863.20	-5 000.00	-6 277.30
4351.01	Recettes - Bornes de recharge voitures électriques	-5 135.90	-200.00	-2 801.75
4354	Remboursements	-23 670.62	-14 000.00	-14 483.14
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa+PET Recycling	-23 670.62	-14 000.00	-14 483.14
4355	Ventes de vin et bois	-228 224.77	-152 750.00	-144 888.77
4355.01	Ventes de vin	-138 360.17	-90 000.00	-77 067.87
4355.02	Ventes de bois	-38 691.00	-22 750.00	-19 503.55
4355.03	Ventes de raisin	-51 173.60	-40 000.00	-48 317.35

Commune de Chardonne - Comptes 2021		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Charges et revenus par nature				
4356	Facturation de services à des tiers	-61 204.84	-61 500.00	-58 888.05
4356.01	Produits des pesages	-430.00	-500.00	-430.00
4356.02	Facturation déblaiement de la neige	-5 001.15	-4 000.00	-2 953.75
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert	-55 773.69	-57 000.00	-55 504.30
4359	Ventes et prestations diverses	-14 972.39	-800.00	-8 294.00
4359.00	Ventes et prestations diverses	-7 386.40		-8 294.00
4359.03	Recettes locations - Vélos électriques	-7 585.99	-800.00	
4360	Remboursement de tiers	-39 460.90		-86 241.80
4360.00	Remboursements de tiers	-39 460.90		-86 241.80
4361	Remboursement de traitements	-27 009.50	-15 000.00	-25 191.40
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.	-27 009.50	-15 000.00	-25 191.40
4363	Remboursements de dommages	-81 234.90		-38 862.85
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages	-81 234.90		-38 862.85
4370	Amendes	-2 815.43		
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)	-2 815.43		
4390	Recettes diverses	-20 378.25	-1 000.00	-2 451.80
4390.00	Recettes diverses	-20 378.25	-1 000.00	-2 451.80
44	PART A DES RECETTES CANTONALES	-422 374.60	-424 900.00	-519 450.65
4411	Part à des recettes cantonales	-422 374.60	-424 900.00	-519 450.65
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	-414 741.65	-416 000.00	-508 255.70
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers	-7 632.95	-8 900.00	-11 194.95

Commune de Chardonne - Comptes 2021 Charges et revenus par nature		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
45	PART ET REMB. COLLECTIVITES PUBLIQUES	-1 921 536.75	-1 748 479.40	-1 810 147.07
4510	Part. et remboursements du canton	-120 354.15	-29 600.00	-32 273.72
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton	-120 354.15	-29 600.00	-32 273.72
4520	Part. et remboursements de communes	-1 279 685.40	-1 262 925.00	-1 272 303.60
4520.00	Participations et rbts de communes	-1 279 685.40	-1 262 925.00	-1 272 303.60
4522	Participations de communes - Culture, écoles, cultes	-509 395.95	-445 954.40	-493 916.45
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes	-509 395.95	-445 954.40	-493 916.45
4526	Participations de communes - Aménag. territoire, prot. environnement	-12 101.25	-10 000.00	-11 653.30
4526.01	Particip. de communes - Déchets	-12 101.25	-10 000.00	-11 653.30
46	AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	-3 750.00		-16 994.80
				16 994.80
4659	Recettes diverses	-3 750.00		-16 994.80
4659.00	Participations et subv. de tiers	-3 750.00		-16 994.80

Commune de Chardonne - Comptes 2021		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Charges et revenus par nature				
48	PRELEVEMENT SUR LES FONDS	-500 000.01	-20 260.00	-719 301.94
			20 260.00	719 301.94
4803	Prélèvement sur fonds de réserve - Rénovation bâtiments			-470 000.00
4803.00	Prélèvements sur fonds de réserve			-470 000.00
4804	Prélèvement sur fonds de rénovation - Routes et infrastructures	-500 000.00		-200 000.00
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve	-500 000.00		-200 000.00
4809	Prélèvement sur autres fonds de réserve	-01		-28 468.89
4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve	-01		-28 468.89
4812.00	Prélèvements sur financements spéciaux		-20 260.00	-20 833.05
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets		-20 260.00	-20 833.05
	Total balance	-36 136.72	475 849.60	-307 727.50

Commune de Chardonne - Comptes 2021
Bilan

		2021	2020
91	Actif	21 280 236.13	21 589 981.22
910	Disponibilités	2 757 607.41	2 480 053.26
9100	Caisse	20 950.40	17 913.85
9100.00	Caisse de la bourse communale	20 195.40	16 812.85
9100.01	Caisse du contrôle des habitants	755.00	1 101.00
9101	Compte de Chèques postaux	409 528.56	727 206.81
9101.00	CCP 18-184-6	409 528.56	727 206.81
9102	Banques	2 327 128.45	1 734 932.60
9102.04	BCV c/c S 0318.28.92	812 224.45	729 964.60
9102.05	Valiant CH41 0630 0505 1550 9190 7	1 509 927.70	999 976.00
9102.08	BCV c/c T 54928022_Retraits au guichet	4 976.30	4 992.00
911	Débiteurs et comptes-courants	3 974 972.39	3 980 048.79
9111	Débiteurs divers	449 798.70	659 268.40
9111.06	Débitéur - PO Abacus	1 044 981.30	1 032 968.90
9111.16	C/c Vigneron-tâcheron/Acptes vignolage	12 000.00	16 000.00
9111.30	Flexicard/CFF	12 104.60	15 164.65
9111.40	Prov. p/pertes sur débiteurs	-619 287.20	-404 865.15
9112	Impôts à encaisser	3 355 457.97	3 104 633.54
9112.00	ACI - Perceptions PP-PM-IS	3 135 909.20	2 933 187.74
9112.02	AFC Berne - impôt anticipé à récupérer	66 646.45	32 103.55
9112.05	ACI - c/c recettes impôt anticipé	767 492.32	621 342.25
9112.09	Prov. p/pertes sur débiteurs fiscaux	-614 590.00	-482 000.00
9115	Débiteurs divers	162 316.96	194 529.38
9115.00	Débiteurs divers	156 759.44	189 531.92
9115.03	Taxe au sac - stock sacs taxés	5 557.52	4 997.46
9119	TVA	7 398.76	21 617.47
9119.00	TVA - décomptes	7 398.76	21 617.47

Commune de Chardonne - Comptes 2021

Bilan

2021

2020

912	Placement du patrimoine financier	4 309 437.00	4 309 437.00
9120	Titres	224 337.00	224 337.00
9120.00	Titres	224 337.00	224 337.00
9123	Immeubles	4 085 100.00	4 085 100.00
9123.01	Bâtiments locatifs	3 671 200.00	3 671 200.00
9123.02	Bâtiments mixtes	100 000.00	100 000.00
9123.03	Terrains, places, divers	85 950.00	85 950.00
9123.04	Vignes	227 950.00	227 950.00
913	Actifs transitoires	349 083.57	17 140.46
9138	Comptes de chauffage	7 979.57	7 640.46
9138.01	Cpte chauffage - Logis de Chardonne	2 022.80	1 543.51
9138.04	Cpte chauffage - Grande-salle	6 551.40	6 886.05
9138.05	Cpte chauffage - Collège de Pully	2 447.95	2 603.50
9138.10	Cpte chauffage - Rue du Village 5-7	-3 042.58	-3 392.60
9139	Actifs transitoires	341 104.00	9 500.00
9139.00	Actifs transitoires	341 104.00	9 500.00
914	Investissements du patrimoine adm.	9 855 404.26	10 765 858.71
9141	Ouvrage génie civil et assainissement	7 043 041.17	8 263 635.46
9141.00	Ouvrages génie civil et assainissement	7 043 041.17	8 263 635.46
9143	Bâtiments et constructions	2 019 809.30	1 786 176.00
9143.00	Bâtiments et constructions	2 019 809.30	1 786 176.00
9144	Installations des services industriels	185 077.85	175 437.35
9144.00	Installations SI, Luminaires	185 077.85	175 437.35
9145	Forêts	346 400.00	346 400.00
9145.00	Forêts	346 400.00	346 400.00
9149	Autres biens	261 075.94	194 209.90
9149.00	Autres biens	261 075.94	194 209.90
918	Avances aux financements spéciaux	33 731.50	37 443.00
9180	Avances aux financements spéciaux	33 731.50	37 443.00
9180.01	Avances s/recettes affectées - Déchets	33 731.50	37 443.00

Commune de Chardonne - Comptes 2021
Bilan

2021

2020

92	Passif	-21 244 099.41	-21 589 981.22
920	Engagements courants	-854 613.50	-773 444.38
9200	Créanciers divers	-853 606.28	-772 444.38
9200.01	Créanciers divers - saisie manuelle	-156 172.42	-199 503.81
9200.02	Créanciers - PO Abacus	-684 304.46	-559 811.17
9200.03	C/C fonds scolaire	-13 129.40	-13 129.40
9206	Créanciers divers	-1 000.00	-1 000.00
9206.00	C/C Cautions p/loc. salles	-1 000.00	-1 000.00
9209	TVA due	-7.22	
9209.45	TVA due s/Déchets	-7.22	
921	Dettes à court terme	-4 911.20	-5 505.40
9219	Autres dettes à court terme	-4 911.20	-5 505.40
9219.00	Cagnotte de la Municipalité	-4 911.20	-5 505.40
922	Emprunts à moyen et long terme	-11 000 000.00	-11 000 000.00
9221	Emprunts par obligation simple	-11 000 000.00	-11 000 000.00
9221.01	Emprunt - SUVA	-5 000 000.00	-5 000 000.00
9221.02	Emprunt - Caisse de Pension de La Poste	-6 000 000.00	-6 000 000.00
923	Engagements et fonds spéciaux	-209 747.30	-206 765.10
9233	Fonds et fondations	-209 747.30	-206 765.10
9233.01	Fonds Robin	-100 000.00	-100 000.00
9233.02	Fonds apprentis vigneron-agriculteurs	-30 500.00	-30 500.00
9233.03	Fonds divers gérés par la commune	-17 993.60	-19 342.60
9233.05	Fonds mamans de jour	-800.00	-800.00
9233.08	Gudet - Fds garantie travaux Ch. du Retet 6 - PC 2283		-40 400.00
9233.09	Fonds communal pour la culture	-7 394.00	-8 050.00
9233.10	Fonds "Développement durable" (Taxe Romande Energie)	-53 059.70	-7 672.50

Commune de Chardonne - Comptes 2021

Bilan

2021

2020

925	Passifs transitoires	-506 098.10	-451 728.00
9259	Passifs transitoires	-506 098.10	-451 728.00
9259.00	Passifs transitoires	-506 098.10	-451 728.00
928	Financements spéciaux - fonds de réserve	-6 812 999.86	-7 296 808.89
9280	Fonds alimentés par recettes affectées	-1 322 253.10	-1 322 253.11
9280.02	Fonds contributions rempl. abris PCi	-69 253.10	-69 253.11
9280.05	Fonds contributions places de parc	-1 253 000.00	-1 253 000.00
9281	Fonds de renouvellement et rénovation	-10 900.00	-10 900.00
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	-10 900.00	-10 900.00
9282	Fonds de réserve	-5 479 846.76	-5 963 655.78
9282.03	Fonds de réserve éclairage et lignes	-150 000.00	-150 000.00
9282.04	Fonds de réserve assainissement EC-EU	-1 812 595.46	-2 296 404.48
9282.05	Fonds de réserve aménagement parcelles	-147 875.20	-147 875.20
9282.08	Fonds de réserve ass. des bancs rocheux	-466 701.65	-466 701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	-80 000.00	-80 000.00
9282.12	Fonds de réserve sauvegarde de la nature	-29 725.00	-29 725.00
9282.13	Fonds de réserve place de jeux et sports	-196 607.45	-196 607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	-200 000.00	-200 000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest	-100 000.00	-100 000.00
9282.17	Fds renouvellement véhic+matériel voirie	-200 000.00	-200 000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	-30 794.00	-30 794.00
9282.22	Fonds de réserve Salenche	-37 481.00	-37 481.00
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	-100 000.00	-100 000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	-800 000.00	-800 000.00
9282.25	Fonds réserve rénovation maison commune	-1 000 000.00	-1 000 000.00
9282.99	Fonds d'entraide	-128 067.00	-128 067.00
929	Capital	-1 891 866.17	-1 855 729.45
9290	Capital	-1 891 866.17	-1 855 729.45
9290.00	Capital	-1 891 866.17	-1 855 729.45

RESERVES AU BILAN AU 31.12.2021							
Cpt No	Titres	Solde au 01.01.2021	Attrib./Prélèv. au bouclément 2021	Utilisations 2021	Solde au 31.12.2021	Utilisation prévue selon préavis	Disponible théorique
9280.02	Contributions de remplacement abris PCi	69 253.11		0.01	69 253.10		69 253.10
9280.05	Contributions places de parc + parking public	1 253 000.00			1 253 000.00		1 253 000.00
9280.45	Fonds de réserve "Déchets"	-			-		-
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	10 900.00			10 900.00		10 900.00
9282.03	Fonds pour amériorat écl. et lignes électr.	150 000.00			150 000.00		150 000.00
9282.04	Fonds de réserve assainiss EC - EU	2 296 404.48	16 190.98	500 000.00	1 812 595.46	300 000.00	1 512 595.46
9282.05	Fonds pour consolidation et aménagement de parcelles, murs etc.	147 875.20			147 875.20		147 875.20
9282.06	Fonds de réserve bâtiments	-			-		-
9282.08	Fonds de rés. assainiss. bancs rocheux	466 701.65			466 701.65		466 701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	80 000.00			80 000.00		80 000.00
9282.11	Fonds de réserve véhicules	-			-		-
9282.12	Fonds pour la sauvegarde de la nature et du patrimoine architectural	29 725.00			29 725.00		29 725.00
9282.13	Fonds de réserve places de jeux et sport	196 607.45			196 607.45		196 607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	200 000.00			200 000.00	100 000.00	100 000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest village	100 000.00			100 000.00		100 000.00
9282.17	Fonds renouv. véhicules et matériel de voirie	200 000.00			200 000.00		200 000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	30 794.00			30 794.00		30 794.00
9282.22	Fonds de réserve "Salenche"	37 481.00			37 481.00	37 481.00	-
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	100 000.00			100 000.00		100 000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	800 000.00			800 000.00		800 000.00
9282.25	Fonds de réserve rénovation maison commune	1 000 000.00			1 000 000.00		1 000 000.00
9282.98	Fonds de réserve pour facture sociale	-			-		-
9282.99	Fonds d'entraide	128 067.00			128 067.00		128 067.00
		7 296 808.89	16 190.98	500 000.01	6 812 999.86	437 481.00	6 375 518.86
	Utilisation prévue selon préavis						
9282.04	Préavis 12/20-21 - Ch. Ecouralaz NORD	300 000.00					
9284.14	Préavis 12/20-21 - Ch. Ecouralaz NORD	100 000.00					
9282.22	Préavis 07/19-20 - Réaménag.de la Salenche	37 481.00					
		437 481.00					

TABLEAU DES EMPRUNTS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Désignation	Bilan au 31.12.2021	Taux	Amortissement 2021	Date de conclusion	Echéance
EMPRUNTS					
COURT TERME	0				
LONG TERME					
SUVA - Emprunt à terme fixe	5 000 000.00	0.36%	aucun	24.10.2016	24.10.2026
Caisse de Pension de la Poste - Emprunt à terme fixe	6 000 000.00	0.40%	aucun	26.10.2016	26.10.2026
EMPRUNTS A DES FONDS *					
Fondation Emile Robin	100 000.00	1.50%	aucun	1916	aucune
Fonds apprentis vigneron-agriculteurs	30 500.00	0.00%	aucun	1978	aucune
Fonds divers gérés par la commune	19 300.10	0.00%	aucun		aucune
Fonds mamans de jour	800.00	0.00%	aucun	1998	aucune
Sous-total	<u>150 600.10</u>				
Total des emprunts	<u><u>11 150 600.10</u></u>				
* Les montants de la constitution de ces fonds n'ont pas fait l'objet de versement sur des carnets distincts des comptes de la Commune. Ils sont dès lors considérés comme emprunts à long terme					
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Cautionnements :					
Cautionnement du prêt LADE accordé par le canton au projet de Musée Chaplin's World - Préavis 07/2012-2013 (31.12.2038) CHF 292'000.00 - Solde au 31.12.2021				CHF	265 428.00
Cautionnement en faveur du Group.Forestier de la Veveyse p/halle de stockage de plaquettes à Fenil - Préavis 10/2015-2016 (31.12.2035)				CHF	17 000.00
Cautionnement de la dette du SIGE concernant l'usine des Gonnelles (part de Chardonne)				CHF	791 071.00

SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2021

Préavis	Cpte	Désignation	Crédits accordés	Total des dépenses	Solde à amortir au 01.01.21	Invest. 2021	Part tiers	Réserves	Amort. base	Amort. extra	Solde à amortir au 31.12.2021
11/02	4600.154	Carrefour Pèlerin EC-EU	322 800	206 838.05	39 150.00				10 350.00		28 800.00
05/03	4600.155	Assainissement partie est chemin du Brésil	129 180	79 691.80	26 165.00				3 985.00		22 180.00
13/08-9	4600.165	Assainissement Routes de Châtel et Bellevue	1 662 000	1 455 055.47	181 450.47				18 150.00		163 300.47
04/09-10	4600.166	Assainissement Haut-Bozon - Rte de Baumaroché	1 153 000	857 808.02	389 138.03				22 890.00		366 248.03
08/09-10	4300.167	Aménagement de la place du funiculaire	2 898 500	2 789 893.75	1 946 408.75				114 495.00		1 831 913.75
13/12-13	3100.147	Aménagement de la Place Cendrillon	974 700	961 545.70	801 295.70				32 050.00	769 245.70	0.00
08/14-15	4300.173	Réfection Route de Baumaroché	3 870 500	3 587 929.68	3 274 998.68				112 931.00		3 162 067.68
09/17-18	4600.169	Assainissement Ch. Pérose-Ecouralaz (SUD)	2 193 000	1 769 510.82	1 605 028.83	164 481.99		500 000.00	42 317.00		1 227 193.82
12/20-21	4600.171	Assainissement Ch. Ecouralaz (NORD)	2 000 000	241 337.42		241 337.42					241 337.42
Total 9141.00		Ouvrages génie civil et installations techniques	15 203 680	11 949 610.71	8 263 635.46	405 819.41	0.00	500 000.00	357 168.00	769 245.70	7 043 041.17
13/17-18	3518.001	Rénov. Bât. Rue du Village 5-7	1 876 111	1 860 077.00	1 786 176.00			0.00	62 381.00		1 723 795.00
06/20-21	3560.005	Création UAPE - Collège Chardonne	189 500			245 680.45			8 189.00		237 491.45
08/20-21	4400.002	Cimetière - Réfection allée principale	63 277			65 024.85			6 502.00		58 522.85
Total 9143.00		Bâtiments, Constructions et terrains	2 128 888	1 860 077.00	1 786 176.00	310 705.30	0.00	0.00	77 072.00	0.00	2 019 809.30
13/16-17	4300.175	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure sur la cmne	321 800	213 925.90	175 437.35	31 381.50			21 741.00		185 077.85
Total 9144.00		Installations SI, Luminaires	321 800.00	213 925.90	175 437.35	31 381.50	0.00	0.00	21 741.00	0.00	185 077.85
Total 9146.00		Mobilier, machines, véhicules à amortir	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
11/16-17	1100.920	Révision du PGA + zone réservée	295 920	134 522.65	134 522.65	12 303.95			0.00		146 826.60
02/20-21	4600.170	Crédit d'étude p/assain. Ch. Ecouralaz (NORD)	91 100	65 089.94	2 334.85	62 755.09			0.00		65 089.94
01/17-18	4600.168	Etude pour l'assain. ch. Pérose+Ecouralaz (SUD)	96 700	81 931.40	57 352.40				8 193.00		49 159.40
Total 9149.00		Autres biens	483 720	281 543.99	194 209.90	75 059.04	0.00	0.00	8 193.00	0.00	261 075.94
Total des investissements en cours			17 816 288	14 305 157.60	10 419 458.71	822 965.25	0.00	500 000.00	464 174.00	769 245.70	9 509 004.26

RECAPITULATION DES AMORTISSEMENTS 2021

		<u>N° préavis</u>	Amort. de base	Amort. Suppl. Cpte 3321.00	Amort. extraord. 3321.00	Utilisation réserves 3321.00	
<u>3100</u>							
3311.00	Aménagement place Cendrillon	13/12-13	32 050.00		769 245.70		
<u>3518</u>							
3312.00	Rénovation bâtiment Village 5-7	13/17-18	62 381.00				
<u>3560</u>							
3312.00	Création UAPE - Collège Chardonne	06/20-21	8 189.00				
<u>4300</u>							
3311.00	Aménagement de la Place du Funiculaire	08/09-10	114 495.00				
3311.00	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure	13/16-17	21 741.00				
3311.00	Réfection route de Baumaroché	08/14-15	112 931.00				
			249 167.00				
<u>4400</u>							
3312.00	Réfection allée du cimetière	08/20-21	6 502.00				
<u>4600</u>							
3311.00	Assainissements EC-EU Station Pèlerin	11/02	10 350.00				
3311.00	Partie Est chemin du Brésil	05/03	3 985.00				
3311.00	Assain. Route de Châtel et Rte de Bellevue	13/08-09	18 150.00				
3311.00	Assain. Haut-Bozon et Rte de Baumaroché	04/09-10	22 890.00				
3311.00	Assain. Ch. Pérose et Ecouralaz (SUD)	09/17-18	42 317.00			500 000.00	
3311.00	Etude assainiss. Ch. Pérose et Ecouralaz (SUD)	01/17-18	8 193.00				
			105 885.00				
	T o t a l		464 174.00	0.00	769 245.70	500 000.00	1 733 419.70

Les préavis en relation avec les égouts (dicastère 4600) ne font pas l'objet d'amortissements extraordinaires.

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2021											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative	
5	1	A Chardonne, Demi-Lune parc					86					86		
17	1	id. Demi-Lune					35					35		
43	1	id. Logis		182								182	700 000	
44	1	id. WC public 839	12				46					58		
50	1	id. Jardin derrière la Fontaine des Maîtres					226					226	17 000	
53	1	id. Fontaine Jacques-Chardonne					18					18		
58	1	id. Rue Jacques-Chardonne					6					6		
67	1	id. Derrière l'Eglise abri PCI	188				137					325		70 000
68	1	id. Derrière l'Eglise abri PCI 1438	402				142					544		160 000
72	1	id. Place de l'Eglise Bibliothèque 292 Maison de la musique 834	153				690					843		105 000
75	1	id. Rue du Village 5-7		396								396	2 280 000	
78	1	id. Maison de commune, Poste, Habitation, Terrasse, Couvert 214	441				746					1 187		390 000
80	1	id. Poids public					85					85		
104	1	id. Jardin ancien étang					74					74		5 500
174	2	En Panessière					19					19		
190	3	En Péroset						60				60		
194	3	Promenade du château - Radiée le 04.11.2009						0				0		
200	4	Es Sorbiers, route						25				25		
215	4	Droit de superficie sur parcelle No 213										0		
637	12	Grande-salle 366	380				453					833		
641	12	Au Bugnon						303				303		
1839	9	Au Crêt de la Charrue, hangar bateaux 1349		103			583					686		25 000
1840	6	Au Crêt de la Charrue					403					403		
1841	9	Au Crêt de la Charrue					646					646	9 000	
2169	39	Es Sorbiers, dépôt souterrain					160					160		
2173	39	Es Sorbiers, place de sports					2 223					2 223		130 000
2198	40	En Montet						374				374		200
2203	40	En la Lécherettaz						239				239		
2225	42	La Maison Jean, ancien réservoir						117				117		
2242	43	En Baumaroché						636				636		
2249	43	id. Chapelle 521	142				414					556		
2254	43	id. Local pompes 525	83				228					311		
2285	44	La Maison Jean, Forêts							126 121			126 121		75 000
2290	44	id. Forêts							328			328		200
2401	47	Le Champ de l'Augeoz, Pré						1 909				1 909	4 000	
2428	47	id. (transf. SRE)	12			915						927	115 000	

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2021											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative	
2471	48	Es Tassonneyres, Forêts								2 084		2 084		1 000
2720	58	En Perriaz							383			383		
2739	59	A la Montagne à l'Hoûtoz, Bois								2 061		2 061		1 000
2750	59	Es Combettes, Bois								1 743		1 743		320
2845	66	En Courneaux,Ecole 606			184		749					933	360 000	
2846	66	En Courneaux, Pré-champs							6 120			6 120	6 000	
2883	69	Au Pèlerin								5 707		5 707		3 000
2916	72-73-82	Bois du Dévin, Forêts							190	164 681		164 871		100 000
2959	74	En Maules, Pré-bois							8 149	3 049		11 198		8 000
2976	74	En Praz Bouritaz, Pré-bois							4 651	12 208		16 859		8 000
3094	82	Bois du dévin, Bois								356		356		100
3118	59	Es Combettes, Bois								1 298		1 298		500
3131	66	En Courneaux, Chapelle 605	77							369		446		
3224	44	La Maison-Jean, Bois								605		605		400
3261	43	Ch. du Pèlerin"Espace Cendrillon"			62			1 055				1 117	261 000	
3275	1	A Chardonne, Eglise 293	177					5				182		
3304	43	En Baumaroché, Ch. de la Forêt				991						991	60 000	
3338	52	Au Bugnon, Cremières						201				201		
3423	47	Le Pré-Ducret						81				81		
3458	40	Ch. des Roches, en Montet						1 169	1 496			2 665		
3498	66	En Courneaux, Pré						1 201				1 201	1 000	
3548	69	Au Pèlerin, Chalet 635	69							140 651		140 720		150 000
3598	43	En Baumaroché, Parc						1 112				1 112		
3650	47	Ch. de l'Ecouralaz						271				271		
3715	15	La Mène, Cimetière 194	19					2 410			1 710	4 139	5 000	5 000
3771	15	Les Pralets, Jardin - vigne						822			642	1 464	5 000	5 000
3773	15	Les Pralets, Place - jardin						43				43		100
3775	15	Les Pralets, Jardin - vigne			6		144			281		431	65 000	
3776	15	Route Vignoble 3			48		316			543		907	140 000	
3777	15	Les Pralets, Place - jardin					63					63		5 000
3853	10	En Riondet, Vigne								522		522	4 000	
3862	12	Les Championnes, Jardin - vigne	24						552		3 719	4 295	30 000	
3863	12	Chenaux, Collège 436			1 766		1 385					3 151		
3870	13	Cheseaux									4 982	4 982	35 000	
3871	12	Les Championnes, Jardin - vigne	7								2 406	2 413	17 000	
3872	12	Les Championnes, Vignes									4 322	4 322	51 600	
3893	13	Le Chantey									8 898	8 898	60 000	
3932	10	Les Léchières							7 194			7 194		7 500

Commune de Chardonne - Utilisation des véhicules communaux 2021

Véhicules de voirie

	Lindner	Pony P3	Pony P4	Meili 7000
Année acquisition	2010	2018	2019	2016
Heures utilisation 2021	365	323	434	374
Kilomètre au 31.12.2020				
Kilomètres au 31.12.2021				
Kilomètres effectués en 2021				

Ford Ranger	Isuzu
2008	2017
120 318	33 946
128 650	44 450
8 332	10 504

Véhicule de conciergerie

	Renault Kangoo
	(véhic. électr.)
Année acquisition	2019
Kilomètres au 31.12.2020	6 917
Kilomètres au 31.12.2021	12 700
Kilomètres effectués en 2021	5 783



Commune de Chardonne

Collaborations intercommunales

Liste des collaborations intercommunales au sens des directives édictées par le Département des institutions de la sécurité (DIS)

Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)	Comptes 2021
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey	Comptes 2021 à consulter sur le site internet de la commune de chardonne : www.chardonne.ch
Association Sécurité Riviera (ASR)	Association de communes	Fidal Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne	
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Association de communes	Multifiduciaire Léman SA, Montreux	
Association Régionale d'Action Sociale (ARAS)	Association de communes	SCF Révision SA	
Fonds Culturel Riviera (FCR)	Ententes intercommunales	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Communauté Intercomm. d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL)	Ententes intercommunales	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Commission intercommunale de la taxe de séjour	Ententes intercommunales	Fidinter SA, Lausanne	
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)	Ententes intercommunales	Aucun	

Autres formes de collaborations intercommunales (hors liste DIS)

Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Forme juridique	Comptes 2021
Bureau Technique Intercommunal (BTI)	Convention municipale	Dans le rapport de gestion
Déchetterie intercommunale de Praz-Libon	Convention municipale	Dans le rapport de gestion
Réseau Enfance Vevey et Environs (REVE)	Convention mixte	-
Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (REME)	Fondation	-
Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Blonay et St-Légier (REBSL)	Fondation	-
Fondation pour la saison culturelle de Montreux	Fondation	-
Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	Association de droit privé	-
Association des repas à domicile	Association de droit privé	-
Montreux-Vevey Tourisme (MVT)	Association de droit privé	-
PROMOVE	Association de droit privé	-
Groupement forestier de la Veveyse	Corporation de droit public spécifique (loi forestière)	-
2m2c Centre des congrès de Montreux	Société anonyme	-
Espace régional des Pléiades	Société simple	-

CERCLE DE CORSIER

BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

COMPTES 2021

Version 1.1 - 23.02.2022

Commentaires des Comptes 2021

PERSONNEL

3011.00 Salaires	
3030.00 Charges sociales	
3060.00 Indemnités de déplacement	
3080.00 Personnel intérimaire	
3090.00 Recrutement du personnel	Démarche suite à départ d'un collaborateur
3091.00 Formation du personnel	Formation partiellement reportée en raison de la crise sanitaire
4361.00 Remboursement de traitements	Indemnités perte de gain maladie et accident

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	Y compris matériel sanitaire "CoVid19"
3102.00 Abonnements et cotisations	
3109.00 Photocopieuse	
3112.00 Informatique (achat matériel)	Année "ordinaire" (2020 pas représentative en raison d'investis.)
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	
3135.00 Achats directs par BTI	Plaques de rue et divers
3141.00 Entretien divers	
3150.00 Informatique (maintenance)	Nouveau site Internet
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	
3181.00 Taxes postales	
3182.00 Communications (tél.)	Y compris location du central téléphonique et du firewall
3182.01 Communications (natel)	Contrat collectif "communal" pour divers numéros
3184.00 Sécurité au travail	
3185.00 Frais d'administration	
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	Réduction de primes et participation aux excédents en 2020
3189.01 Mâj des données cadastrales	
3189.02 Conciergerie	Selon décompte horaire effectif
3199.00 Frais divers	"50 ans du BTI" reporté en raison de la crise sanitaire

Comptes 2021

	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020
PERSONNEL			
3011.00 Salaires	855'728.25	861'900.00	836'000.90
3030.00 Charges sociales	242'246.10	242'500.00	237'434.20
3060.00 Indemnités de déplacement	14'214.90	13'000.00	13'435.20
3080.00 Personnel intérimaire	-	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	3'774.90	-	3'748.00
3091.00 Formation du personnel	10'921.95	16'000.00	5'838.50
4361.00 Remboursement de traitements	-6'118.70	-	-3'356.80
TOTAL "PERSONNEL"	1'120'767.40	1'133'400.00	1'093'100.00
FRAIS d'EXPLOITATION			
3101.00 Fournitures de bureau	3'785.55	3'000.00	3'523.75
3102.00 Abonnements et cotisations	2'261.00	2'300.00	1'809.00
3109.00 Photocopieuse	7'586.95	8'000.00	7'840.55
3112.00 Informatique (achat matériel)	5'523.00	5'000.00	21'452.15
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	1'978.60	2'000.00	344.00
3135.00 Achats directs par BTI	9'052.65	8'500.00	3'053.94
3141.00 Entretien divers	240.00	1'500.00	322.00
3150.00 Informatique (maintenance)	13'268.80	17'000.00	7'926.70
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	12'575.00	12'500.00	12'402.00
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	88'544.00	88'600.00	88'544.00
3181.00 Taxes postales	777.00	2'000.00	1'199.70
3182.00 Communications (tél.)	8'156.90	8'500.00	7'413.50
3182.01 Communications (natel)	1'596.55	2'800.00	1'892.10
3184.00 Sécurité au travail	1'062.10	5'000.00	-
3185.00 Frais d'administration	9'070.35	9'000.00	9'379.90
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	6'386.30	6'600.00	5'252.95
3189.01 Mâj des données cadastrales	800.00	1'300.00	800.00
3189.02 Conciergerie	10'876.85	10'500.00	9'668.45
3199.00 Frais divers	2'951.95	8'000.00	3'918.80
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	186'493.55	202'100.00	186'743.49
COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI	1'307'260.95	1'335'500.00	1'279'843.49
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇒	26.82% 350'615.35	28.06% 374'750.00	27.06% 346'335.88
Corseaux ⇒	24.83% 324'569.20	24.65% 329'220.00	25.20% 322'494.10
Chardonne ⇒	28.15% 368'048.25	27.06% 361'410.00	28.12% 359'876.05
Jongny ⇒	20.20% 264'028.15	20.23% 270'120.00	19.62% 251'137.45
TOTAL REPARTITION	100.00% 1'307'260.95	100.00% 1'335'500.00	100.00% 1'279'843.49

Total de ctrl

0.00

0.00

0.00

Répartition des charges entre les communes

PERSONNEL

3011.00 Salaires	<i>H. eff.</i>	230'069.35	212'791.49	241'548.65	171'318.76
3030.00 Charges sociales	<i>H. eff.</i>	65'129.79	60'238.64	68'379.44	48'498.22
3060.00 Indemnités de déplacement	<i>H. eff.</i>	3'821.79	3'534.78	4'012.48	2'845.86
3080.00 Personnel intérimaire	<i>H. eff.</i>	-	-	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	<i>4/4</i>	943.73	943.73	943.73	943.73
3091.00 Formation du personnel	<i>4/4</i>	2'730.49	2'730.49	2'730.49	2'730.49
4361.00 Remboursement de traitements	<i>H. eff.</i>	-1'645.06	-1'521.52	-1'727.14	-1'224.98

TOTAL "PERSONNEL"

301'050.08 278'717.61 315'887.64 225'112.07

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	<i>% moy.</i>	981.19	949.65	1'058.60	796.11
3102.00 Abonnements et cotisations	<i>% moy.</i>	586.04	567.20	632.27	475.50
3109.00 Photocopieuse	<i>% moy.</i>	1'966.49	1'903.27	2'121.63	1'595.56
3112.00 Informatique (achat matériel)	<i>4/4</i>	1'380.75	1'380.75	1'380.75	1'380.75
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	<i>4/4</i>	494.65	494.65	494.65	494.65
3135.00 Achats directs par BTI	<i>Déc. ind.</i>	2'762.40	2'128.65	2'233.85	1'061.75
Achats directs par BTI	<i>4/4</i>	216.50	216.50	216.50	216.50
3141.00 Entretien divers	<i>% moy.</i>	62.21	60.21	67.11	50.47
3150.00 Informatique (maintenance)	<i>4/4</i>	3'317.20	3'317.20	3'317.20	3'317.20
3150.01 Informatique (maintenance - Cartoriviera)	<i>Déc. ind.</i>	4'121.00	2'173.00	4'467.00	1'814.00
3161.00 Location bureaux (y.c. chauffage & éclairage)	<i>% moy.</i>	22'950.02	22'212.23	24'760.64	18'621.11
3181.00 Taxes postales	<i>% moy.</i>	201.39	194.92	217.28	163.41
3182.00 Communications (tél.)	<i>% moy.</i>	2'114.21	2'046.25	2'281.01	1'715.42
3182.01 Communications (natel)	<i>% moy.</i>	413.82	400.51	446.46	335.76
3184.00 Sécurité au travail	<i>4/4</i>	265.53	265.53	265.53	265.53
3185.00 Frais d'administration	<i>% moy.</i>	2'350.98	2'275.40	2'536.45	1'907.53
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	<i>4/4</i>	1'596.58	1'596.58	1'596.58	1'596.58
3189.01 Màj des données cadastrales	<i>Déc. ind.</i>	-	-	-	-
Màj des données cadastrales	<i>4/4</i>	200.00	200.00	200.00	200.00
3189.02 Conciergerie	<i>% moy.</i>	2'819.21	2'728.58	3'041.63	2'287.44
3199.00 Frais divers	<i>% moy.</i>	765.13	740.53	825.49	620.81

TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"

49'565.27 45'851.59 52'160.62 38'916.05

COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI

350'615.35 324'569.20 368'048.25 264'028.15

26.821% 24.828% 28.154% 20.197%

1'307'260.95
100.00%

H. eff. = selon ventilation des heures individuelles effectives
% moy. = selon répartition globale (moyenne) des heures payées
4/4 = divisé par 4
Déc. ind. = selon détail par commune

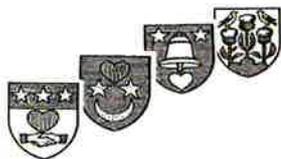


CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie provisoire de Praz-Libon

COMPTES 2021

Version 1.1 - 22.02.2022



Commentaires des Comptes 2021

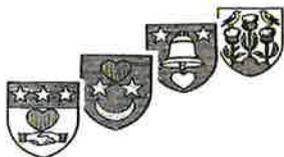
REVENUS

4354.06	Rétrocession verre et divers	
4354.01	Rétrocession PET	
4354.02	Rétrocession équip. électroniques	
4354.03	Rétrocession papiers	Reprise du papier payant jusqu'en 2020
4354.04	Rétrocession alu / fer blanc	
4354.05	Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	
4354.09	Rétrocession autres et divers	Pas de rétrocession "divers" en 2020
4359.03	Encaissements cartes "entreprise"	

TOTAL "REVENUS"

FRAIS d'EXPLOITATION

3080.00	Personnel	Fin de la convention avec SATOM au 31.12.2020
3900.08	Ressources en personnel fournies par la voirie	Reprise de la gestion du site par la voirie de Corsier-sur-Vevey
3090.00	Frais de recrutement	
3120.00	Eau, énergie, combustible,...	
3113.00	Achat matériel/équipement	Y c. achat collecteurs à verre loués jusqu'ici (~ CHF 10'000.00)
3141.00	Entretien/travaux divers	Y c. remise en état compacteur (CHF 11'000.00) pas anticipée
3161.00	Location du sol	950 m2 à CHF 7.00/an
3163.00	Location des infrastructures	
3182.00	Frais de téléphone et internet	
3185.00	Frais d'administration	Dont gestion comptable assurée par Corsier pour CHF 8'764.30
3186.00	Assurances et frais divers	
3188.00	Transport et élimination	Selon volumes et coûts 2021



Comptes 2021

	COMPTES 2021	BUDGET 2021	COMPTES 2020
REVENUS			
4354.06 Rétrocession verre et divers	4'729.85	4'000.00	4'567.85
4354.02 Rétrocession PET	457.00	1'500.00	916.75
4354.02 Rétrocession équip. électroniques	8'337.37	14'000.00	11'306.25
4354.03 Rétrocession papiers	4'068.95	-	-
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc	8'471.10	8'000.00	3'088.65
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	1'109.75	500.00	304.00
4354.09 Rétrocession autres et divers	601.25	500.00	-
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"	2'143.20	2'000.00	3'804.30
TOTAL "REVENUS"	29'918.47	30'500.00	23'987.80
FRAIS d'EXPLOITATION			
3080.00 Personnel	-	-	130'228.35
3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie	110'000.00	110'000.00	-
3090.00 Frais de recrutement	-	-	932.45
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	1'835.70	1'800.00	1'824.70
3113.00 Achat matériel/équipement	20'166.25	20'000.00	7'775.95
3141.00 Entretien/travaux divers	16'166.25	5'000.00	9'304.50
3161.00 Location du sol	6'650.00	6'650.00	6'650.00
3163.00 Location des infrastructures	2'982.05	2'800.00	3'639.05
3182.00 Frais de téléphone et internet	1'320.00	1'400.00	1'320.00
3185.00 Frais d'administration	10'445.75	10'000.00	12'241.25
3186.00 Assurances et frais divers	987.05	1'000.00	789.65
3188.00 Transport et élimination	205'954.67	240'000.00	252'963.55
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	376'507.72	398'650.00	427'669.45
COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie	346'589.25	368'150.00	403'681.65
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇒	3'420 32.59%	112'953.59 32.89%	121'072.60 32.89%
Corseaux ⇒	2'311 22.02%	76'326.26 22.36%	82'335.15 22.36%
Chardonne ⇒	3'093 29.47%	102'153.66 29.65%	109'156.15 29.65%
Jongny ⇒	1'670 15.91%	55'155.73 15.10%	55'586.10 15.10%
TOTAL REPARTITION	33.03 100.00%	346'589.25 100.00%	368'150.00 100.00%
	<i>par habitant</i>		
Total de ctrl	0.00	0.00	0.00

